

BO

« Si si mech froe komm »

Avec Luc Frieden comme candidat, le CSV opère un virage à droite et espère consolider sa base électorale

Maschinelles Lernen

Am Beispiel ChatGPT zeigt sich einmal mehr, wie Bildung der Technologie hinterherhinkt. Der Umgang mit Künstlicher Intelligenz stellt schulische Institutionen vor grundlegende Herausforderungen

Proporzwahlkampf ohne Parteien

Im Gemeinderat Redingen brodeln ein Konflikt um die Ämter des zweiten Schöffen. Parteipolitik funkt dabei kaum rein. In der Gemeinde, die auf Proporz umstellt, stehen lokale Herausforderungen im Vordergrund

Une histoire qui tâche

Clap de fin pour Nobles Crus, le fonds investissant dans le vin n'est plus. Tout un écosystème a failli

Deux sœurs, antiques et contemporaines

Deux théâtres s'intéressent au même mythe, celui d'Antigone. Quand le Centaure la situe en 2050, le Kasematten se focalise sur sa sœur Ismène. Deux destins de femmes à repenser dans le contexte actuel

„Ech si prett“

Paulette Lenert fühlt sich persönlich dazu bereit, die LSAP in den Wahlkampf zu führen. Politisch ist sie jedoch noch in der Ausbildung

Foto: Olivier Halmes



« Si si mech froe komm »

Bernard Thomas

Avec Luc Frieden, le CSV opère un virage à droite pour consolider sa base électorale

Ce mercredi à 19 heures 20, des applaudissements rythmés jaillissent de la salle de réunion au siège des scouts à Cents. On entend même le bruit de pieds tapant sur le sol. Alors que Luc Frieden attend dans une salle adjacente, 77 notables du CSV viennent d'avaliser sa *Spëtzekandidatur* aux législatives. (Elle devra être formalisée au congrès national du 25 mars.) Le candidat aurait été désigné à l'unanimité par un vote à main levée, dira le parti, les deux abstentions n'ayant pas été comptabilisées. On vient chercher l'éternel dauphin dans sa salle d'attente. Luc Frieden entre dans le vaste hall pour se faire fêter par le Conseil national. Celui-ci, stipulent les statuts du parti, se compose des députés, des présidents de sous-organisations, d'un représen-

tant des conseillers d'État « proches du CSV », ainsi que, « gegebenenfalls », des membres du gouvernement. C'est ce « cas échéant » qu'on demande à Luc Frieden d'assurer. Sa mission, c'est le retour au gouvernement, par tous les moyens nécessaires.

Dans le huis-clos du Conseil national, Marc Spautz et Paul Galles ont interrogé l'ancien ministre des Finances sur l'index, le salaire minimum et la politique climatique. Luc Frieden, qui remettra sa démission comme président de la Chambre de commerce le lendemain, a tenté de rassurer. Il suivrait le programme du CSV sur les questions sociales et environnementales. Vers l'extérieur, il se présente comme « capitaine et en-

traîneur d'une équipe ». Il partirait d'ailleurs à la rencontre « des gens », afin de mieux comprendre leurs « inquiétudes ». Quelques minutes plus tard, face aux caméras de *RTL-Télé*, il souligne l'importance de l'État social qu'il voudrait « fort », mais dont il donne une définition assez paternaliste : « Wou no deene Léit gekuckt gëtt, déi Suergen hunn ». La politique environnementale, il la fait précéder par l'adjectif « raisonnable ». Luc Frieden tente de faire un update de son logiciel discursif, mais il y a des bugs récurrents. Dans l'interview-fleuve qu'il a accordé à *Paperjam*, le terme « climat » n'apparaît pas une seule fois.

Les temps sont difficiles, mais n'ayez pas peur : Luc Frieden est de retour. Les éléments de lan-

Luc Frieden essaie de faire un update de son logiciel discursif. Or, il y a des bugs récurrents

gage sont calibrés à la lettre : Un candidat « expérimenté », « compétent », capable de « nous guider à travers les crises ». Luc Frieden répète *ad nauseam* que le CSV serait « eng Vollekspartei an der Mëtten vun der Gesellschaft ». En réalité, le parti poursuit une stratégie de consolidation. Après avoir fait le deuil de son hégémonie, le CSV tente de se recomposer autour de son noyau dur. À sa base conservatrice qui demande la stabilité et la sécurité, elle fait une offre : un autorité entourée de l'aura de la « Wirtschaftskompetenz ». La candidature Frieden arrêtera-t-elle l'érosion électorale ? Peut-être. Du moins à en juger par la section des commentaires, relativement positifs, sur *Rtl.lu*. Convaincra-t-elle au-delà de ces milieux acquis ? Probablement pas. « Je veux avoir plus de voix que le deuxième parti », dit Luc Frieden. Alors que la dernière « Sonndesfro » donne le CSV à quinze sièges, le LSAP à treize, le DP à douze et les Verts à huit, cet objectif électoral semble modeste, mais réaliste.

Mais ces questions stratégiques auront peut-être moins pesé qu'une autre, beaucoup plus prosaïque : Qui d'autre ? Chargés de sonder les candidats potentiels, les deux présidents du CSV, Claude Wiseler et Elisabeth Margue, auront vite fait le tour. Ils ont fait face à l'horreur du vide. Gilles Roth ? Il aurait d'abord fallu l'imposer contre Marc Spautz qui, dit-on, ne le porte guère dans son cœur. Le député-maire aurait ensuite dû troquer la mairie de Mamer contre l'espoir d'entrer au gouvernement en octobre. (Selon *Reporter*, une des conditions posées était que le *Spëtzekandidat* ne devait pas se présenter aux communales.) En 2019 déjà, Roth avait hésité trop longtemps. Il ne s'était finalement pas porté candidat à la présidence du CSV, laissant Frank Engel et Serge Wilmes s'entredéchirer. Martine Hansen ? La co-présidente de la fraction ne s'est jamais remise de sa guerre civile contre son Némésis Frank Engel. D'ailleurs, aux *Minetter* et aux *Stater*, elle risquait de paraître trop *country*. Marc Spautz ? Le concerné s'est exprimé lui-même ce jeudi sur *RTL-Radio* : « Ech sinn Gewerkschaftler, ech sinn Handwierker vu Beruff, an ob dat déi richteg Qualifikatioun si fir Staatsminister... » Claude Wiseler lui-même ? Il ne se sentait aucune envie de repartir au casse-pipe.

Wiseler et Margue auraient pu prendre le risque du renouveau et opter pour Christophe Hansen. L'eurodéputé n'aurait probablement pas remporté les législatives de 2023, mais peut-être celles de 2028. Or, il a irrité les milieux catholiques. En novembre, Hansen a publié une tribune libre dans le *Wort* intitulée : « Jeder soll über seinen eigenen Körper bestimmen dürfen ». En novembre, les lecteurs de l'ancien quotidien de l'archevêché pouvaient y lire : « Wir müssen aktiv handeln und Gesetze schaffen, die das Recht auf Abtreibung, die freie Entscheidung über den eigenen Körper und die sexuelle Freiheit für immer schützen. »

Tétanisés par les derniers sondages, Wiseler et Margue finirent, quelques jours avant Noël, par approcher Luc Frieden. « Les autres candidats nous ont demandé de sonder Luc Frieden », tel est le message officiel distillé ce mercredi par Wiseler. « Si si mech froe komm », dit l'intéressé le lendemain sur la *Radio 100,7*. Sans surprise, il se déclara prêt. Cela faisait longtemps que Luc Frieden (qui aura 60 ans en septembre) attendait cette proposition. En 1993, le diplômé de Harvard et



Luc Frieden attend de passer en direct au JT, ce mercredi, à l'issue de son adoubement par le Conseil national du CSV

de Cambridge avait rencontré Lydie Polfer pour sonder ses opportunités de carrière au sein du DP. Il finira par suivre l'offre de Jean-Claude Juncker qui en fera son ministre de la Justice et du Budget, puis de la Défense et des Finances. Trente ans plus tard, Frieden tient enfin sa chance pour accéder au trône.

Il a derrière lui une longue succession de frustrations politiques. En 2008, il se voyait prendre la relève de Jean-Claude Juncker, pressenti pour la présidence du Conseil européen. Or, la candidature du Luxembourgeois fut bloquée par Sarkozy et Blair, Juncker resta au pays, Frieden aux Finances, et l'atmosphère commença lentement à s'envenimer. En 2013, le ministre des Finances perdit près de la moitié de ses suffrages nominatifs (passés de 31 672 à 17 612), tandis que Xavier Bettel en engrangeait 24 742. (« On peut considérer le verre à moitié vide ou à moitié plein, mais à chaque fois, j'étais le premier élu de mon parti dans le Centre ! », s'exclame Luc Frieden face au *Land*.) En 2018, il se voyait commissaire européen à Bruxelles, mais le CSV subit un autre naufrage électoral. Sa carrière politique serait derrière lui, il ne se représenterait plus aux élections, jurait-il en 2019, après son élection à la présidence de la Chambre de Commerce. Mais son ambition ne pouvait longtemps se contenter de ce rôle, largement honorifique, de « Grand-Duc du patronat ».

Frieden jure qu'il restera, cette fois-ci, fidèle au CSV, dans les bons et les mauvais moments. En cas de défaite, il accepterait de siéger dans l'opposition et d'y « rester cinq ans ». À l'entendre aujourd'hui, sa désertion en 2014 vers Londres prend des allures de *midlife crisis* : « La dernière fois, j'avais besoin de faire le plein d'énergie et d'air nouveau. Je devais déployer une nouvelle facette dans ma vie. *Dofir sinn ech e bëssi fortgaangen*. » À l'époque, ses motifs sonnaient plus prosaïques : « Die Rolle als Oppositionspolitiker passt weniger zu meinen Charaktereigenschaften », déclarait-il au *Wort* en juillet 2014. Cinq ans plus tard, il réitèra cet argumentaire sur *Radio 100,7* : Il ne se serait senti aucune envie « d'être assis du matin au soir » sur les bancs de l'opposition « en tirant une mine grognon ».

Elisabeth Margue, une proche de Frieden, a tenté ce mercredi de donner un nouveau *spin* à cet épisode qui a laissé un goût amer auprès de la base. « Le fait qu'il a brièvement quitté la politique en 2014 est pour nous une force, dit-elle. Un regard extérieur nous fera beaucoup avancer en ce moment. » L'intéressé a embrayé, en disant que ses expériences « an Betriber heiheim an am Ausland » (en fait auprès de deux banques et d'un cabinet d'affaires) l'auraient « préparé à ce grand devoir ». Face à *Radio 100,7*, il assure ce jeudi : « Och ech hunn evoluéiert an deene Joren ». Il n'aurait pas « circulé tous les jours dans le microcosme de la politique ». Une autre manière de décrire le monnayage de son carnet d'adresses à la Deutsche Bank et le retour d'ascenseur qatari à la BIL. Le futur *Spëtzekandidat* annonce démissionner de tous ses mandats : « Je vivrai quelques mois de mon livret d'épargne et de la gentillesse de mon épouse ». Il abandonnera donc les présidences de la BIL et de la Chambre de commerce, et prendra un « congé sabbatique » chez Elvinger Hoss & Prussen, dont il est un des associés.

En 2016, alors qu'il était encore « vice-chairman » de la Deutsche Bank Londres, Luc Frieden, publiait *Europa 5.0*, un pamphlet néolibéral énonçant un « modèle d'affaires » pour l'UE. Il continue de s'y référer régulièrement. Comme en mai dernier, lorsqu'il profita d'une conférence de presse avec le ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), pour tacler celui-ci sur ses idées de « human rights due diligence ». La mondialisation libérale conduirait à plus de « stabilité » et de « prospérité », disserta Frieden dans sa fonction de président de la Chambre de commerce. Ce serait un modèle « où chacun gagne ». Une apologie quelque peu anachronique du « Wandel durch Handel », faisant abstraction des durcissements autoritaires en Chine et en Russie.

Entre « Kapitalstock » et « Konjunkturprogramm », on cherche en vain le mot « Klima » dans l'index qui clôt *Europa 5.0*. Le terme apparaît une première fois à la page 51 : « technologiefeindliches Klima » ; puis à la page 236 : « Geschäftsklima ». À la page 243 enfin, un court

En 1993, Luc Frieden
rencontra Lydie Polfer
pour sonder ses
opportunités de carrière
au sein du DP. Il finira
par accepter l'offre de
Jean-Claude Juncker qui
le fit ministre en 1998

paragraphe dédié au changement climatique. Il commence par : « Auch wenn die Vorhersagen zum Klimawandel mit Unsicherheit behaftet sind [...] ». La solution au dérèglement climatique aux yeux de Frieden ? « Fortschrittliche Technologien » et « menschliches Know-how ». On n'en apprendra guère plus. Cet optimisme technologique transparaît également dans un court passage fustigeant les « Fehlprognosen » du rapport *The Limits of Growth*, publié par le Club of Rome en 1972. « Die Experten hatten sich bei der Bedeutung des technischen Fortschritts, bei Energieeffizienz und Explorationstechnologien hoffnungslos verschätzt. »

Le président du CSJ, Alexandre Donnersbach, ramait ce lundi sur *Radio 100,7* pour certifier la crédibilité climatique du candidat : « Ech weess dass hien op deenen do Froen och... wéi soll ech soën... ganz engagéiert ass an sech Suerge mécht em d'Zukunft, a do wëll upaken. » Interrogé par le *Land*, Luc Frieden estime que la question serait « plus importante aujourd'hui qu'il y a quelques années » ; la croissance devrait être « durable et inclusive ». Il faudrait « encourager » les entreprises et les gens, dit-il ce mercredi au *Land*... « op eng net ideologesch Art a Weis », complètera-t-il le lendemain matin sur *Radio 100,7*. Claude Wiseler avait loupé le rendez-vous historique avec les Verts en 2018. Par la suite, le parti s'était efforcé de gagner en crédibilité sur les questions environnementales. Le retour de Frieden semble sonner la fin de ce début de verdissement. Le *poster boy* climatique du CSV, Paul Galles, paraît plus isolé que jamais.

Alors qu'une majorité du parti est galvanisée par la réapparition d'un homme providentiel, une minorité non négligeable du CSV est sous le choc. Pour la frange Caritas et l'aile syndicaliste, Frieden reste l'homme des banques, des expulsions et de l'austérité. Alors que le CSV espère gagner des voix sur le DP dans le Centre, il risquera d'en perdre au profit du LSAP dans le Sud. Une brèche s'ouvre pour le parti. Qui pour la colmater ? Marc Spautz, l'homme du *Minett*, ou Gilles Roth, l'homme du *Speckgürtel* ? La désignation de la tête de liste de la « circo » pourrait se muter en prochaine bataille interne. Spautz s'est positionné dès ce jeudi sur *RTL-Radio*. Le CSV serait « quelque chose comme un avion » qui aurait besoin d'une aile libérale et d'une aile sociale. Il faudrait désormais que la seconde soit renforcée, tant par le programme que par les personnes qui peuvent l'incarner. Suivez mon regard...

La candidature polarise. Luc Frieden est un « household name » et une surface de projection : L'homme « au cœur de pierre » en 1999, l'homme de la « lex Greenpeace » en 2003, l'homme de l'austérité en 2010, l'homme des Qatari en 2011, l'homme qui aurait préféré bâcler l'enquête « Bommeleeër » en 2013, l'homme qui s'est enfui à Londres en 2014. Ce mercredi soir, *RTL-Télé* a fait un résumé du CV du candidat. Les téléspectateurs voyaient défiler des images d'archive : Le témoignage d'un écolier racontant l'expulsion de son camarade de classe, Fernand Etgen critiquant le deal Cargolux, un extrait du discours Félix Braz lors du vote de défiance à la Chambre. Même si le reportage lui certifiait d'être « een capable Krisemanager », l'ensemble était du plus mauvais effet. On passa ensuite au Cents pour une interview en direct avec Luc Frieden, affublé d'un col roulé noir.

Le lendemain matin, le *Wort* énuméra sur deux pages la longue liste des casseroles du « Heilsbringer der CSV ». Le quotidien, racheté par Mediahuis en 2020, rappelait notamment le passage de Frieden à la présidence du groupe Saint-Paul : « Er geriet in die Kritik, weil er versuchte, Einfluss auf die redaktionelle Ausrichtung der Zeitung zu nehmen ». Décidément, les temps de la presse amie sont révolus. Frieden passera les prochaines semaines à justifier son bilan. Sa ligne de défense est toute prête : « Ech si keen Mënsch, deen an der Vergaangenheet leeft. Ech liewen 2023, net 2013 », dit-il au *Land*. Sur *Radio 100,7*, il se montre plus boudeur : « Ech sinn der Meinung, dass all déi Léit, déi dat dote schreien, mech net kennen an déi Dossieren net kennen. » Frieden préfère parler du Pacs et de la double nationalité, introduits sous son mandat. Mais au cœur du récit se trouve le sau-

vetage héroïque des banques en 2008 : « C'est moi qui ai fait en sorte... avec d'autres... que des milliers de livrets d'épargne à la Dexia et la Fortis ont été sauvés ».

Le CSV présente Frieden comme un manager de crises. Son héritage rue de la Congrégation s'est pourtant révélé une bombe à retardement. Celle-ci a explosé en novembre 2014 avec l'affaire « Luxleaks », faisant apparaître le Luxembourg comme « failed state » aux yeux du monde entier. Dès 2010, les Big Four avaient pourtant fait campagne auprès du ministère des Finances pour que la pratique des rulings soit basée sur une loi. Luc Frieden préféra ne pas y toucher, même après son passage peu glorieux sur *France 2*, au cours duquel il devenait apparent qu'il y avait un *leak* dans la fabrique à rulings. Alors que le crépuscule tombait sur le secret bancaire, il fit hâtivement concocter de nouveaux produits opaques, que ce soit la fondation patrimoniale ou le Freeport : Le premier ne survécut pas au stade de projet de loi, le second est à l'agonie depuis son ouverture.

Frieden ne regrette rien. Interrogé en mai 2019 par *Paperjam* si cela ne le gênait pas d'être présenté comme « le dernier parangon de l'opacité au Luxembourg », l'ex-ministre se disait « fier » d'avoir pu « développer un système qui protège et respecte les données privées et qui a rendu le Luxembourg compétitif et attractif ». Depuis sa retraite politique, Luc Frieden a plusieurs fois tenté de synthétiser sa pensée politique. En décembre 2013, à trois jours de son départ de la rue de la Congrégation, il disserta devant les notables de l'Institut grand-ducal sur « l'importance du courage politique » : « Pour défendre la place financière, il faut parfois défendre des points de vue contraires à l'opinion majoritaire, fortement influencée par certains médias ». Deux ans plus tard, il exhorta les jeunes juristes à la Arendt Young Leaders Conference à « ne jamais oublier de dissocier la perception du grand public de celle de la communauté d'affaires. » Et de rappeler que « le premier ensemble importe moins que le second. » Une doctrine qu'on pourrait qualifier de post-démocratique.

Il n'y a pas si longtemps, le CSV avait déjà tenté de recycler une ancienne éminence politique. En 1999, le Stater CSV présenta Jacques Santer comme tête de liste aux communales. En interne, on voyait l'ex-ministre d'État comme le sauveur, seul capable de conquérir le Knuedler. À peine six mois après son naufrage à Bruxelles, Santer se vit infliger une nouvelle humiliation : Il ne rassembla que 7 981 voix, contre 14 602 pour Paul Helminger. Claude Wiseler était à l'époque secrétaire général du CSV. ●



LEITARTIKEL

Offenbar Spielraum

Peter Feist

DP-Finanzministerin Yuriko Backes war am Montag Nachmittag ziemlich kühn. „Je proposerai des allègements fiscaux ciblés pour soutenir le pouvoir d’achat des ménages“, überschrieb ihr Ministerium eine Pressemitteilung. Im Text folgte der Nebensatz: „si l’amélioration qui se dégage par rapport aux estimations précédentes se confirme“. Was doch wieder klang wie Backes’ Ankündigungen vom Oktober und Dezember. Steuererleichterungen könne es geben, wenn sich dafür im April im Stabilitäts- und Wachstumsprogramm „Spielraum“ zeigt. Doch so viel Budget-Technokratie hält die DP mittlerweile offenbar für zu langweilig. Die Botschaft lautet deshalb, dass Spielraum besteht und dass er eine halbe Milliarde Euro groß ist.

Daraus Steuererleichterungen für die Haushalte zu machen, wäre plausibel. Eine Milliarde Euro Überschuss verbuchte die Staatskasse Ende 2022, wie Yuriko Backes vor ihrer Presseerklärung dem parlamentarischen Finanzausschuss berichtete. Unter anderem stecken darin Mehreinnahmen von 546 Millionen aus der Lohnsteuer. Ein Plus um elf Prozent gegenüber 2021, das sich unter anderem durch die seit 2017 nicht mehr an die Inflation angepasste Steuertabelle ergeben hat, während die Inflation vergangenes Jahr 5,4 Prozent betrug. Nach Transfers an Gemeinden und Sozialversicherung fällt das Defizit des Zentralstaats 2022 eine halbe Milliarde kleiner aus als noch im Oktober geschätzt, und die Staatsschuld lag Ende 2022 nicht bei 24,6 Prozent des Bruttoinlandsprodukts, sondern 0,6 Prozentpunkte darunter.

Wäre dieses Jahr kein Wahljahr, könnte nun darüber diskutiert werden, in welcher Form 500 Millionen Euro zu Steuererleichterungen werden sollen. Auch darüber, ob eine andere Verwendung dieser Summe oder eines Teils davon sinnvoll wäre. Die Grünen hatten nicht Unrecht, als sie am Dienstag meinten, neben den Haushalten benötigten auch erschwingliches Wohnen und Klimaschutz „Spielraum“. Der großangelegte staatliche Aufkauf privater Wohnungsbauprojekte zum Beispiel, deren Promotoren vom Konkurs bedroht sind, hat noch nicht begonnen, dürfte aber –zig Millionen kosten.

Doch die DP möchte nicht nur, dass es ihre Finanzministerin ist, die gute Nachrichten verkündet. Sie möchte auch, dass die Deutungshoheit über den Umgang mit dem Spielraum möglichst lange bei ihr verbleibt und die Koalitionspartner nicht zu viele eigene Ideen äußern. Oder nur so viele, dass ihre höfliche Zurückweisung die DP mit ihrem Premier und ihrer Finanzministerin als besonders verantwortungsbewusst agierende politische Kraft erscheinen lässt. Ab April dürfte dann über „gezielte“ Steuerkredite gesprochen werden. Allein schon, weil sich in der dann noch verbleibenden Zeit bis zu den Sommerferien weitreichendere Maßnahmen nicht mehr durchs Parlament bringen lassen. Aber auch, weil Steuerkredite Erleichterungen sind, die politisch wenig kosten. Das meinte OGBL-Präsidentin Nora Back, als sie nach der Januar-Sitzung des Nationalvorstands der Gewerkschaft monierte, Steuerkredite seien „nichts Definitives“, sondern verlorene „mit der nächsten Indextranche schon wieder an Wert“, wenn die Steuertabelle bleibt, wie sie ist.

Auf der anderen Seite ist die Verzögerungstaktik der DP nicht ohne Risiko. Zum Beispiel, weil Ende März der Energiesteuerkredit ausläuft, den die Tripartite im vergangenen Frühjahr beschlossen hat. Yuriko Backes’ Bilanz zufolge, kostete er die Staatskasse vergangenes Jahr 267 Millionen Euro. Diesen Steuerkredit nicht zu verlängern, wird nicht so einfach. *Paperjam.lu* rechnete am gestrigen Donnerstag vor, selbst mit der diese Woche fällig gewordenen Indextranche und jener, die vom April 2022 auf den April 2023 verschoben wurde, würden Haushalte mit einem Bruttoeinkommen vom einfachen und dem zweifachen Mindestlohn schlechter gestellt als mit dem Energiesteuerkredit.

Der CSV-Abgeordnete Marc Spautz hat den Artikel schon gelesen und will von der Regierung in einer dringenden parlamentarischen Anfrage wissen, ob sie das auch so sieht. Falls ja, könnte sich mehr als die Hälfte der 500 Millionen Euro Spielraum als schon verplant erweisen. Die Diskussion um die Verwendung des verbleibenden Betrags könnte vom Wahlvolk als schlechter Witz verstanden werden. Und der Spitzenkandidat der CSV könnte erklären, mit ihm wäre sowas nicht passiert.

GEMEINDEN

Die kommunalen Gelder

Nur zwölf der 102 Gemeinden hatten 2022 keine Kredite zu bedienen. Neben der Hauptstadt waren das Betzdorf, Biwer, Colmar-Berg, Koerich, Manternach, Niederanven, Putscheid, Reckange/Mess, Schüttringen, Stadtbredimus und Wormeldingen. Die absolut höchsten laufenden Kredite wiesen Wiltz (65,9 Millionen Euro), Echternach (52,4 Millionen) und Differdingen (49,5 Millionen) aus. Wobei die von Wiltz zwischen 2018 und 2022 um 130 Prozent wuchsen, die von Echternach um 90 Prozent, während die von Differdingen um 22 Prozent abgebaut wurden. Die Angaben machte Innenministerin Taina Bofferding (LSAP) auf eine parlamentarische Anfrage des DP-Abgeordneten André Bauler hin.

Damit Kreditschulden nicht zum Problem werden, wacht das Ministerium seit 1992 darüber, dass die Kosten für ihre Bedienung 20 Prozent der ordentlichen Einnahmen einer Gemeinde nicht übersteigen. Ob 2022 sich jemand dem Limit näherte, ist noch nicht bekannt. 2021 lagen die Ausgaben für Tilgung und Zinsen relativ zu den ordentlichen Einnahmen in fünf Gemeinden (Leudelingen, Lorentzweiler, Mertert, Wahl und Weiswampach) im zweistelligen Prozentbereich. Am höchsten war der Anteil in Weiswampach (13,7%), Mertert (13,3%) und Lorentzweiler (10,9%). Da die Kreditschulden Weiswampachs 2022 gegenüber dem Vorjahr um 78 Prozent auf 12,8 Millionen Euro zugenommen haben, gleichzeitig die Zinsen gestiegen sind, könnte diese Gemeinde sich vielleicht am ehesten dem 20-Prozent-Limit nähern. Wobei hinzuzufügen ist, dass Weiswampach (Foto: Sven Becker) 2021 nach dem interkommunalen Finanzausgleich 4 496 Euro pro Kopf seiner Bevölkerung zur Verfügung standen. Nur in Luxemburg-Stadt waren es mit 5 013 Euro pro Kopf noch mehr. ^{pf}

P O L I T I K

Differdingen/Alzette

Um Kandidaten für die Gemeindewahlen anzuwerben, verteilte die Sektion Esch/Alzette der Heimatpartei ADR diese Woche Broschüren an alle Haushalte. Darin werden ihnen die großen Themen vorgestellt, die sie „immens interessiereren“. Besonders informativ ist das vierseitige Heft nicht, und auch die Vorstandsmitglieder der ADR-Sektion dürften nur den wenigsten Eschern bekannt sein. Dafür enthält die Broschüre mehrere Schreibfehler und das Kapitel über die Lebensqualität und „de Charme vun der Minett-Metropol“ hat die ADR mit einem Bild des Differdinger Kulturzentrums Aalt Stadhaus illustriert. Wofür sie nicht nur in den sozialen Medien Häme und Spott erntete. ^{ll}

Blog



S O Z I A L E S

800 Millionen für Atomkraft

Während in Deutschland die Pläne der FDP zur Schaffung einer gesetzlichen Aktienrente bei den Koalitionspartnern SPD und Grüne keine Begeisterungstürme auslösen und sie darauf bestehen, dass der Bund ein Darlehen in Höhe von höchstens zehn Milliarden Euro aufnimmt, damit nicht mit den Renten der Beitragszahler/innen spekuliert werden muss, ist Luxemburg in dieser Hinsicht schon wesentlich „weiter“. 2004 wurde der Fonds de compensation (FDC) gegründet, um die Luxemburger Renten absichern zu helfen, doch schon wenige Jahre später geriet er wegen Investitionen in zweifelhafte Unternehmen in die Kritik. Waffenlieferanten wurden inzwischen aus dem Portfolio seiner Sicav entfernt, doch ONGs bemängeln weiterhin, der FDC lege nicht genug Wert auf Menschenrechte und Umweltschutz. Eine Gelegenheit, besser darauf zu achten, bietet sich jetzt: Die aktuelle Fünfjahres-Investitionsstrategie des FDC läuft Ende dieses Jahres aus. Schon im Dezember sollte der nach dem Tripartite-Modell besetzte FDC-Verwaltungsrat die neue Strategie beschließen. Doch weil der FDC noch immer 800 Millionen Euro (von insgesamt 26 Milliarden Euro an Rentenbeiträgen) in Unternehmen investiert, die im Bereich der Atomkraft tätig sind – und das obwohl die blau-rot-grüne Regierung auf europäischer Ebene unmissverständlich gegen Atomkraft ist –, hatten die Gewerkschaftsvertreter die Verwaltungsratssitzung aus Protest verlassen. Am 4. Januar nahm der Verwaltungsrat die neue Investitionsstrategie (sie prognostiziert eine Rendite von vier Prozent) nur mit den Stimmen der Regierungs- und Patronatsvertreter an. Sozialminister Claude Haagen (LSAP) plagte offenbar schon vorher ein schlechtes Gewissen, denn am 9. Dezember beantragte

er eine dringende öffentliche Konsultationsdebatte beim Kammerpräsidenten, die nächsten Donnerstag stattfinden soll. Zur Vorbereitung der Debatte hatte die linke Abgeordnete Myriam Cecchetti vorgeschlagen, das Angebot von Greenpeace und ASTM anzunehmen, die Abgeordneten in einer Sitzung des parlamentarischen Sozialausschusses zur Vorbereitung der Debatte zu beraten. Außer den Piraten unterstützte das aber keine Partei. Die Grünen zitierten diese Woche in einer Mitteilung ihren Abgeordneten Charles Margue mit den Worten, das gesamte Portfolio der FDC-Sicav müsse kompatibel mit dem 1,5 Grad-Klimaziel sein. Investitionen in Atomkraft und fossile Energien stellten ein finanzielles Risiko dar und gefährdeten die zukünftige Sicherheit der Renten. Nächste Woche werden auch die anderen beiden Regierungsparteien Farbe bekennen müssen. ^{ll}

L A N D W I R T S C H A F T

Flexible Handhabung

Nach dem Agrargipfel vom vergangenen Donnerstag bleibt es bei der Viehbegrenzung, wie vom Agrargesetz vorgesehen. Damit soll der Ammoniakausstoß gedrosselt werden. Die Vertreter der Bauernverbände zeigten sich trotzdem zufrieden. Denn bereits vor dem Gipfel hatte das Landwirtschaftsministerium ihnen unter anderem eine flexiblere Handhabung der Begrenzung versprochen. Vor allem Betriebe, die technische Lösungen zur Emissionsverringerung einsetzen, könnten weiterhin wachsen. Premier Xavier Bettel übernahm beim Gipfel die Rolle eines diplomatischen Vermittlers zwischen den Landwirten, aber auch zwischen Landwirtschafts- und Umweltministerium. Umweltministerin Joëlle Welfring (Grüne) wiederum setzte sich für die Schaffung eines „Zukunftsdësch Landwirtschaft“ ein, an dem auch die Zivilgesellschaft und Konsumenten beteiligt wären. sm

B I L D U N G

Verbotene Frucht

Während Bildungsakteure weltweit den besten Umgang mit Bildschirmzeit und Künstlicher Intelligenz besprechen, wollte der ADR-Abgeordnete Fred Keup in einer parlamentarischen Frage von DP-Bildungsminister Claude Meisch wissen, wie er zu einem generellen Smartphone-Verbot an Schulen steht. Er berief sich auf das Beispiel bayerischer Schulen, an denen das Smartphone eine Zeit lang nur in den Pausen gestattet war, und nannte Konzentrationsmangel, Cyber-Mobbing und Betrugsmöglichkeiten als mögliche Motivationen. Obwohl Schulen in China und Australien ähnliche Telefonverbote eingeführt haben, deuten bisherige Studienergebnisse darauf hin, dass sie zumindest auf die schulische Leistung keinen Einfluss haben. Meischs Antwort fällt ähnlich aus: Der verantwortungsvolle Umgang mit dem Telefon sei von großer Bedeutung. Für die Grundschulen lege eine großherzogliche Verordnung fest, dass Handys während des Unterrichts, in den Pausen und im Schulgebäude ausgeschaltet bleiben sollen. Ob das in der Realität so ist, ist eine andere Frage. An den Sekundarschulen gilt theoretisch die gleiche Regel für den Unterricht, außer die Lehrkraft erlaubt das Gegenteil explizit. Den einzelnen Schulen wird durch die Schulchartas eine gewisse Autonomie zuerkannt, was die Reglementierung angeht: An manchen müssen Schüler/innen ihr Smartphone zu Unterrichtsbeginn in eine spezielle Kiste legen. ^{sp}

G E S U N D H E I T

Win-Win auf der Couch

Die Gesundheitswelt ist voller Widersprüche. Die nun in Kraft getretene Kassenpsychotherapie ist auch einer: 44,28 Euro zahlt ein Patient pro Sitzung zu. Denn

von dem Tarif, der sich mit der neuen Indextranche auf 147,60 Euro beläuft, erstattet die CNS 70 Prozent, soviel wie beim Kiné. Günstiger wird es bei einem Psychiater, der auch als Psychotherapeut anerkannt ist. Therapeuten mit Grundberuf Arzt dürfen beide Berufe ausüben. Für eine Stunde Behandlung beim Psychiater müssen zwar 212,07 Euro vorgestreckt werden, doch die CNS übernimmt 88 Prozent. So dass die Eigenbeteiligung mit 25,40 Euro knapp 19 Euro niedriger liegt als beim Therapeuten, der kein Psychiater ist.

Darauf angesprochen, erklärte CNS-Präsident Christian Oberlé, der Therapie-Akt in der Gebührentabelle für Psychotherapeut/innen sei „inhaltlich ein anderer“ als die bis zu 60 Minuten „Traitement individuel avec ou sans prise en charge biopsychosociale“ durch Psychiater/innen. Doch: Erst vor anderthalb Jahren waren die Psychiatrie-Tarife überarbeitet und deutlich erhöht worden, um diese Disziplin aufzuwerten. Bis dahin konnten Psychiater/innen fast nur Psychotherapien in Rechnung stellen, danach verschwand der Begriff aus ihrem Gebührenkapitel. Könnte, wer die Zusatzqualifikation Psychotherapeut hat, nur 147,60 Euro pro Sitzung berechnen, würden diese Psychiater/innen 65 Euro verlieren – in einem Arztberuf, in dem wenig verdient wird: 2021 lag die mittlere Jahres-Honorarermasse pro Psychiater bei 270 000 Euro – 50 000 Euro unter dem Durchschnitt über alle Fachrichtungen und fast eine halbe Million unter der Spitzen-Disziplin Radiologie. Die Frage, die sich immer dringender stellt, lautet nicht, wieviel ein Arzt verdient. Sondern auf welchem Weg Ärzte überhaupt bezahlt werden. Dies beinah nur über die Gebührenordnung „pro Akt“ abzuwickeln, wird zu immer neuen Widersprüchen führen. ^{pf}

Maschinelles Lernen

Sarah Pepin

Am Beispiel ChatGPT zeigt sich einmal mehr, wie Bildung der Technologie hinterherhinkt. Der Umgang mit Künstlicher Intelligenz stellt schulische Institutionen vor grundlegende Herausforderungen

Alle im selben Bot Wird ChatGPT3 dazu aufgefordert, einen Artikel im Stil des *Land* zu verfassen, spuckt er innerhalb weniger Sekunden einen drögen Text zu den Fortschritten und Herausforderungen des Landes Luxemburg aus, den wir Ihnen an dieser Stelle ersparen. Die Maschine hat nicht genug Daten aus der Zeitung zur Verfügung, um der Aufgabe gerecht zu werden. Die neuronalen Simulationen, die der Roboter namens ChatGPT3 aus dem Unternehmen OpenAI mithilfe von Künstlicher Intelligenz (KI) erzeugt, rangieren jedoch von der Lösung komplexer Matheprobleme zu Computercode, literarischen Analysen und Einschätzungen zum Stand der europäischen Digitalwirtschaft. Zehn Milliarden Dollar wird Microsoft in den Roboter investieren, der seit seinem Erscheinen im November 2022 für Diskussionen und nicht minder Angst und Schrecken sorgt. Denn die Künstliche Intelligenz scheint mit ChatGPT3, Teil der sogenannten *generative artificial intelligence*, einen neuen, vorläufigen Zenit erreicht zu haben.

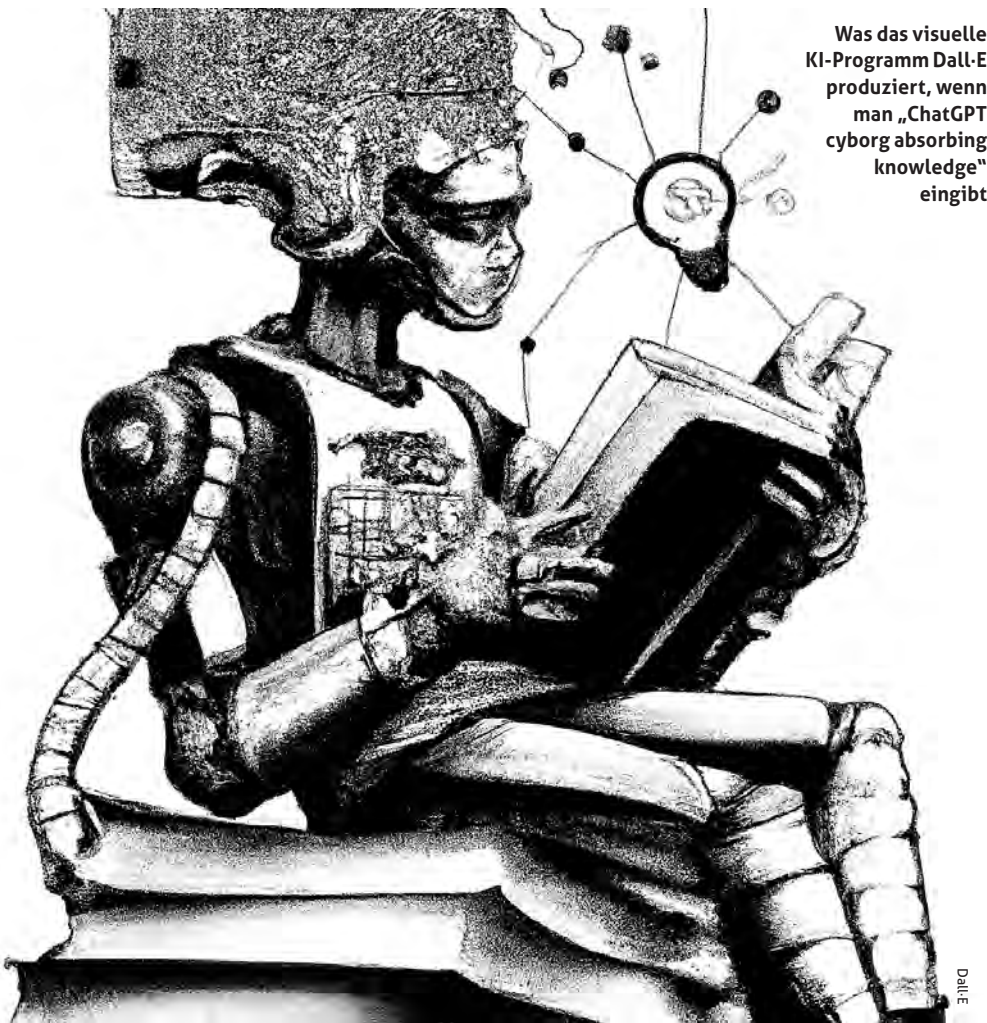
Die Urteile über die Performance der Software fallen je nach Aufgabe und Kommentator von „faszinierend“, „ein *Gamechanger*“, über „enttäuschend“ weil zu „relativierend“ bis hin zu „fehlerhaft“ aus. Das Programm collagiert aus Online-Dokumenten, Webseiten und Büchern in Sekunden Neues – und das oft auf höchstem Niveau, auch was Rechtschreibung und Grammatik angeht. Fest steht, dass diese Art von Textproduktion eine Wende im Fortschritt der Technologie einleitet. In der Europäischen Union soll bis Frühjahr 2024 ein gesetzlicher Rahmen geschaffen werden, um die Grenzen von Künstlicher Intelligenz, die Risiken präsentiert, festzulegen. Vor allem für die Bildung stellen sich nämlich eine Reihe grundlegender Fragen. Manche Institutionen reagierten mit der eisernen Faust: In Australien haben acht Universitäten die Software verboten; von New Yorks Schulen wurde die Nutzung des Programms ebenso verbannt. In den Vereinigten Staaten, wo es bereits Studententrug durch ChatGPT gab, vernetzen sich Universitäten zu Task-Forces, die den Umgang damit diskutieren wollen, etwa wie sich das Abfragen von Wissen durch texterzeugende KI verändern wird.

The Limits of Control Einer unwissenden luxemburgischen Englischlehrerin, der wir die Antworten zur Fragestellung des *Englisch-Premièresexamen* aus dem Jahr 2019 der Sektion A zu *Macbeth* und *A Handmaid's Tale* vorgelegt haben, benotet die Leistung von ChatGPT zwischen gut und sehr gut. Der Essay, der über das kanonisierte Shakespeare-Werk geschrieben werden musste, indem Schüler/innen anhand von textlichen Elementen das Übernatürliche im Theaterstück illustrieren sollten, und für den sie maximal 30 Punkte bekommen konnten, sei „sprachlich sehr gut und inhaltlich fundiert“, so das Feedback der Lehrkraft. Dass der Text von einer Maschine geschrieben wurde, ist ihr nicht aufgefallen. Nach Aufdecken merkt sie allerdings an, die Sprache habe eher nach einem Muttersprachler geklungen.

Gegensoftwares sollen auch in Luxemburg genutzt werden, um zu kontrollieren, ob ein Text eventuell mit KI geschrieben wurde. Sie sind noch nicht besonders fortgeschritten. Im Falle des ChatGPT-Englischexamens urteilt die App ChatZero, die von einem Princeton-Student entwickelt wurde: „Your text is most likely human written but there are some sentences with low perplexities“. Und fügt hinzu: „The nature of AI-generated content is changing constantly. While we build more robust models for GPTZero, we recommend that educators take these results as one of many pieces in a holistic assessment of student work.“ Ein Katz-und-Maus-Spiel: ChatGPT und seine Kontrollorgane werden zeitgleich besser. (Das Bildungsministerium arbeitet gerade an einem zeitnahen Newsletter, um das Lehrpersonal über die KI-Apps und ihre Kontrolloptionen zu informieren.)

Vorsicht und Skepsis sind mehr als angebracht. Denn ChatGPT arbeitet mit Plausibilitäten, also Wahrscheinlichkeiten, und integriert so eben auch Fake News, die im Internet zirkulieren, in seine Antworten. Die Gefahr geht auch von anderen, spezialisierten KI-Applikationen aus, die den Rechercheaufwand eines Wissenschaftlers zwar bedeutend erleichtern, mitunter aber auch inkorrekte Daten enthalten – ein Teufelskreis.

Copy Paste Bei den Bildungsakteuren in Luxemburg herrscht insgesamt Einigkeit, dass ein Verbot keine Lösung darstellt. „Wir müssen akzeptieren,



Back to the roots, um der maschinengetriebenen Seelenlosigkeit zu trotzen

dass KI die Art und Weise, wie wir die Arbeiten der Studenten bewerten werden, verändern wird“, sagt Catherine Léglu, Vizerektorin an der Uni Luxemburg. Es sei zu früh, um genau zu sagen wie, allerdings stelle sie sich vor, dass in Zukunft mündliche Examen, Präsentationen und laufende Kontrolle wichtiger werden. „Wenn wir uns auf das Engagement des Studenten konzentrieren, und aus einer reinen Dissertationsoptik herauskommen, wird es klappen“. Man könne KI live benutzen, um Applikationen wie ChatGPT gemeinsam kritisch zu hinterfragen, sie also in den Unterricht einbinden, um ihre Chancen und Probleme zu verstehen und einen bewussten Umgang damit zu ermöglichen. Catherine Léglu sieht die Institutionen klar in der Verantwortung, die jungen Erwachsenen und Schüler/innen in einem kritischen Umgang mit der KI zu unterstützen und so ihre Reflexion zu stärken. An der Uni wird indes über digitale Ethik nachgedacht, und Forschungsgruppen werten die Antworten von KI-Tools wie ChatGPT gezielt auf Originalität und Logik aus, um sie besser einzuschätzen. Und die Richtlinien, die akademischen Betrug definieren, werden gerade aktualisiert, um KI zu beinhalten.

Auch in Sekundarschulen wird bereits informell über das Thema gesprochen. Raoul Scholtes von der Féduse bestätigt, das Bewusstsein darüber steige unter Sekundarlehrer/innen. „Nach dem Taschenrechner, dem Internet und Copy Paste kommt hier ein weiteres Mittel, mit dem wir zurechtkommen müssen“, sagt er. Das Bildungssystem passe sich dem Wandel nicht schnell genug an, und das Lehrpersonal müsse durch die rasanten technologischen Fortschritte „ewige Aufmerksamkeit und Anpassung“ an den Tag legen. In den Prüfungssituationen der Sekundarschule säßen Schüler mit „Blatt, Stift und Gehirn“ im Saal, sodass dort kein Betrugsrisiko bestünde.

Im Fach *Digital Sciences*, das zur *Rentrée* 2024 flächendeckend ab 7^e bis 5^e eingeführt wird, wird KI thematisiert. Mike Dostert, verantwortlich für die Schulentwicklung und Mathelehrer am Lycée Aline Mayrisch, erklärt, künstlich erzeugte Texte seien dann auf der 5^e vorgesehen. Projektarbeit, bei der die Schüler verschiedene KI-Applikationen recherchieren und kennenlernen, gebe es an dieser Schule schon, doch das Bewusstsein bei den Schüler/innen sei noch nicht besonders groß. In seinen eigenen Matheskursen auf den hohen Klassen integriert er mathematische KI-Applikationen schon seit Jahren, um den Schüler/innen beizubringen, Resultate zu kontrollieren. „Der Diskurs um KI stellt eine große Herausforderung dar, denn der Trend geht natürlich zu

„Ich muss das nicht mehr lernen, die Maschine macht das schon“. Wie die Wissensvermittlung der Zukunft wohl aussehen wird, wenn ein Roboter den Praxisexamen, der jemanden an der Yale Universität dazu befähigt, in den USA Medizin auszuüben, ohne Weiteres schafft? Wie diese Umwälzung nicht nur den Bildungsbereich, sondern die Gesellschaft verändern wird, diese Fragen und ihre Antworten muten sich bisher nur die wenigsten zu – sicherlich auch, weil sie so ungreifbar erscheinen. Dass es bei banalen Hausaufgaben immer weniger um ein Resultat gehen kann, das ohne Erklärung abgegeben wird, scheint im Vergleich weniger bedeutsam.

Höldertlin „Es wird immer schwieriger werden, einem Schüler zu erklären, dass er eine Klasse nicht geschafft hat, weil er die französischen Grammatikendungen nicht kann“, sagt Lex Folscheid, erster Regierungsberater im Bildungsministerium. Natürlich gebe es keine Kompetenzen ohne Wissen, und in zehn bis fünfzehn Jahren sei jeder Kurs ein Stück weit *digital science*. Das Ministerium aber will im Gegenzug zum rasanten Tech-Fortschritt neben Coding die sogenannten vier Ks stärken: Kritisches Denken, Kreativität, Kommunikation und Kollaboration. Dies seien urmenschliche Kompetenzen, und das Ideal einer urmenschlichen Bildung sei nach wie vor von größter Bedeutung, entgegnet Lex Folscheid. Auch wenn automatisierte Prozesse den Menschen in Zukunft in vielen Bereichen ersetzen würden, „bilden wir nicht für den Arbeitsmarkt aus, sondern für einen starken Menschen und einen starken Bürger“. Zu dieser Kompetenzentwicklung gehöre eben auch, sich länger mit einem Hölderlin-Gedicht zu befassen. Ein Back-to-the-roots, um der maschinengetriebenen Seelenlosigkeit zu trotzen.

An den mannigfachen Reaktionen der Menschen auf ChatGPT zeigt sich jedenfalls die Essenz des Menschseins im Wechsel zwischen Besorgnis und freudiger Spielerei. Die zahlreichen Versuche, die User/innen an den Tag legen, um das Programm einzuschätzen, zu überlisten, seine Grenzen auszuloten und aufzuzeigen, sind auch eine Art Versicherung von uns an uns selbst, dass wir ihm immer noch „überlegen“ sind, dass wir noch nicht ganz obsolet geworden sind in unseren geistigen Tätigkeiten als Reporter/innen, Sachbearbeiter, Mathelehrer oder Reiseführer, während wir immer intensiver mit Maschinen koexistieren. Da es in der Natur der KI liegt, dass sie sich stets verbessert, dürften wir dieses Gefühl wohl nur auf Zeit gepachtet haben. OpenAI wird bald die nächste, bessere Version von ChatGPT vorstellen: ChatGPT4, und Google hat einen Roboterrivalen in der Form von LaMDA erschaffen. Ein Mensch wird es immer noch nicht sein. Konfrontiert mit einem Song, der von ChatGPT in Nick-Cave-Manier geschrieben wurde, hielt Nick Cave treffend fest: „ChatGPT's melancholy role is that it is destined to imitate and can never have an authentic human experience, no matter how devalued and inconsequential the human experience may in time become.“ ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

35 Stunden sind genug

Alle fünf Jahre verspricht die LSAP, im Fall einer Wiederwahl die gesetzliche Arbeitszeit zu senken. Das sorgt jedes Mal für die beabsichtigte Aufregung bei rechten Politikern und Lobbyisten. Ihre Aufregung lässt die LSAP als Vertreterin der klein gehaltenen Leute erscheinen.

Die Aufregung ist verständlich: Die Arbeitsstunden sind die Einheit, in der die Arbeitskraft gemessen und bezahlt wird. Beim Kampf um die Arbeitszeit geht es um den Kernpunkt des Lohnverhältnisses, der herrschenden Produktionsweise.

Deshalb können die Unternehmer und sympathisierenden Politiker, Leitartikler und Experten nur warnen: vor einem Arbeitskräftemangel, dem Verlust der Wettbewerbsfähigkeit, dem Ruin der Volkswirtschaft. Sie ziehen eine Flexibilisierung der Arbeitszeit vor. Dann entfallen die Überstundenaufschläge. Ihre Warnungen wiederholen sie seit anderthalb Jahrhunderten. Seit der Einführung 1876 des gesetzlichen Achtstundentags für zwölfjährige Kinder.

Arbeitszeitverkürzung bei gleichem Lohn geht auf Kosten des Mehrwerts. Deshalb wird sie nur durch Arbeitskämpfe erreicht. Das geschieht zyklisch: Zuerst setzen die Beschäftigten Arbeitszeitsenkungen in jenen Betrieben durch, wo der gewerkschaftliche Organisationsgrad am höchsten ist. Meist war es im Bergbau und in der Stahlindustrie. Ist die Arbeitszeit in den wichtigen Branchen verringert, senkt das Parlament die gesetzliche Arbeitszeit. Um einen „unlauteren Wettbewerb“ zwischen den Wirtschaftszweigen zu verhindern. Und den Unmut der Beschäftigten mittelständischer Betriebe ohne Kollektivvertrag zu besänftigen.

Oft sind diese Bewegungen Teile von internationalen Zyklen. Am Anfang der Zyklen stehen Produktivitätsgewinne durch Dampfkraft, Elektrizität, Erdöl, Fließbänder, Roboter, Computer, Internet... Dank der technischen Neuerungen produzieren weniger Beschäftigte mehr Waren und Dienstleistungen. Beim Kampf um Arbeitszeitverkürzungen geht es folglich um die Frage: Wer kassiert die Produktivitätsgewinne? Mit Bedauern behalten die Unternehmer die Produktivitätsgewinne lieber ein. Wegen der Wettbewerbsfähigkeit.

Luxemburg spielt nie eine Vorreiterrolle im Arbeitsrecht. Vor einem halben Jahrhundert wurden die 45- und 40-Stundenwoche eingeführt. Das

Luxemburger Wort prophezeite, „dass der Übergang zur 40- oder 35-Stundenwoche sich im wirtschaftlichen Leben viel schneller vollziehen wird, als es die Gesetzestexte vorsehen werden“ (14.11.1970). Doch es war die letzte Senkung der gesetzlichen Arbeitszeit.

Die von Georges Engel bestellte Studie hat einen einzigen Zweck: Die LSAP unverzichtbar für eine Kürzung der Arbeitszeit erscheinen zu lassen

Der letzte Zyklus der Arbeitszeitverkürzung fiel in die Achtzigerjahre. Die Arbeiterbewegung war in der Defensive. Heimische Gewerkschafter verteilten noch einige IG-Metall-Aufkleber „35 Stunden sind genug“. Später versprach die LSAP mit Pan und Pot eine Arbeitszeitrevolution durch Tarifverhandlungen. Sie blieb ein Rohrkrepiere: 20 Jahre später verspricht die LSAP noch immer Arbeitszeitverkürzung.

2021 betrug die Wochenarbeitszeit von Vollbeschäftigten 41,1 Stunden. Das war laut Eurostat mehr als der EU-Durchschnitt, mehr als in den Nachbarländern. Dort sank die Wochenarbeitszeit während der letzten zehn Jahre. In Luxemburg nahm sie zu: von 40,4 auf 41,1 Stunden.

Die Rolle der Sozialdemokratie ist es, Sozialkonflikte von der Straße ins Parlament zu verlagern. Arbeitsminister Georges Engel verhindert die Mobilisierung von Arbeiterinnen, Angestellten und Beamten. Deshalb mobilisiert er Experten. Ihre Studie soll bis März „les avantages et les désavantages d’une réduction du temps de travail“ abwägen. Die Antwort war bisher für die Sozialdemokratie eindeutig. Arbeitskämpfe der Beschäftigten für die Senkung ihrer Arbeitszeit würden die LSAP überflüssig machen. Die Studie hat einen einzigen Zweck: Die Vermittlung der LSAP unverzichtbar erscheinen zu lassen. Notfalls auf Kosten einer Arbeitszeitverkürzung. ● Romain Hilgert



Arbeitsminister Georges Engel beim Neujahrsempfang der

LSAP vor zwei Wochen in Schengen

Proporzwahlkampf ohne Parteien

Stéphanie Majerus

Im Geimeinderat Redingen brodet ein Konflikt um die Ämter des Zweiten Schöffen. Parteipolitik funkt dabei kaum rein. In der Gemeinde, die auf Proporz umstellt, stehen lokale Herausforderungen im Vordergrund

„Et war eng glacial Stämmung“, behauptet Raymond Remakel, Gemeinderat in Redingen und Piratenpartei-Mitglied. Am Dienstagabend um 20 Uhr fand in Redingen eine Gemeinderatssitzung unter Ausschluss der Öffentlichkeit statt. Der Gemeinderat stimmte darin, dass der Zweite Schöffe Tom Faber in seinen interkommunalen Ämtern durch andere Vertreter ersetzt wird. „Seine Aufgabe war es, die Augen und Ohren des Gemeinderats zu sein, aber er war nie in den Versammlungen anwesend“, so Remakel. Um zu verdeutlichen, dass er sehr wohl bei interkommunalen Sitzungen dabei war, unterbreitete Tom Faber dem Rat sein Anwesenheitspensum in den Sitzungen des regionalen Tourismusbüros: In immerhin zehn von 15 Sitzungen sei er zugegen gewesen. Seine Ratskollegen interpretieren die Zahlen anders: Er habe ein Drittel der Sitzungen verpasst. Bürgermeister Henri Gerekens erwähnt zudem, Tom Faber habe im Réidener Syndikat lediglich an fünf der letzten 23 Sitzungen teilgenommen. Dabei hatte er ein Wochenpensum von fünf Stunden, um seine Ämter wahrzunehmen. Wegen einer Operation und eines Unfalls seiner Frau habe er sein gemeindepolitisches Engagement einschränken müssen, verteidigt sich seinerseits Tom Faber. Außerdem habe Bürgermeister Gerekens alle Termine des Centre d'initiative de gestion régional verpasst.

Am Dienstagnachmittag sei darüber hinaus ein Brief von Tom Fabers Anwalt eingetroffen, in dem dieser den Gemeinderäten unter Androhung eines Verfahrens verbieten will, über einen Vorfall in einer öffentlichen Sitzung am 12. Januar zwischen Tom Faber und seinen Gemeinderatskollegen zu berichten. Niemand aus dem Gemeinderat wollte sich bisher zur Natur des Konfliktes äussern. Ein ehemaliger Gemeindepolitiker antwortete auf Nachfrage: „Ech weess näischt, a wëll näischt wëssen.“

In Redingen finden in sechs Monaten in (fast) gewohnter Art Gemeindewahlen statt. Zwar hat die Gemeinde die Marke der 3 000 Einwohner letztes Jahr knapp überschritten und muss deshalb auf das Proporzsystem umstellen. Das Desinteresse an Parteipolitik auf Lokalebene ist jedoch mit Händen zu greifen, obwohl fast alle Gemeinderäte Mitglieder einer Partei sind. Voraussichtlich zwei Bürgerlisten werden aufgestellt: Eine auf der fast der gesamte bisherige Rat vertreten ist: Bürgermeister Henri Gerekens (CSV), der Erste Schöffe Luc Pauly (LSAP), Monique Kuffer (parteilos), Charel Welter (Pirat), Jeff Müller (CSV) und Raymond Remakel (Pirat) sowie fünf weitere Personen. Nur Tom Faber ist nicht auf der Liste. Das ehemalige LSAP-Mitglied ist dabei, sich an die Spitze einer eigenen Liste zu stellen. Die elf Kandidaten stünden nahezu fest und würden in einem Monat bekannt gegeben. Nur soviel wolle er verraten: Personen mit einem klaren parteipolitischen Profil seien nicht dabei. Die Liste mit den amtierenden Räten werde demnächst ein „moderates“ Wahlprogramm ausarbeiten. Moderat, weil man mit einem kleinen Budget auskommen müsse. Bürgermeister Gerekens spricht gerne über Ausgaben und Einnahmen: „Letztes Jahr hatten wir Einnahmen in Höhe von 15 Millionen und Ausgaben von 14,9 Millionen Euro.“ Ihn beschäftigt der Bau einer neuen Schule, der bald wegen dem Bevölkerungszuwachs anstehe. „Da kommen enorme Summen auf unsere kleine Gemeinde zu“.

Zwar orientiere man sich an Vorschlägen der eigenen Partei für die Ausrichtung der Gemeindepolitik, wie die Idee der Piraten, Gemeinderatssitzungen der Transparenz wegen aufzuzeichnen, erläutert Raymond Remakel. „Parteipolitik spielt in kleinen Gemeinden trotzdem kaum eine Rolle, – wir haben unsere lokalen Probleme“. Man verstehe sich gut untereinander, es bestünde kein

Die Chiffre „Wëlle Westen“ etablierte sich, um die Landflucht und die Charakteristiken einer strukturschwachen Region auf den Punkt zu bringen

CSV-Piraten-Antagonismus im Rat. Im Gegenteil, man arbeite „tipptopp“ zusammen. Ihm zufolge sollte man, wie das Syvicol vorschlägt, die Grenze für das Proporzsystem auf mindestens 6 000 Einwohner hochschrauben. Syvicol-Präsident Emile Eicher (CSV) argumentiert, um Parteilisten aufzustellen, müsse man bei fünf Parteien erst einmal 55 Leute finden. In kleineren Gemeinden würden sich viele Bürger zwar punktuell engagieren wollen, aber nicht längerfristig parteipolitisch. Bürgermeister Henri Gerekens sieht allerdings auch Vorteile, die mit der Umstellung einhergehen. Unter anderem steigt der politische Urlaub von Ratsmitgliedern von drei auf fünf Stunden. Für Bürgermeister von 13 auf 20.

Während der Kanton Redingen derzeit ein Einwohnerwachstum verbucht, war das vor 50 Jahren anders. In der Mitte des 20. Jahrhunderts lebte die Bevölkerung von landwirtschaftlichen Tätigkeiten oder arbeitete in den Martelinger Schiefergruben. Doch letztere fuhren den Schieferabbau zurück, 1953 wurde die an die Gruben gekoppelte Jhangeli-Strecke für den Gütertransport eingestellt. Und 1967 wurde der Eisenbahnbetrieb der Attertlinie abgewickelt – der

Kanton fühlte sich vom Rest des Landes abgeschnitten. Camille Gira, erster grüner Bürgermeister (in der Majorzgemeinde Beckenrich), zeichnete 2003 in einem *Forum*-Beitrag einen trostlosen Kanton: „Die Zahl der landwirtschaftlichen Betriebe geht dramatisch zurück, (...) die jungen Leute verlassen die Gemeinden, die alte Bausubstanz steht leer und verfällt, einzelne Bauernhäuser werden abgerissen“, beschrieb er den Zustand in den 60-er und 70-er Jahren. Die Chiffre „Wëlle Westen“ etablierte sich, um die Landflucht und die Charakteristiken einer strukturschwachen Region auf den Punkt zu bringen.

Aber der Wind dreht sich noch vor der Jahrtausendwende: Nach den Wahlen von 1988 kommt es zu einem interkommunalen politischen Aufbruch. Das Gemeindesyndikat Réidener Kanton wird gegründet. Daraufhin entsteht eine regionale Kindertagesstätte, eine interkommunale Gewerbezone und eine Musikschule, der Busbetrieb nach Luxemburg-Stadt und Diekirch wird erweitert, das Altenheim ausgebaut. In den Nullerjahren kommt die Renovierung des Schwimmbads hinzu sowie der Bau des Réidener Lycée. Léon „Pollo“ Bodem (LSAP) ist heute der dienstälteste Bürgermeister des Kantons. Der Useldinger ist seit 22 Jahren im Amt und blickt zufrieden auf die Zusammenarbeit im interkommunalen Syndikat zurück: „Alle neun Gemeinden waren sich einig, dass es voran gehen sollte.“ Es habe dabei kein Gezanke wegen des Standorts gegeben, obwohl insbesondere die Gemeinde Redingen von den Infrastrukturen profitiert, da diese in ihrer Kommune angesiedelt sind. Useldingen konnte sich in den letzten Jahren lediglich durch die Renovierung der Burg und den Bau der Mushrooms hervortun – Unterkünfte, die wie Pilze aussehen und ein Bed- und Bike-Tourismuskonzept beherbergen. Letztlich aber hätten alle von dem Infrastruktur-Ausbau profitiert, da Dotationen an die neun Gemeinden zurückfließen. Im Syndikat spiele dabei die Parteimitgliedschaft keine Rolle, sondern die Bedürfnisse der Region. „De Kanton ass viru Joren aus sengem Dornröschschlof erwacht an huet sech ee Numm gemaach“, erzählt Pollo Bodem stolz.

Ähnliche Aussagen kommen von Luc Recken, Bürgermeister von Vichten. Er urteilt, Parteipolitik solle in kleinen Gemeinden und der Kantonalpolitik außen vor bleiben. Er selbst ist derzeit parteilos, sympathisiert jedoch mit Fokus und will eine künftige Mitgliedschaft nicht ausschließen. Der zweite Schöffe in Vichten, Jean Colomera, war Mitglied der ADR und Mitgründer der PID. Aber eigentlich hätten Parteienliegen in Majorzgemeinden kaum Fuß gefasst. „Ich beneide die Gemeinde Redingen, die jetzt umstellen muss, nicht“, sagt Luc Recken.

Während gemeinhin die CSV stets dominierende Partei im Kanton war, sind mittlerweile alle Parteien vertreten. Die LSAP stellt in Saeul und Useldingen den Bürgermeister, die DP in Grosbous und die Grünen in Wahl die Bürgermeisterin. „Mit dem Zuzug von Bewohnern aus dem Zentrum und Süden hat sich die Wählerschaft in den letzten beiden Dekaden gewandelt. Früher gab es in den Dörfern Familien, in denen alle Mitglieder die Partei wählte, die der Vater vorgab. Das ist heute anders, man könnte sagen, die Wähler sind erwachsen geworden“, kommentiert Pollo Bodem. Raymond Remakel ist seinerseits dabei, mit dem Pressesprecher der Piraten, Starsky Flor, der in Useldingen bei den Gemeindewahlen antritt, und seinem Gemeinderatskollegen Charel Welter eine Redinger Sektion der Partei zu gründen. Gerüchten zufolge würde der Schwiegervater von Sven Clement, ein ehemaliger Redinger Gemeindepolitiker, ebenfalls als Bindeglied zwischen der Partei und dem Kanton fungieren. „Ech weess mol net op en iwwerhaapt ee Bic vun der Partei huet“, verneint Remakel.

In Zeiten, in denen sich die Abhängigkeit von fossilen Energien aus dem Ausland rächt, sticht insbesondere die Energiepolitik des Kantons hervor. 1997 kam es zu der Initiative „Komm spuer mat! – fir eng Regioun voller neier Energie“, die von dem Gemeindesyndikat De Réidener Kanton und einem Verein getragen wird. Ihr Ziel: Den Energiekonsum optimieren (also Energie zu sparen ohne Komfortverlust) und gänzlich auf Erneuerbare umstellen. Camille Gira erinnerte sich in seinem *Forum*-Beitrag, dass daraufhin die Minderwertigkeitskomplexe einer ehemals abgehängten Region mit neuem Selbstbewusstsein durch Slogans wie „De Réidener Kanton weist de Wee“ gefüllt wurde. Aktuell liegt die Stromproduktion aus Erneuerbaren bei etwa 40 Prozent. Um dem 100-Prozent-Ziel näher zu kommen, visierte der Kanton 2019 den Bau von fünf weiteren Windrädern an, die 8 000 Haushalte versorgen könnten. Daraufhin wurde eine Unterschriftenaktion gegen deren Bau organisiert, bei der 735 der damals 2 800 Personen aus der Redinger Gemeinde unterschrieben. Als eine Bürgerversammlung einberufen wurde, für die alle Unterzeichner einzeln eingeladen wurden, erschienen lediglich 70 Opponenten. Dem Vernehmen nach handelte es sich um eine Tür zu Tür-Aktion, bei der Personen sich unvorbereitet eine Unterschrift aufschwätzen ließen.

Vor dem Rathaus in Redingen steht eine Kropemann-Statue. Seine Zehenspitzen zerrinnen am Stein entlang. Eine überdimensionierte Mütze und ein Vollbart verdecken sein Gesicht, an seinem Körper hängen Algen und in der rechten Hand hält er einen *Krop*. Der Kropemann ist ein Wassergeist, dem in einem Gedicht von Willi Goergen nachgesagt wird, Kinder zu „kropen“, die sich zu nah am Attert-Ufer bewegen. 2016 versicherten die Einwohner von Redingen jedoch gegenüber *Luxembourg Times*, man habe die Gestalt mittlerweile umgedeutet: Er sei kein düsterer Kinder-Fänger mehr, sondern der Beschützer des Attert-Tals. Ob er den Gemeinderat vor weiteren Turbulenzen vor den Wahlen beschützt, ist noch offen. ●



Raymond Remakel: „Parteipolitik spielt in kleinen Gemeinden trotzdem kaum eine Rolle“

Paulette Lenert mit ihrem Förderer Etienne Schneider und Franz Fayot beim Luxembourg-Ukraine Business Forum am Dienstag in der Abtei Neumünster, im Vordergrund unterhalten sich ihre Kontrahenten Xavier Bettel (DP) und Luc Frieden (CSV)



Sven Becker

„Ech si prett“

Luc Laboulle

Paulette Lenert fühlt sich persönlich dazu bereit, die LSAP in den Wahlkampf zu führen. Politisch ist sie jedoch noch in der Ausbildung

Spitzenkandidatin „An da wëll ech iech och soen, dass ech prett sinn. Ech si prett fir d'LSAP, fir zesumme mat menger Partei an dës Wal ze goen“, verkündete Vizepremierministerin Paulette Lenert nach monatelangem Zögern und Zaudern freudestrahlend am 20. Januar beim *Neijoerschpatt* der Lëtzeburger Sozialistesche Aarbechterpartei. Die LSAP und die breite Öffentlichkeit hatten sehnüchlich auf dieses Bekenntnis gewartet. Zum ersten Mal hatte der damalige Fraktionspräsident Georges Engel sie Anfang August 2020 als mögliche Spitzenkandidatin ins Gespräch gebracht, wenige Wochen nachdem im ersten Politmonitor nach Beginn der Corona-Pandemie 90 Prozent der Befragten die neue Gesundheitsministerin als sympathisch und kompetent eingeschätzt hatten. Solche Werte hat in den vergangenen Jahren kein anderer Luxemburger Politiker erzielt. Seitdem hat Paulette Lenert zwar stetig an Zustimmung verloren, konnte ihre Führungsposition im Beliebtheits-Ranking aber Ende November erneut behaupten, weil auch ihre direkten Konkurrenten Jean Asselborn (LSAP) und Xavier Bettel (DP) an Zustimmung eingebüßt haben.

Mit ihrem „ech si prett“ wollte Paulette Lenert der Parteibasis signalisieren, dass sie sich persönlich bereit dazu fühle, die LSAP als nationale Spitzenkandidatin in den Wahlkampf zu führen. Ob sie dafür auch politisch bereit ist? Daran wird bisweilen gezweifelt, selbst innerhalb ihrer eigenen Partei. Denn noch ist unklar, wofür sie eigentlich steht, welche Ansichten sie in wesentlichen Fragen vertritt, insbesondere in denen, die für die LSAP nach wie vor am wichtigsten sind: Sozialstaat, Lohn- und Arbeitsbedingungen, Steuerpolitik und Sozialsysteme. Damit das nicht auffällt, hatte die LSAP beim *Neijoerschpatt* in Schengen den Raum mit Plakaten und Transparenten dekoriert, auf denen der Slogan „Zäit fir eng staark Sozialdemokratie“ zu lesen war.

Doch in den Folgetagen machte Paulette Lenert die ganze Inszenierung eigenhändig zunichte. Im Interview mit dem *Tageblatt* erklärte sie, der Index öffne die Schere zwischen Arm und Reich immer weiter; die Steuerreform, nicht der Index, sei das richtige Instrument, um den sozialen Frieden zu bewahren. Gegenüber *Radio 100,7* philosophierte sie, der Index treibe die Gehälter ungebremst in die Höhe, insbesondere die hohen, und die von Dan Kersch im Juli geforderte Reform der Steuertabelle sei „dat natierlech Instrument“, um den Ausgleich herzustellen. Wenn kein Konsens über eine Steuerreform gefun-

Ist der Grund für Lenerts Aussagen Unkenntnis oder verfolgt sie damit eine eigene Strategie? Will sie tatsächlich den Index deckeln, wenn keine Übereinkunft über eine Steuerreform erzielt werden kann? Und wäre damit der soziale Frieden in Luxemburg wirklich gerettet?

den werde, könne eine Index-Deckelung der geeignete Weg sein, um die Schere zwischen Arm und Reich zu schließen, meinte Lenert.

Paradigmenwechsel Die LSAP hat sich seit seiner allgemeinen Einführung vor 50 Jahren nie für eine Deckelung des Index-Systems ausgesprochen. In ihrem Wahlprogramm von 2018 hatte sie sich noch damit gebrüstet, in der vorangegangenen Legislaturperiode dafür gesorgt zu haben, dass der automatische Index-Mechanismus wieder voll eingesetzt worden sei, und bekräftigte, sie werde auch weiterhin „ohne Abstriche“ an diesem System festhalten. Sollte sich ihre Position inzwischen geändert haben, wäre das ein bemerkenswerter „Paradigmenwechsel“. Allerdings deutet außer den Aussagen von Paulette Lenert nur wenig auf einen solchen Sinneswandel hin, denn am Dienstag, nachdem das Statec bekannt gegeben hatte, die nächste Indextranche falle am 1. Februar, twitterte LSAP-Wirtschaftsminister Franz Fayot: „Den Index-Mechanismus ass essentiel fir

d'Präsideierecht zu Lëtzebuerg auszegläichen an de soziale Fridden ze erhalen“. Fraktionspräsident Yves Cruchten bestätigt Fayots Aussage gegenüber dem *Land* und bekräftigt, die LSAP stelle den Index in seiner aktuellen Form nicht in Frage.

Was verrät das über die LSAP und ihre Spitzenkandidatin? Ist der Grund für Lenerts Aussagen Unkenntnis oder verfolgt sie damit eine eigene Strategie? Will sie tatsächlich den Index deckeln, wenn keine Übereinkunft über eine Steuerreform erzielt werden kann? Und wäre damit der soziale Frieden in Luxemburg wirklich gerettet?

In ihrer eigenen Erzählung setzt Paulette Lenert sich als Politikerin in Szene, die nicht nach ideologischen Prinzipien handelt, sondern faktenbasierte Entscheidungen trifft, die wissenschaftlich fundiert sein müssen und wohl überlegt sein wollen. Als Beispiel führt sie immer wieder ihre zögerliche Haltung bei der Impfpflicht an. Als die Frage sich vor einem Jahr stellte, haderte sie, wägte ab, und am Ende sprach eine Mehrheit im Regierungsrat sich dagegen aus, obwohl das von Premierminister Xavier Bettel beauftragte Expertengremium eine Impfpflicht für Menschen ab 50 Jahren empfohlen hatte. Da im Herbst keine neue Covid-Variante auftauchte, erwies sich diese Entscheidung als richtig. Paulette Lenert verbucht das als ihren größten politischen Triumph.

Ihr gesamtes politisches Kapital schöpft sie aus der Pandemiebekämpfung. Immer wieder – fast schon nostalgisch – verweist sie darauf, stellt Vergleiche an, auch wenn es um andere Themenfelder geht. Das gelungene Krisenmanagement stellt für sie die politische Berechtigung dar, die LSAP in die Nationalwahlen zu führen. Sie sei als Spitzenkandidatin ins Spiel gekommen „wegen der Art und Weise, wie ich arbeite“, erzählte sie in einem am Montag von der LSAP auf *YouTube* veröffentlichten Podcast. Die Leute wüssten, dass sie zu den Werten der Partei stehe, sie sei sehr bewegt und motiviert, eine Politik zu machen, die jeden erreiche, die inklusiv sei, das habe sie schon als Beamtin anvisiert.

Kontinuität Die 59-jährige Quereinsteigerin ist bemüht, Kontinuität und Homogenität in ihrer von Brüchen gekennzeichneten Biographie herzustellen: Sie war Anwältin, Richterin, hohe Beamtin erst unter Romain Schneider (LSAP) im Ressort Solidarisches, dann unter Jean-Claude Juncker (CSV) in der *simplification administrative*. 2013 machte Dan

Kersch (LSAP) sie zur Generaldirektorin für den öffentlichen Dienst und zur Leiterin des Institut national d'administration publique. Der LSAP trat sie erst mit Ende 40 bei. Etienne Schneider holte sie 2018 als Kooperationsministerin in die Regierung, weil er Tess Burton das Mandat nicht zutraute, ein Jahr später löste sie ihn als Gesundheitsministerin ab. In welchem Verhältnis Paulette Lenert „zu den Werten der Partei“ steht, hat sie in ihrer kurzen, doch intensiven politischen Laufbahn erst selten demonstriert. Unbestritten ist nur, dass sie der in der LSAP derzeit dominierenden sozialliberalen Strömung angehört (*d'Land*, 05.02.2021). Beim Luxembourg-Ukraine Business Forum fühlt sie sich wohler als auf dem Neujahrsempfang der FNCTTFEL.

Der OGBL hat sich am Dienstag nach seiner Nationalvorstandssitzung mit Kritik an seiner historischen Partnerin LSAP zurückgehalten und stattdessen das Patronat und DP-Finanzministerin Yuriko Backes gescholten. Sie hoffe, dass Paulette Lenert noch in sich gehe, um ihre Positionen zu überdenken, sagt OGBL-Präsidentin Nora Back dem *Land*. Der „gedeckelte“ Index sei ungerecht, die Diskussion darüber werde unehrlich geführt, die Attacken gegen die automatische Lohnanpassung seien überflüssig. Einerseits hätte die Deckelung negative Auswirkungen auf die Anpassung des Mindestlohns, andererseits würde sie vor allem große Unternehmen mit gut bezahlten Angestellten entlasten, nicht aber kleine und mittelständische Betriebe aus Handwerk, Einzelhandel und Horeca, die größtenteils niedrige Gehälter zahlen. Genau wie Yves Cruchten ist Nora Back davon überzeugt, dass eine Deckelung der Anfang vom Ende des Index wäre.

Ob die Juristin Paulette Lenert das versteht? Dass Inklusion auch beinhaltet, die Menschen angemessen am Mehrwert teilhaben zu lassen, den sie selber erwirtschaften. Dass dem Sozialstaat die Rolle zufällt, Eigentum und Vermögen umzuschichten, damit nicht nur eine privilegierte Minderheit davon profitiert. Dass die Rechte und Errungenschaften, die den sozialen Frieden garantieren, von in Gewerkschaften organisierten Arbeiter/innen erkämpft werden mussten. Dass die LSAP sie dabei jahrzehntlang mehr schlecht als recht auf parlamentarischer Ebene unterstützt hat und das bis heute ihre Hauptdaseinsberechtigung ist. Dass ein solides Arbeitsrecht wirksamer und nachhaltiger vor Armut und Ausbeutung schützt als Steuerkredite und staatliche Zulagen. Dem *Télécran* hatte Paulette Lenert vor Weihnachten

erzählt, wenn sie Premierministerin würde, wolle sie die *simplification administrative* und vielleicht die Digitalisierung zur Chefsache erklären. Aus LSAP-Kreisen heißt es, die Spitzenkandidatin sei für die großen politischen Debatten vielleicht noch nicht bereit, ihre parteiinterne Ausbildung sei noch nicht abgeschlossen.

Versprechen Allerdings stellt sich die Frage, wer diese Ausbildung in der LSAP übernehmen soll. Einen linken Flügel hat die Partei seit mindestens zehn Jahren nicht mehr. Als einziges Überbleibsel gilt Dan Kersch, der selbst gerne Spitzenkandidat geworden wäre, und vielleicht noch Mars Di Bartolomeo, der sie in gesundheitspolitischen Fragen berät. Der OGBL kritisierte am Dienstag die LSAP zwar nicht explizit, doch zwischen den Zeilen ging deutlich hervor, dass die Gewerkschaft mit Arbeitsminister Georges Engel unzufrieden ist, weil der bislang kaum etwas zur Verbesserung des Arbeitsrechts unternommen habe: Reformen im Bereich der Sozialpläne, im Hinblick auf die Maßnahmen zum Beschäftigungserhalt und zur Regelung von Insolvenzen seien nicht umgesetzt worden, obwohl sie im Koalitionsabkommen stehen, sagte Nora Back auf der Pressekonferenz. Auch eine Stärkung der Gesetzgebung zu den Tarifverträgen, die ebenfalls im Regierungsprogramm vorgesehen ist, sei nicht durchgeführt worden. Die meisten dieser arbeitsrechtlichen Reformen hatten DP, LSAP und Grüne schon im Koalitionsvertrag von 2013 versprochen.

Stattdessen hat Georges Engel beim Forschungsinstitut Liser eine Studie in Auftrag gegeben, die die gesamtgesellschaftlichen Auswirkungen einer allgemeinen gesetzlichen Arbeitszeitreduzierung bei vollem Lohnausgleich untersuchen soll. Spätestens Anfang April wolle er sie vorstellen, heißt es aus dem Arbeitsministerium. Diese Maßnahme steht zwar nicht im Regierungsprogramm, kommt im Wahlkampf aber öffentlichkeitswirksamer daher als eine Reform der Tarifvertragsgesetzgebung oder des Streikrechts, die die LSAP 2018 in ihr Wahlprogramm geschrieben hatte. Deshalb packen die Sozialisten die 36- oder 38-Stunden-Woche schon seit Jahrzehnten meist vor den Wahlen aus, um sie dann doch nicht umzusetzen, wenn sie in der Regierung sind, weil ihre jeweiligen Koalitionspartner das nicht wollen. Paulette Lenert möchte sich zur Arbeitszeitverkürzung noch nicht positionieren. Erst will sie die Liser-Studie „mat Interesse“ lesen, um danach vielleicht etwas schwär zu sein, wenn über das Thema diskutiert wird. ●



L'éthique dans la pratique

Loïc Bertoli, dernier des Krecké Boys encore dans la fonction publique, rejoint le privé et l'entreprise immobilière All Might pour lancer sa filiale Conseil au Luxembourg. Dans une entretien à *Paperjam*, le haut fonctionnaire, directeur général adjoint de la promotion du commerce extérieur du ministère de l'Économie, explique partir en « bons termes » et avoir saisi l'opportunité (et accessoirement celle d'un congé sans solde) après avoir été approché par un groupe intéressé par son « profil », ainsi que son « expérience, nationale et internationale ». Loïc Bertoli, responsable du Luxembourg Trade and Investment Office (LTIO) à Abu Dhabi de 2016 à 2022 et commissaire adjoint pour l'Expo 2020 de Dubai, est un

visage familier pour les nombreux représentants d'entreprises et politiques qui se sont rendus aux Émirats ces dernières années. Cet ancien fidèle de Jeannot Krecké de 2005 à 2012 avait rallié l'ambassade à Pékin après le départ du ministre socialiste. Jeannot Krecké a fini sa carrière en émergeant aux conseils d'administration du sidérurgiste ArcelorMittal et du conglomérat russe Sistema, traçant la voie pour son successeur Etienne Schneider dix ans plus tard. L'ancien camarade de Loïc Bertoli au ministère du Boulevard Royal, Jean-Claude Knebler, avait lui rejoint le LTIO de New-York puis la Russie, en tant qu'ambassadeur à Moscou, avant de se mettre à son compte sur place en 2020, notamment au service de Gazprombank.

Interrogé sur son pantouflage et une éventuelle saisine du comité d'éthique, Loïc Bertoli indique que dans son cas (il n'est pas conseiller de gouvernement et donc pas concerné par les règles déontologiques des conseillers du 24 mars 2022), il lui suffisait d'adresser une demande au ministère de la Fonction publique. « Et vu que mes activités ne découlent ni des autorisations, ni de la surveillance du département où je travaillais, je n'avais pas besoin de consulter moi-même le comité d'éthique ».

Cette instance créée en 2014 ne connaît pas une activité débordante. Sa dernière saisine remonte à 2020 et concerne le départ d'Etienne Schneider vers ArcelorMittal. L'onglet « Communiqués » est vide. Le

comité vient néanmoins tout juste de publier son premier rapport annuel (neuf pages, grande police et larges interlignes) pour 2022, « année charnière » avec, justement, l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai dernier, des codes de déontologie pour les membres du gouvernement et leurs conseillers. Marie-Josée Jacobs, Agnès Durdu et Aloyse Weirich n'ont identifié aucun conflit d'intérêt, ni dans les déclarations patrimoniales des membres du gouvernement, ni dans celles de leurs conseillers adjoints. Le comité, qui compte un secrétariat de trois agents de l'État, n'a rien trouvé à redire non plus sur les entrevues publiées par les ministres et leurs très hauts fonctionnaires ni sur les cadeaux qui leurs ont été faits. ^{ps0}

« Party Pooper »

Yuriko Backes, se lance timidement dans la mêlée électorale. Ce lundi, la néophyte de la politique a pu s'exercer sur un terrain conquis. Le « DP International » avait invité au Café Independent pour écouter la ministre libérale livrer ses « insights » sur « One year on the job ». « I feel very much at home », dit Yuriko Backes en guise d'introduction, rappelant qu'elle avait grandi au Japon dans une communauté expat. (Elle souligna être née de deux parents luxembourgeois, bien que « des gens me voient parfois des yeux bridés ».) La diplomate égrena son CV, notamment le maréchalat à la Cour grand-ducale, dont la modernisation n'aurait pas été « so easy » : « a lot of passion and also grey hair ». Assermentée ministre le 5 janvier 2022, elle

aurait été immédiatement « jetée dans l'eau froide », l'invasion russe en Ukraine la faisant basculer en mode « crisis management », expliqua Backes, tirant implicitement un parallèle avec Paulette Lenert, sa concurrente socialiste au profil technocrate similaire.

Mais celle qui rappelle « ne pas être née politicienne » a manifestement du mal à se retrouver dans son nouveau rôle. Ses interventions publiques gardent un ton diplomatique et monotone. Ce lundi, ses réponses au public furent invariablement précédées par un « excellent question », voire un « very excellent question ». Pourtant, au fil de la discussion, la ministre se détendit quelque peu, s'avancant même à faire de l'humour : « As a finance minister you are very often the party pooper », confia-t-elle au sujet des arbitrages budgétaires.

Devant un public d'expats, majoritairement français et espagnols, Yuriko Backes a longuement évoqué la place financière, promettant solennellement d'en défendre la compétitivité. Elle aurait eu « lots, lots and lots of meetings » avec le secteur, et rencontré « really top



Michoacán - Luxembourg

« Relatives of two missing Mexican environmentalists are pointing the finger at a transnational mining company which they claim is responsible for environmental destruction and violence in the rural community, and may have links to the criminals who abducted their loved ones. » *The Guardian* alertait le 20 janvier sur la disparition de l'avocat Ricardo Lagunes et du militant Antonio Diaz Valencia, lesquels dénonçaient les nuisances et destructions de la multinationale de l'acier Ternium, leader des marchés américains, mais basé au Luxembourg. Les deux hommes ont été aperçus pour la dernière fois dimanche 15 janvier. Ils quittaient un meeting contre l'exploitation minière de Ternium dans le Michoacán. Leur pickup Honda a été retrouvé le long d'une route, criblé de balles. Accusé par les familles, le groupe dément depuis son antenne locale.

Le 25 janvier, à plusieurs milliers de kilomètres, au Grand-Duché, l'Initiative pour un devoir de vigilance, qui milite pour que les entreprises respectent les droits de l'Homme, a adressé un courrier au siège de la firme, 26 boulevard Royal : « We call on Ternium to contribute to the search of the two missing persons and to seek to avoid any activity that could lead to further conflicts between the communities ». Lundi matin, au cours d'une conférence de presse organisée à la Chambre des salariés (photo : sb), le coordinateur de l'ONG, Jean-Louis Zeien, s'appuie sur ces développements pour rappeler que « le combat pour les droits de l'homme doit être mené aussi dans le champ des affaires ». L'Union européenne travaille sur une législation pour responsabiliser les entreprises et mettre en œuvre ce devoir de vigilance, mais le texte est émasculé au gré des négociations. Arrivée de Bruxelles, une représentante de la European Coalition for Corporate Justice (ECCJ), Marion Lupin, parle de « l'ambiguïté » luxembourgeoise dans les discussions au

Conseil. Le gouvernement se range dans le camp (mené par la France) pour l'exclusion des fonds d'investissement du champ de la directive. Or, pour l'ECCJ, les fonds doivent justement être érigés en levier financier, notamment pour la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique. De manière pernicieuse, la finance en général n'est pas considérée comme un secteur à risque méritant une vigilance particulière. « Nous aurions aimé que le Luxembourg, pays écouté en la matière, s'engage » dans ce sens, a regretté Marion Lupin. La militante adresse quand même un bon point au Grand-Duché pour son action visant à ce que le devoir de vigilance porte sur toute la chaîne de valeurs d'un produit ou service plutôt que sur la seule chaîne de production (qui ne prendra pas compte de ce qu'il advient après la vente). Autre aspect positif, le Luxembourg demande à ce que l'accès effectif à la justice des victimes soit inscrit dans le texte européen. La plus grande défaillance du projet de directive reste néanmoins la possibilité pour les États-membres de choisir si le devoir de vigilance s'appliquera au niveau du groupe ou au niveau des filiales. Si l'option filiale était choisie, alors le statu quo prévaudrait. « En l'absence de toute législation, on peut juste envoyer une lettre », regrette ainsi Jean-Louis Zeien.

Ce jeudi, Ternium n'a pas répondu à la missive de l'ONG. Le point de contact national luxembourgeois pour la mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies (déjà médiateur dans un litige avec Ternium au Guatemala entre 2017 et 2020) s'est saisi du dossier. Les ministre des Affaires étrangères et celui de l'Économie, Jean Asselborn et Franz Fayot (LSAP), ont signé ce jeudi un courrier dans lequel ils demande à l'entreprise (qui compte parmi ses administrateurs, un ancien directeur de banque luxembourgeoise, Vincent Decalf), de clarifier son implication dans la région le cas échéant. ^{ps0}

A new tax order

Georges Canto

La nouvelle taxation des entreprises internationales s'appliquera en 2024 dans l'Union européenne. Un défi de taille pour le centre financier luxembourgeois

D'ici un an entrera en vigueur dans l'UE une réforme historique de la fiscalité des entreprises, dont la mesure-phare est l'instauration d'un impôt minimum de quinze pour cent sur les bénéfices des sociétés multinationales au niveau mondial. Le dispositif envisagé a été décidé en 2021 et tous les pays de l'Union travaillent à sa mise en œuvre. Mais très peu sont aujourd'hui en mesure d'en évaluer l'impact, c'est-à-dire concrètement combien il va leur rapporter et éventuellement leur coûter. Cependant l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), à l'origine du projet, s'est risquée à cet exercice et a publié le 18 janvier ses estimations mondiales et par grandes catégories géographiques. Les gains de recettes fiscales s'annoncent meilleurs que prévu.

Après un engagement pris lors du G20 de juin 2021 et un accord préliminaire début juillet, près de 140 pays ont ratifié en octobre 2021 l'accord sur la modification de la fiscalité internationale des entreprises, y compris la Russie, l'Inde et la Chine ! Assez complexe, la réforme comprend deux volets, appelés « piliers ». L'imposition minimum à quinze pour cent est au cœur du « Pilier 2 » et c'est logiquement sur cette mesure que s'est focalisée l'attention, car elle permettrait d'éviter le « moins-disant fiscal » en faisant en sorte que les États ne se livrent pas à une compétition débridée sur les taux d'imposition et que les multinationales paient leur juste part d'impôt là où elles exercent leurs activités et génèrent des bénéfices.

Mais il existe aussi un Pilier 1, qui cherche à répondre aux défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie. Ses dispositions sont supposées remplacer les « taxes Gafam » déjà mises en place en France, en Italie et en Espagne. Elles doivent permettre à des pays où des multinationales opèrent sans présence physique (commerce électronique) de percevoir des impôts. De leur côté, les règles du Pilier 2 s'appliqueront à tous les groupes d'envergure multinationale qui ont un chiffre d'affaires consolidé d'au moins 750 millions d'euros. Tous les secteurs sont concernés, y compris la banque et l'assurance, mais les fonds de pension et les fonds d'investissement en sont exclus. Des économistes comme Thomas Piketty, Gabriel Zucman ou Joseph Stiglitz (prix Nobel en 2001) proposaient un taux de 25 pour cent et un seuil de chiffre d'affaires plus bas, mais ils ont salué ce premier pas.

L'Union européenne a presque immédiatement transposé ces règles dans une Directive adoptée le 15 décembre 2022. Elle doit être transposée dans le droit national des États membres avant la fin de l'année en cours. Elle comprend un ensemble de règles sur la méthode de calcul du taux d'imposition effectif de quinze pour cent, « afin qu'il soit appliqué de manière appropriée et cohérente dans l'ensemble de l'UE ». Ce qui ne sera pas une mince affaire si l'on en croit Gerdy Roose, du cabinet BDO Luxembourg. Ce dernier, évoquant en mai 2022 les règles publiées par l'OCDE fin décembre 2021 (et dont l'UE s'est inspirée pour sa directive), parlait de « texte d'une complexité incroyable ».

Les pays de l'Union savent à peu près combien d'entreprises seront concernées. Au Luxembourg, le nombre de sociétés qui appartiennent à un groupe national et multinational d'entreprises dépassant 750 millions de chiffre d'affaires consolidé a été estimé à 7 500 entités, selon une déclaration de la ministre des finances Yuriko Backes (DP). En revanche, elle n'a pu donner de chiffres sur l'impact en termes de recettes fiscales en raison de nombreuses incertitudes, notamment les réactions possibles des multinationales, mais aussi des autres pays concernés, à la modification du paysage fiscal. Très peu de pays ont fourni des estimations sur ce point. La France a évoqué des recettes supplémentaires de 5 à 10 milliards d'euros par an, une fourchette assez large (avec par ailleurs un chiffre maximum qui ne représente que 3,3 pour cent des recettes fiscales du pays).

Dans son étude publiée le 18 janvier, l'OCDE prévoit que l'impôt minimum mondial se traduira par des gains de recettes annuelles d'environ 220 milliards de dollars au niveau mondial (estimation centrale, les chiffres allant de 175 milliards à 261 milliards), soit neuf pour cent des recettes totales provenant de l'impôt sur les sociétés. Ce montant est sensiblement



En janvier 2022, le premier événement public de Yuriko Backes ministre des Finances était organisé à la Chambre de commerce et était consacré à la réforme de la fiscalité internationale

7 500 sociétés domiciliées au Luxembourg appartiennent à des groupes concernés par le taux minimum de quinze pour cent

supérieur à la précédente estimation par l'OCDE en octobre 2021, qui prévoyait des recettes fiscales supplémentaires de 150 milliards de dollars. L'analyse ne fournit pas de données par pays mais par grandes catégories : les pays à revenu faible et intermédiaire sont ceux qui devraient avoir le plus à gagner, en pourcentage des recettes existantes de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Si le montant récupérable a autant augmenté (+ 47 pour cent) c'est d'abord en raison d'un affinement de la méthodologie. Mais c'est aussi et surtout parce que l'OCDE s'est cette fois basée sur les chiffres disponibles pour l'année 2018 et que, depuis les premières estimations fondées sur les données de 2015, les pratiques d'optimisation fiscale des multinationales n'ont cessé de prospérer.

Dans la quatrième édition de ses statistiques de l'impôt sur les sociétés, publiée le 17 novembre 2022 et également fondée sur les données de 2018, l'OCDE déplore que ses efforts et ses alertes n'ont pas dissuadé les entreprises de délocaliser des bénéfices dans des pays à faible fiscalité. L'organisation basée à Paris divulgue dans ce document les données agrégées de quelque 7 000 entreprises multinationales couvrant 160 pays et juridictions. L'indicateur-clé est le chiffre d'affaires moyen par salarié. Selon David Bradbury, responsable du département de la politique fiscale et des statistiques de l'OCDE, il est de deux

millions de dollars là où le taux d'imposition sur les bénéfices est nul, contre moins de 300 000 dollars, soit sept fois moins, dans les juridictions où ce taux est supérieur à zéro.

En 2018, les pays riches concentraient environ un tiers des effectifs salariés et des immobilisations corporelles des multinationales et un peu plus du quart de leurs profits. Dans les pays à revenu moyen les proportions étaient respectivement de 38, 24 et 18 pour cent. En revanche, dans les « centres financiers d'investissement », ces grandes entreprises déclaraient en moyenne 29 pour cent de leurs bénéfices mais seulement quatre pour cent de leurs employés. Ces *investment hubs* rassemblent les Bahamas, les Bermudes, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmans, Chypre, Hong Kong, mais aussi l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, Singapour et la Suisse. Autre élément troublant : dans ces centres financiers, le volume d'affaires des multinationales et de leurs filiales représentait en moyenne 35 pour cent de leur chiffre d'affaires total contre environ quinze pour cent dans les autres pays où elles sont actives. « Bien que ces effets puissent s'expliquer par des considérations commerciales, ils révèlent probablement aussi l'existence de pratiques d'érosion de la base fiscale et du transfert de bénéfices », observe l'OCDE.

Les faibles taux d'imposition dans certains pays européens sont illustrés par l'exemple des multinationales allemandes. Au nombre de 387 en 2018, elles ont réalisé 192 milliards de dollars de bénéfices et payé 24,8 milliards de dollars d'impôts dans leur pays d'origine, soit un taux moyen de 12,9 pour cent. Mais ces mêmes entreprises ont réalisé aux Pays-Bas près de 30 milliards de dollars de bénéfices sur lesquels elles ont acquitté 1,2 milliard d'impôts, soit à peine quatre pour cent. La Suisse (8,2 milliards de profits pour 886 millions d'impôts, soit un taux de 10,8 pour cent) et l'Irlande (7,5 milliards de profits et 253 millions d'impôts, soit 3,4 pour cent) étaient les autres pays de prédilection pour domicilier les bénéfices. Mais le Luxembourg attirait aussi beaucoup les multinationales allemandes qui y ont déclaré 7,9 milliards de profits et payé 432 millions d'impôts, soit un taux de 5,47 pour cent. Les 232 multinationales

françaises présentaient une configuration voisine, avec une prédilection pour la Suisse, suivie des Pays-Bas, l'Irlande arrivant loin derrière.

Mais, bien entendu, ce sont les États-Unis qui disposent du plus grand nombre de multinationales avec un total 1 600 entités. Leurs lieux préférés d'optimisation sont les Bermudes et les îles Caïmans, où elles ont logé en 2018 pour 147 milliards de dollars de profits qui y ont bénéficié en moyenne d'un taux d'imposition de... 0,55 pour cent. À ce compte l'Irlande, qui a recueilli 49 milliards de dollars de bénéfices rapportant un impôt de 7,9 milliards pour ses quelque 2 200 filiales de sociétés américaines, soit un taux moyen de 16,1 pour cent, fait figure d'enfer fiscal. En effet l'OCDE indique qu'aux États-Unis même, avec 1 500 milliards de dollars de profits et, à ce titre, 141 milliards de dollars d'impôts, le taux moyen était de 9,4 pour cent, soit nettement moins que l'objectif prévu dans le Pilier 2. En moyenne, le taux légal de l'impôt sur les sociétés appliqué dans l'ensemble des juridictions étudiées s'établissait à vingt pour cent en 2022.

Cette situation n'est plus tolérable selon l'OCDE qui, tout en se félicitant de la rapidité d'adaptation de l'UE, craint que les autres pays traînent des pieds. Par ailleurs l'organisation reconnaît les limites de ses calculs : l'optimisation fiscale des entreprises ne peut pas être analysée avec une seule année de statistiques, et une grande partie des données disponibles est trop agrégée pour permettre des enquêtes sur les « canaux d'érosion de la base fiscale et de transfert des bénéfices à l'étranger ». L'édition 2024 des statistiques de l'impôt sur les sociétés sera plus complète, promet-elle, mais elle ne concernera que l'année 2019 et de l'eau a coulé sous les ponts depuis. ●

L'application du Pilier 1 générerait entre 13 et 36 milliards de dollars de recettes, sur la base des données de 2021. La fourchette est proportionnellement plus large.

Die Bank der Familienunternehmer seit 1856.

Seit 1856 unterstützt die BIL die Geschäftstätigkeiten von Familienunternehmen und sorgt für die ordnungsgemäße Verwaltung ihrer Vermögenswerte. Entdecken Sie unsere Lösungen auf www.bil.com/meinunternehmen oder nehmen Sie direkt Kontakt mit Ihrem Kundenberater der BIL auf.

Une histoire qui tâche

Pierre Sorlut

Clap de fin pour Nobles Crus, le fonds investissant dans le vin n'est plus. Tout un écosystème a failli

Liquidée. L'annonce a paru incognito dans les quotidiens nationaux fin janvier. Le nom de la société mise en liquidation, Elite's Exclusive Collection, n'évoque rien pour le grand public. D'ailleurs, la presse n'en a pas fait écho. Ce fonds d'investissement symbolise pourtant une tendance sur laquelle le Luxembourg de la finance avait misé au sortir de la crise des subprimes et au crépuscule du secret bancaire. Refroidis par l'effondrement des marchés financiers mités par les produits structurés d'une complexité toxique et confrontés à l'effondrement des bourses, certains investisseurs s'étaient tournés vers des produits manifestement plus simples et familiers, que l'on pouvait toucher. Parmi ces fonds investissant dans des actifs réputés tangibles (ou « passion » selon l'idiome du promoteur Elite Advisers) figure Nobles Crus, en réalité un des quatre compartiments d'Elite's Exclusive Collection (où l'on plaçait aussi ses sous dans des montres de luxe ou des diamants), un Sicav-Fis réglementée par la CSSF et placée en liquidation le 14 janvier.

« Nous fonctionnons comme n'importe quel fonds action ou obligation. Simplement, au lieu d'analyser les *cash flows*, Christian (Roger, ndlr) déguste les vins », avait expliqué Michel Tamisier en 2009 en désignant son gérant-banquier-sommelier, des propos rapportés sur *Paperjam.lu*. Dans le même article, l'autre gérante Miriam Mascherin, dorénavant Wilson, soulignait la sécurité offerte par la régulation de la CSSF et fustigeait les autres Sicav investis dans le vin « des structures britanniques offshore ». Selon les deux anciens de la prestigieuse société de gestion Carmignac (basée place Vendôme à Paris), « les marchés offrent des produits peu transparents, des produits de plus en plus techniques, compliqués et souvent impersonnels, avec des périodes de *lock-up* (limitations de sortie). Nous ne sommes pas dans le virtuel. Il s'agit de vraies bouteilles de vin ». Voici ce que promettait Nobles Crus.

En 2011, le sous-compartiment affichait une progression insolente de la valeur de son titre (représentatif de la valeur donnée aux vins en cave divisée par le nombre d'actions) : cinquante pour cent depuis la création du fonds en 2008 alors que l'indice MSCI World, miroir de l'évolution des marchés boursiers, perdait autour de trois pour cent. Soit plus de dix pour cent par an en moyenne pour le « fonds vin ». L'insolence se retrouvait dans son rapport annuel. « In 2011, the crisis did not have any real impact on the top-end luxury market. This was the case for fine wines as well as expensive cars (Ferrari and Bentley are doing well) and yachts (the 30 to 40 metre category has suffered, but the market for boats above 50 metres is booming). »

Les actifs sous gestion étaient détaillés dans la documentation. 51,6 millions d'euros de vins de grande facture (« investment grade ») présentés bouteille par bouteille. Apparaissaient ainsi par centaines des Petrus (Pomerol), Haut-Brion (prestigieux château dans le bordelais détenu par la famille Dillon et dirigé par le Prince Robert de Luxembourg), Yquem (Sauternes) ou encore Lafite-Rothschild (Pauillac), dont un double magnum 1982 d'une valeur 26 000 euros. Des tombereaux des plus belles appellations de Bourgogne : la-tâche, Echezeaux, Romanée Conti (dont un millésime 1915 à 30 000 euros). D'autres vins avaient été achetés en primeur, c'est-à-dire pendant la vinification et pas encore mise en bouteille, pour une valeur de 9,4 millions d'euros, exclusivement des bordelais et essentiellement les (excellents) millésimes 2009 et 2010.

Dans les comptes 2011 audités par Deloitte, la « juste valeur » (*fair value*) des bouteilles était estimée à 61 millions d'euros pour une valeur d'acquisition de 47 millions, soit une « appréciation non réalisée de 14,2 millions ». L'action valait 167 euros. Apparaissaient aussi les *management* et *performance fees* pour Elite Partners (associé gérant commandité) et ses conseillers pour les vins, mais aussi pour les montres de luxe, un portefeuille d'une valeur onze millions d'euros (presque moitié moins que la collection personnelle de Flavio Becca) : 1,1 million d'euros de *management fees* (dont 953 000 pour Nobles Crus) auxquels s'ajoutaient 360 000 euros de *performance fees* (200 000 pour le seul compartiment vin). Elite partners ponctionne deux pour cent (par an) de la valeur des actifs et vingt pour cent de la performance si elle est au-dessus de dix pour cent (des commissions classiques dans le monde financier). Elite Advisers, le promoteur (qui détient le *general partner*), employait alors quatre personnes en plus des deux dirigeants. Une grosse partie des recettes (1,6 million d'euros en 2011) partaient en rétro commissions aux vendeurs du fonds, c'est-à-dire les conseillers en investissement, les gérants de patrimoine, les compagnies d'assurances, etc.

Le développement de ces fonds tangibles s'opérait dans un écosystème plus général de diversification de la place financière. Le Freeport, coffre fort pour objets luxueux, en constituait un maillon. La loi instaurant cette zone de stockage en suspension de taxe en bordure d'aéroport avait été déposée en mars 2011 par le ministre des Finances, Luc Frieden (CSV). « Le régime convient particulièrement pour les transactions réalisées dans le cadre des marchés boursiers », est-il écrit dans l'exposé des motifs. Les actifs sous-jacents des fonds d'investissement « peuvent changer de propriétaire à de nombreuses reprises dans de brefs laps de temps et font intervenir des opérateurs du monde entier », relevait-on. Elite Advisers avait engagé une discussion pour stocker ses vins au Findel (à la place ou en complément de sa cave au port franc de Genève). Une bourse



Nobles Crus, ouvert en 2008, liquidé officiellement

en 2023, dix ans après sa suspension par la CSSF

Pour Albert Biebuyck, Investor Protection, la CSSF n'aurait rien fait pour les petits investisseurs et aurait permis au géant Generali de sauver ses billes par un rachat en période de suspension

de titres représentatifs d'œuvres d'art, Splitart, devait également voir le jour au Luxembourg. En juin 2012, faute d'avoir convaincu la CSSF et les investisseurs, Splitart licencierait sa dizaine d'employés puis mettait la clé sous la porte.

Pour Nobles Crus, la tempête est arrivée en octobre 2012 par la Belgique et le Royaume-Uni. *Le Vif* et le *Financial Times* citaient l'analyste indépendant Jean Walravens, lequel estimait que les prix des bouteilles du fonds (détaillées dans le rapport 2011, elles ne le seront plus jamais) étaient surévalués et que les profits générés tenaient essentiellement aux plus-values latentes, celles qui pourraient être réalisées par des ventes futures. « Chaque fois que le fonds achète une nouvelle bouteille, probablement à un prix proche du prix du marché, un 'profit' est instantanément généré, puisque la valorisation se fait à un niveau de prix supérieur. Le jour où il y aura plus d'actionnaires sortants qu'entrants, ces profits fictifs disparaîtront. Pire : le fonds devra vendre des bouteilles et les pertes s'accumuleront », expliquaient Jean Walravens dans *La Tribune* en 2012. Prophétie autoréalisatrice ?

Les principaux actionnaires du fonds, la Banque Generali et sa Sicav BG Selection (qui avaient acheté pour quelque 80 millions d'euros d'actions de Nobles Crus), ont effectué plusieurs demandes de rachats dans les semaines suivantes. Le fonds, disposant de dix pour cent de cash et pouvant vendre du vin, a honoré les premières requêtes. Mais, le 27 mai 2013, la CSSF a informé Elite Partners (avec la banque dépositaire Caceis, responsable de la garde des actifs, en copie) de sa décision de suspendre le compartiment Nobles Crus. « Considérant les problèmes de liquidité, de valorisation ainsi que de réconciliation des actifs auxquels le compartiment est exposé, il y a urgence en l'affaire », a alors écrit la direction générale composée de Jean Guill, Andrée Billon et Claude Simon. Étaient ainsi interdits les émissions d'actions du compartiment, les rachats d'actions et les remboursements d'actions.

La chienlit pour Elite. En fait, le début de la fin. Generali a poursuivi le fonds devant le tribunal d'arrondissement pour récupérer sa mise. Au cours de la procédure, le fonds a fait valoir que « la suspension des rachats, imposée par la CSSF, rendrait les demandes litigieuses et irrecevables ». Selon le jugement rendu le 7 février 2014, les magistrats ont entendu l'argument en estimant toutefois que les demandes de remboursement étaient elles aussi fondées. « Le paiement ne saurait intervenir qu'après la mainlevée de la décision de la CSSF », a ainsi tranché le tribunal commercial, décidant de surseoir à statuer « en attendant l'issue de la mesure décrétée par la CSSF ».

Et pourtant, parallèlement, la liquidation des parts se joue en coulisse. Fin février, des courriers électroniques sont échangés entre des représentants de la gérance du fonds, de la CSSF, de la banque dépositaire Caceis et de l'auditeur Deloitte. Est demandée une « levée partielle de la suspension » pour permettre le rachat en nature des 180 000 actions de Generali et de BG Selection et le remboursement d'une créance au groupe italien de trois millions d'euros. Le montage envisagé est le suivant : Generali vend ses actions et créances à Morabanc qui accepte moyennant un rachat immédiat en bouteilles. « Morabanc est une banque privée avec siège social à Andorra la Vella. Elle agit pour son propre compte

mais en relation avec un mandat donné par Monsieur He Xiangjian », est-il écrit dans le courrier d'Elite Partners au régulateur. Le mandant serait un milliardaire chinois actif dans l'électroménager. « Qui prouve qu'il est effectivement à la manœuvre derrière cet institut financier andorran ? », se demandent des investisseurs qui s'estiment lésés. La transaction pèse 38 millions d'euros, soit 45 pour cent de la valeur nette d'inventaire de Nobles Crus fin 2013. « La décote acceptée (et confidentielle) par Generali doit s'analyser comme une prime de liquidité nécessaire pour sortir Nobles Crus (de l'ornière ?, ndlr) endéans le court terme », lit-on encore. Le gérant précise que cela ne remet pas en cause la valorisation retenue pour Nobles Crus qui « tout en n'étant pas scientifiquement parfaite, n'a pas été surestimée », tentent de rassurer les gérants. Ils avancent même l'argument selon lequel empêcher cette transaction avec Generali et Morabanc « risquerait de conduire à une liquidation volontaire hasardeuse ou une liquidation judiciaire, aucune de ces options ne serait dans l'intérêt des actionnaires de Nobles Crus et déclencherait probablement le déferlement d'articles de presse négatifs, tant à l'égard de Nobles Crus que de la place financière en général ». Les bouteilles sélectionnées pour l'échange ont fait l'objet de huit mois de négociations. Le gestionnaire prétend avoir veillé à ce que l'équilibre des actifs (notamment le mix Bordeaux/Bourgogne) demeure. Un engagement non respecté selon les newsletters consécutives (qui ne mentionnent plus que les pourcentages des vins par région).

Après le rachat orchestré en mars 2014 pour Generali, Nobles Crus devait disposer de 51 millions d'euros d'actifs, mais faisait encore face à 19 millions d'euros de demandes de rachats. Elite Partners allait proposer à ses actionnaires soit de vendre 22 millions d'euros de vin pour 17 millions (donc avec une décote de 22 pour cent sur la valorisation), soit de restructurer le fonds et d'engager une liquidation lente (pour ne pas brader les vins). Entre fin 2013 et juin 2021, Nobles Crus a vendu 43,1 millions d'euros de vin, lit-on dans le rapport annuel 2020 publié en août dernier. Dans sa dernière communication à ses investisseurs de Nobles Crus, Elite Partners annonce disposer de 19 millions d'euros de cash face à quatorze millions d'euros de rachats d'actions. Alors qu'aucun rachat n'était permis. À même nombre d'actions en circulation pourquoi les demandes de rachats ont chuté en valeur ? Depuis 2014, la valeur par titre s'est effondrée. Fin 2020, elle s'établit à 65 euros pour la plus chère (Class A). La faute aussi à la faillite du principal négociant du fonds pour les primeurs, la Place des vins sàrl. Selon Elite Partners, la perte liée aux vins non livrés s'établit à 13,4 millions d'euros, soit les deux tiers de leur valeur globale, estimée à 19 millions d'euros. Il ne restait fin 2020 qu'un peu plus de 3,1 million d'euros de vins en stock.

Le 18 mars 2020, 23 investisseurs représentant 2,4 pour cent du capital ont assigné le fonds, Elites Partners, le nouvel auditeur EY, Caceis et BG Selection devant la justice commerciale du Luxembourg. Seize autres investisseurs se sont joints en décembre 2021. L'affaire devrait être plaidée cette année. Sollicitée pour des explications et commentaires, Elite Advisers ne prend même pas la peine de décliner. L'avocat de la société, François Moyse, et le liquidateur Éric Chinchon, ne souhaitent pas s'exprimer. Ce dernier « ne parle pas à la presse dans l'intérêt des investisseurs, afin de maximiser leur retour ». Le site internet du promoteur Elite Advisers a été réduit à sa dimension la plus congrue en septembre 2019. Les informations aux investisseurs et au public sont diffusées au compte-gouttes depuis la suspension du fonds et sa liquidation de facto. En 2017, Elite Advisers a élargi ses statuts. Il ne s'agit plus seulement de distribuer des fonds d'investissement. « La société a également pour objet la commercialisation de toutes boissons généralement quelconques, alcoolisées ou non alcoolisées, et en particulier de vins et spiritueux ainsi que tous produits liés à la dégustation de vins et à l'œnologie ».

La mise en liquidation du 14 janvier officialise la petite mort entamée depuis mai 2013. Albert Biebuyck, le directeur d'Investor protection, société portant les intérêts des investisseurs plaignants, comprend que la direction d'Elite Advisers devait se sentir « gênée d'encaisser des commissions de gestion alors qu'il ne reste presque plus que du cash dans le fonds ». Il fait remarquer que, depuis 2014, les grands Bordeaux ont vu leur valeur augmenter de moitié, les grands Bourgogne de deux cent pour cent... sur la même période, l'action de Nobles Crus a perdu 70 pour cent de sa valeur. Albert Biebuyck regrette l'attitude du régulateur, qui n'aurait « rien fait » pour les petits investisseurs et au contraire aurait permis au géant Generali de sauver ses billes par un rachat en période de suspension. Sur le fil Twitter de Nobles Crus, les deux derniers tweets datent de décembre et mai 2014 et renvoient vers des articles de *Paperjam*, mis hors-ligne depuis. Ils évoquaient respectivement l'espoir de revenir sur de bons rails et une vente pour 31 millions d'euros de vin. L'antépénultième gazouillement, en avril 2013, est la vidéo d'une présentation commerciale dans une banque et devant des distributeurs de fonds. Voulant faire de l'humour, Michel Tamisier explique sa rencontre en 2007 avec Christian Roger « qui sévissait déjà dans l'investissement en vin » (sic). Le port franc luxembourgeois n'a lui jamais décollé et est disponible à la vente. Son promoteur et marchand d'art Yves Bouvier, usé par les procédures judiciaires entreprises par l'un de ses clients oligarques russes, Dmitry Rybolovlev, cherche à la céder. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Heiratsantrag auf der Titanic

Michèle Thoma

Heiraten gibt es immer noch, dieses verrückte Outing. Und zugleich das vernünftigste überhaupt. Chronische Liebe statt akute, oder statt Beliebigkeit, ehernes Bett, eherner Ring, bleierne Zeit. Statt frostige frustige Freiheit. Kuschelknast statt arthrotisches Balzen an der Bar. Irgendwann muss Ruhe einkehren. Irgendwann braucht man Ruhe. So ein Ehehafen ist immer noch verlockend, es ist ja auch arg stürmisch rundherum. Im Ehehafen ist immer Flaute, so eine traute Flaute.

Heiraten ist natürlich so divers geworden wie wir alle. So divers wie Bestattetwerden, es gibt alle möglichen Optionen, wie man unter die Erde oder unter die Haube kommt. Früher, als jede*r so einen Tag haben musste, wenn man keine alte Jungfer oder kein Hagestolz werden wollte, nannte man den Hochzeitstag den schönsten Tag im Leben. Danach kam nicht mehr viel. Heute machen sich viele nicht zuviel Stress, sie sagen einfach Ja! und basta. Ganz Wagemutige tun es an Orten, in denen Gefolterte hängen und stehen, von Nägeln und Pfeilen durchbohrt, mit verdrehten Augäpfeln, ohne Zungen, wo Männer in Rücken ihnen mild zureden. Bis dass der Tod euch scheidet, flüstern sie dann fies. Aber es gibt andere Optionen! Genauso spannend, genauso gruselig!

Schon bei den Heiratsanträgen, wie jetzt die gute alte Verlobung heißt. Solche wie sie Jahre lang im Armeutelefernsehen liefen. Wo sich Männer* vor ihre Angebeteten schmissen, Faxen machten, ihr nacktes Herz aus der Brust rissen, die Angebetete lachte schallend. Aber es gibt sie auch für den Mittelstand, nette Tipps, von Expert*innen zusammengestellt. Meist werden konventionelle Geschlechter konventionell dargestellt. Ein sg. Mann liegt auf den Knien. Vor der sg. Frau. Darauf läuft es meistens hinaus. Ohne das läuft nichts. Darum drapiert ein nettes Geschichtlein, eine hübsche Szene, gern mit Publikum, oder mit Hund.

Wer aber so richtig Geld loswerden will, hat schwindelerregende Möglichkeiten. Die Erde liegt ihm oder ihr zu Füßen, der Mond auch gleich. Vergesst den faden Blumenkranz auf Hawaii! Die Kniefälle auf Siebentausendern, die Leuchtschrift auf dem Eiffelturm, Aschenputtels kitschige Kutsche, den Tausend-Rote-Gähn-Rosenregen, das Bungee-Jumping von der Neuen Brücke! Den Walzer auf dem Mars, den Sekt im Urwald von Tschernobyl. Es gibt ein neues Angebot, ab Sommer buchbar.



Im Ehehafen ist immer Flaute, so eine traute Flaute

Ok, eine Million Euro sollten Sie schon mal locker machen können, aber dann geht alles wie geschmiert. Ab in ein U-Boot in einen Ozean und hinunter in eine Tiefe! Alles super high tech, wie man früher sagte, durch ein Mega-Panoramafenster tauchen Sie ein in den Abgrund, wie geil ist das, der ist Kilometer tief, aber Sie denken nicht mehr in Kilometern. Formlose Formen erscheinen, sie sind durchscheinend, Düsternis wuchert, von Herumgeisterndem durchblitzt. Brocken zeigen auf aus dem Urschlamms. So Zeug. So Dinge.

Teile von. Von was? Hier waren schon mal Menschen. Wie auf dem Mond.

Eine Stahlwand steht im Weg, den es gar nicht gibt, Bullaugen glotzen. Sie sind etwas verklebt. Und schon sind Sie mitten drin, drauf, unterwegs im volatilen Gehäuse. An Deck. Im Radiosaal. Auf der Kapitänsbrücke. Der Bug taucht auf! Die Balustrade! Da wo ... da wo ... wo Kate und Leonardo. Ergriffen ergreifen Sie die Hand des baldigen Gesponstes.

My heart will go on von Céline Dion ertönt. Wie, klar, im Film. Sie, wenn Sie die Person sind, nennen wir sie Person um es nicht kompliziert zu machen, die der anderen Person den Ring an den Ringfinger steckt, werden Sie genau dies tun. So steht es geschrieben. Und die Crew applaudiert. Und das Herz von Céline Dion macht weiter. Und die beringte Person kriegt Rosen. Und Sekt. Die andere nur Sekt.

Wenn ich bedenke. Wenn ich an meine Hochzeit denke. In der Gemeinde Wintger. Im Gemeindeamt auf der Hauptstraße. An einem Werktag, so hieß das damals noch, im November. Um acht Uhr früh. Im Nebel. Es gab auch Sekt. Ein kleines Glas. Es war auch gruselig. Und es kostete keine Million. ●

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Autobahn, Autowahn

Jean Lasar

Il n'y a pas que Lützerath, le village rasé par les bulldozers le mois dernier pour permettre l'extraction de lignite, qui empoisonne les relations entre libéraux et Verts outre-Moselle : la question de la mobilité contribue elle aussi à aggraver les tensions au sein de la coalition dirigée par le

Le mot d'ordre « Freie Fahrt für freie Bürger », lancé en 1974 par l'ADAC, domine toujours en Allemagne

socialdémocrate Olaf Scholz. Loin de mitiger leur délire digne des trente glorieuses, les libéraux viennent d'en rajouter une couche en réclamant la construction accélérée de centaines de kilomètres de nouvelles autoroutes. En affirmant le plus sérieusement du monde, comme si cela allait de soi, que cela réduirait les émissions de CO₂ parce que cela limiterait les bouchons. Un non-sens absolu : On sait depuis belle lurette, et sans l'ombre d'un doute, que construire de nouvelles routes génère davantage de trafic et donc davantage d'émissions.

Mais Volker Wissing, le ministre FDP des transports, ne s'encombre pas de ces détails. Avec son collègue Christian Lindner, préposé aux finances fédérales, qui s'est engagé à ses côtés dans cette croisade inconditionnelle pour une supposée « liberté automobile », il s'oppose catégoriquement à ce que l'Allemagne limite la vitesse sur les autoroutes. Une étude du Bureau fédéral de l'environnement vient pourtant de calculer qu'une limitation à 120 km/h permettrait d'éviter 6,7 millions de tonnes de CO₂ par an, alors que l'on misait jusqu'à présent sur 2,6 millions de tonnes. Cette nouvelle estimation tient compte, entre autres, du fait qu'une telle limitation aurait pour effet d'induire des trajets plus courts sur des itinéraires non autoroutiers.

Les libéraux ne veulent rien savoir. Wissing continue de prêcher que « rouler en voiture signifie liberté, flexibilité et sphère privée », bien dans la lignée du célèbre slogan « Freie Fahrt für freie Bürger » lancé en 1974 par le lobby automobile ADAC contre les essais d'une limitation à 100 km/h lancés en réponse à la crise pétrolière. Avec détermination, il a retardé la mise en place d'un ticket universel de transport à 49 euros par mois, testé à la suite de la flambée du prix des hydrocarbures l'an dernier et en faveur duquel existe un consensus clair au sein de la société allemande.

La suggestion de Wissing de simplifier les procédures d'autorisation pour de nouvelles autoroutes ressemble à une provocation mais pourrait bien être motivée par la crainte que les procédures actuelles, combinées aux actions de plus en plus délimitées des défenseurs du climat, n'aboutissent à une interruption de facto des mises en chantier. Pour l'heure, les Verts ont réagi de manière mesurée – sans doute s'agit-il pour eux de ne pas brûler les ponts avec leurs partenaires. Ce faisant, ils creusent le fossé qui les sépare désormais du mouvement pour le climat. Luisa Neubauer, de Fridays for Future, ne cache plus sa colère contre ceux sur lesquels elle et ses amis comptaient pour infléchir les choix de la République fédérale en matière climatique. ●

ZU GAST

Clever plangen, besser liewen

Keng Wirtschaft ouni Gesellschaft a keng Gesellschaft ouni Umwelt. Eng intakt Natur an e Klima am Gläichgewicht bilden d'Fundament vun eiser Liewensqualität. Wa mir eis Gesellschaft a Wirtschaft laangfristig wëllen ofsécheren, musse mir eis natierlech Liewensgrundlage schützen an dem Natur- a Klimaschutz an alle Politikfelder Rechnung droen.

Genee dat proposéiert den Entwurf vun der neier Landesplanungsstrategie (Programme directeur du l'aménagement du territoire – PDAT), andeems se eng Rumm setzt fir eis begrenzte Landesfläch an eis Ressourcen an Zukunft méiglechst clever ze notzen, an esou och nach den nächste Generatiounen optimal Liewensconditiounen ze bidden.

Zu Lëtzebuerg verbrauche mir all Joer 240 Fussballfelder natierlech Fläch, fir dorobber Wunnraum, Commercen, Infrastrukturen oder Parken ze amenagéieren. Dëse Verbrauch huet e Präis: mat all Hektar Natur dee mir beusprochen, verléiere mir un Aarteivillfalt, fragmentéiere mir eis Landschaften weider, gëtt manner CO₂ am Buedem gespäichert, ginn eis Dierfer a Stied weider opgeheizt, a vergréissere mer de Risiko vun Iwwerschwemmungen. A grad als klenge Land, ass eise Buedem eng wäertvoll Ressource, déi mir mat Beduecht mussen asetzen.

Dofir ass et esou wichtig, dass den neie PDAT de Buedemverbrauch zu Lëtzebuerg an den nächste Joerzénge progressiv Richtung Null wëll reduzéieren. Mat dësem politeschen Zil füügt de Landesplanungsprogramm sech an d'Visioun vun der Europäescher Kommissioun fir d'EU Buedenschutzstrategie an, déi dem Flächenverbrauch och en Enn wëll setzen.

Et ass wichtig ze ënnersträichen, dass d'Bremse vum Buedemverbrauch net bedeit, dass keng nei Wunnenge méi geschaf kënnen ginn, oder dass eist Land sech net méi wirtschaftlech entwéckele kann, wéi Kritiker et behaupten. Wat et bedeit, ass dass mir eng nei Planungskultur brauchen: amplaz ëmmer neit Land ze verbëtzen, musse mir laangfristig op eng Flächenkreeslafwirtschaft iwwergoen. Mir müssen industriell Frichen

notzen, ënnerbenotzte Fläche wéi Parkingsfläche rekonvertéieren, Gebaier multifunktionell amenagéieren, souwéi och zentral a gutt ugebonne Plaze qualitativ noverdrchten.

D'Semiray Ahmedova ass Députéiert vun Déi Gréng

Och musse mir Plazen déi haut zoubetonéiert sinn der Natur zeréckginn: mat engem méi klimaresilienten Urbanismus, enger konsequenter Begrëngung vum urbane Raum, vun den Diecher a Fassaden, stärker mir d'Biodiversitéit, kille mir d'Stroossen am waarme Wieder a suergen dofir, dass eis Fläch bei Staarkreen d'Waasser ewéi e Schwamp opfängt.

Hand an Hand mat der Reduzéierung vum Flächenverbrauch, musse mir eist Land do entwéckelen, wou et am sënnvollsten ass. Wann et eis wichtig ass, dass verschidden Uertschaften am ländleche Raum hire Charakter behalen, da muss d'Entwécklung vu Wunnraum an Aarbechtsplaze sech op d'urban Zentre konzentrieren. De PDAT gëtt eis dëse Modell vun der polyzentrescher Entwécklung vir, a schafft domadder Kloerheet, wou d'Entwécklung stattfanne soll. Dëst erlaabt et eis och, wichtig Infrastrukture wéi Schoulen oder Kläranlage mat méi Wäitsicht ze antizipéieren an ze plangen.

De PDAT faasst deemno déi grouss Leitlinne fir d'zukünftge Entwécklung vu Lëtzebuerg zesummen. Fir dass mer seng Ziler, wéi d'Reduzierung vum Buedemverbrauch an d'Klimaneutralitéit och erreche kënnen, brauche mer an enger nächster Etapp déi néideg technesch a juristesche Instrumenter fir dës nei Planungskultur zesumme mat allen nationalen, lokalen a privaten Acteuren, ewéi och mat de Bierger*innen um Terrain ëmzesetzen. ● Semiray Ahmedova

D'GEDICHT VUN DER WOCH



E Platzverweis fir de Kueb

Jacques Drescher

De Kueb méich vill Kaméidi
A wunnt gär an der Stad.
E Knaschtvull an e Clochard –
Sou gëtt vun him geschwat.

E sëtzt am Nascht ganz uewen
Um Bam op enger Plaz.
En hält net vill vum Auto
An ass kee Vull fir d'Kaz.

De Kueb gouf just verdrriwwen
Vum Bauer a vum Plou.
Um Flouer war e fréier
Zefridden a ganz frou.

En ass an d'Stad geplënnert,
Wou d'Beem verkrëppelt ginn.
Wuer soll de Kueb nach bauen,
Wann d'Leit hien net verstinn?



Réception du Nouvel an organisée par la Fedil

Victor Weitzel

Un discours politique explicitement inégalitaire perce au Luxembourg. Il rend patents de nouveaux rapports sociaux

La question ressentie au Luxembourg comme la plus préoccupante dans les sondages, les médias et les conversations est celle du logement. Plus d'un tiers des résidents se sentent directement touchés par sa rareté et sa cherté. Elle rend en outre patente de nouveaux développements sociétaux : la concentration du foncier par des groupes économiques résultant de stratégies développées sur des décennies, la croissance des inégalités, les servitudes biographiques des non-propriétaires et la précarité curriculaire de la majorité des citoyens face à la hausse des loyers et des taux d'emprunt.

Lors des interviews au passage de l'année, les prises de parole des grands patrons tout comme des représentants du gouvernement et de la politique ont donc gravité autour de la crise du logement. D'autant plus que celle-ci est sur le point de verser dans une crise immobilière avec le recul des ventes en état futur d'achèvement (Vefa), la chute de la construction de logements nouveaux, les faillites et les risques de faillite dans le secteur de la construction. Le ton général n'a en tout cas guère été rassurant. C'était plutôt un déploiement général des grandes batteries. Cette convergence du ton ne relevait pas du hasard. Elle rendait tangibles des changements socio-historiques profonds en cours, dont l'impuissance – ou la mauvaise volonté – de l'État démocratique à parer à un processus qui pourrait limiter à terme les droits fondamentaux de ses citoyens ordinaires.

Le premier à réagir fut Roland Kuhn, un des dirigeants de la Fédération des artisans, mais aussi grand acteur de la promotion et de la construction dont l'entreprise fait désormais partie du groupe Giorgetti, détenteur d'une part importante des meilleurs terrains constructibles du pays. Kuhn revendiqua entre autres la création d'un fonds public de rachat des projets privés « en suspens », la réintroduction du taux de TVA super-réduit de trois pour cent pour la création de logements locatifs et le rétablissement de l'amortissement accéléré de six pour cent, prônant une sorte de retour maximaliste au statu quo ante, tout bénéf pour les investisseurs, avec en prime une assurance tous risques aux frais des finances publiques pour les projets faillits des *minor players*.

Quelques jours plus tard, Marc Giorgetti, co-dirigeant du groupe Giorgetti, s'exprime face au *Land*. Son entreprise ne produit pas de logement abordable, mais du haut standing pour des investisseurs. Le marché de la location, qu'il juge « stable » malgré la hausse des loyers, serait la solution à la crise du logement. Le locataire ira habiter là où il pourra payer le loyer : « Et s'il ne peut plus payer le loyer, il se cherchera quelque chose de plus petit. » Les « grands » du secteur, apprend-on, sont convaincus qu'ils passeront la crise sans encombre. S'ils n'ont pas repris les projets de leurs petits concurrents en difficulté, c'est qu'il n'y a pas eu d'accord sur le prix. Pas plus qu'il y en a d'ailleurs eu jusque-là avec le ministère du Logement, lui aussi intéressé. Car les petits promoteurs ne veulent pas lâcher les terrains, leur dernière carte à jouer, mais juste les murs dont ils n'arrivent plus à achever la construction.

Michel Reckinger, président de l'UEL mais aussi directement affecté par la crise immobilière en tant que dirigeant d'une importante entreprise sous-traitante du secteur, estime début janvier, dans une interview avec le *Wort*, que l'accès à un logement abordable pour les « ménages financièrement plus faibles » relèverait de la responsabilité de l'État, et non du secteur privé par définition toujours à

Le gouvernement ne pourra/voudra rien changer au fait qu'un nombre de plus en plus important de résidents seront des locataires à vie, avec les pressions financières et les dépendances que cela représente sur leurs biographies

la recherche du projet le plus profitable. Si l'État a échoué dans sa mission de construire suffisamment de logements sociaux, c'est qu'il a confié ses projets au Fonds de Logement et à la SNHBM, au lieu de recourir au secteur privé qui serait tout à fait capable de fournir les mêmes prestations au même prix que ces sociétés publiques dépassées par l'ampleur de la demande.

François Mousel, le futur patron de PWC qui a l'oreille du Premier ministre pour les affaires économiques, a tenu dans les colonnes du *Land* des propos encore plus directs sur la crise du logement, qui constitue, à ses yeux, un des grands obstacles au recrutement de nouveau personnel pour la place financière : « On ne s'attend plus à ce que le problème de l'immobilier soit résolu pour définir la stratégie de notre entreprise. On part du principe qu'il ne sera pas résolu. » Dans cette giflée assénée au gouvernement, Mousel recourt au pronom indéfini « on », suggérant que son jugement est porté par sa firme qui est un acteur majeur dans l'élaboration des normes et du code du capital qui régissent la place. Avec, à la clé, des délocalisations s'il n'était pas vraiment entendu.

C'est comme si le code du capital, qui transforme, par le biais du droit, tout en capital au bénéfice de ceux qui savent le manier, entrerait au Luxembourg dans une nouvelle phase de son emprise. Comme s'il s'affirmerait plus ouvertement et plus brutalement en termes de gouvernance face à la population. Que les enjeux les plus visibles en soient le foncier et l'immobilier n'est pas un hasard. Le Luxembourg, devenu une place financière avec des activités censées ubiquitaires et immatérielles qui devaient libérer son économie des affres du lien foncier et de la localisation de la production industrielle de l'époque sidérurgique, est désormais le théâtre d'un retour de feu spectaculaire du tout-foncier atavique de ses origines. En amont, ces dernières années ont vu l'émergence de conglomerats et d'investissements immobiliers aux formes juridiques multiples. Le rush actuel sur le foncier se déroule sous les auspices de cette même place financière dans un contexte de guerre et d'inflation qui sont les ennemis mortels du cash, tout comme la pierre en est l'amie tant qu'elle reste debout. La course vers le foncier a cependant créé une situation paradoxale. D'un côté, elle bénéficie souvent à ceux qui définissent ces nouvelles règles. De l'autre côté, elle induit une pénurie de main d'œuvre qualifiée, sans laquelle les grandes firmes de

la place ne peuvent pas fonctionner, mais qui ne l'est pas assez pour être éligible au statut fiscal privilégié d'« impatrié ». Bref : la crise du logement grève la croissance de l'économie et accentuera les effets inégalitaires induits par la place financière depuis des décennies.

En résonance avec ces propos patronaux, qui ne sont pas identiques en termes d'intérêts, Xavier Bettel a livré dans ses interviews de fin d'année sa synthèse. Il a développé un nouveau discours économique. Chez *RTL-Télé*, il a annoncé un changement de cap sur la question du logement : « Ech hunn och ëmmer geduecht, et muss ee kucken, datt d'Leit eng Wunneng kënnen kafen. Et ass eng Realitéit, datt ganz vill Leit sech keng Wunneng kënnen kafen. » C'est la fin d'une illusion qu'il avait lui aussi entretenue en dépit de l'inaction gouvernementale et des tendances lourdes des trente dernières années. Le gouvernement ne pourra/voudra rien changer au fait qu'un nombre de plus en plus important de résidents seront des locataires à vie, avec la pression financière et les dépendances que cela représente sur leurs biographies.

Le Premier ministre s'engage par la suite dans une plaidoirie pour la place financière et explicitement du statut spécial de ses cadres : « On critique aussi le fait que les gens ne paient pas assez d'impôts. Or des études sont venues démontrer que c'est une minorité qui paie la plus grande part des impôts. Il ne faut pas faire fuir ces gens. D'importantes recettes fiscales sont générées par le secteur de la finance. Je tiens à rappeler que le Luxembourg n'a pas toujours été le pays que l'on connaît aujourd'hui. Il est important de rester attractif. »

Bettel s'aligne d'abord sur le métarécit véhiculé par tous les acteurs liés de près ou de loin à la gouvernance de la place financière, qui fait de celle-ci le centre nourricier du pays. Mais Bettel ajoute un nouvel et dangereux élément à ce métarécit : Le contraste entre les nationaux qui critiquent la place financière et les talents étrangers qui la font prospérer. Il va jusqu'à projeter sur une catégorie bien particulière de personnes, les impatriés et les cadres de la place financière, toutes sortes de vertus, dont il insinue l'absence chez ses concitoyens. Ils ont envie d'aller travailler, ils sont motivés, ils ont de l'argent, ils le dépensent et paient aussi l'impôt. Mais pas le triple de ce qu'ils paieraient à l'étranger, lance-t-il, avec indignation. En se référant à l'analyse du Conseil économique et social sur les données fiscales de 2021, qui dit entre autres que « 4,5 pour cent du total des ménages contribuent à 43,2 pour cent des recettes au titre de l'impôt sur le revenu (classes de revenu 130 000 EUR à >1 000 000 euros) », Bettel suggère que ne pas se plier aux exigences de ces 4,5 pour cent des ménages, par ailleurs loin d'être tous des impatriés ou cadres de la place financière, pourrait compromettre la compétitivité du pays.

Dans son interview de fin d'année chez *Reporter*, la ministre des Finances, Yuriko Backes (DP), place les exonérations – par nature foncièrement inégalitaires – dont bénéficient certains personnels de la place financière au centre de l'intérêt général. D'un côté, elle dit « non » aux revendications des promoteurs de réintroduire l'amortissement accéléré de six pour cent pour les biens immobiliers neufs au nom du « compromis » qui l'a fixé en 2021 à cinq pour cent. Mais quand les journalistes lui demandent comment le « régime impatrié » peut se justifier sous l'angle de l'équité fiscale, elle recourt à une métaphore qui laisse rêver : « Man sollte nicht Äpfel mit

Birnen vergleichen. Wir haben diese Maßnahmen verstärkt, weil viele Unternehmen sagen, dass sie Mühe haben, Talente in Luxemburg zu halten und anzuziehen. Da stehen wir im Wettbewerb mit anderen Finanzplätzen. » Et elle ajoute : « Die Regierung macht sehr viel, um Bedürftige zu unterstützen. Und genauso wichtig ist, die Wettbewerbsfähigkeit zu erhalten. » En invoquant les « poires et les « besogneux », Backes adopte elle aussi une posture comminatoire à l'égard de la majorité de l'électorat luxembourgeois en lui rappelant à quelle mangeoire il se repaît.

Le grand narratif politique au Luxembourg, et cela est un fait nouveau, évolue ainsi par glissements progressifs vers un discours explicitement inégalitaire récurrent et assumé chez ceux qui remplissent ou briguent des fonctions pas seulement de gouvernement, mais aussi de gouvernance, tous secteurs confondus. Ainsi, les pratiques exonératoires, régies par des circulaires (parce qu'il y avait quand même un peu de gêne), sont depuis 2020 l'objet d'une loi qui a eu l'aval de toutes les institutions impliquées. Dans le contexte d'une culture fiscale qui désormais affiche et revendique son caractère inégalitaire, l'entendement de la démocratie qui sous-tend toutes ces déclarations de fin d'année tend à correspondre plutôt à ce que l'on entend par « oligarchie de fait » : Une société dont le régime politique est constitutionnellement démocratique, mais dont les orientations gouvernementales sont définies par une petite partie de la société. Dans le cas particulier du Luxembourg, la minorité mise en exergue par les discours de gouvernance, qui dépasse de loin le cercle des impatriés, est celle qui s'est lancée sans vergogne dans l'accaparement néo-féodal du foncier, la course à toutes sortes d'exonérations fiscales et d'autres formes de sécurisation et d'expansion de son patrimoine au moindre coût, encouragée en cela par la place financière, les excédents de liquidités, l'attrait de la valeur-refuge « pierre » et la recodification du capital que la politique est prête à confirmer.

Dans ce sens, le rôle des acteurs politiques a changé : Leur compétence particulière est la connaissance du terrain et de la clientèle volatile qu'ils rassemblent et orientent sur des périodes de plus en plus courtes. Ils n'ont plus l'ambition d'aborder la gouvernance par un discours centré sur l'intérêt général, sur l'égalité devant la loi et sur le compromis social. Non, le discours politique explicite est en profonde mutation. Le rôle des acteurs politiques consiste à filtrer les desideratas des plus grands contributeurs fiscaux, qui ne vont souvent pas dans le même sens, en fonction de leur faisabilité politique. Ils développent ensuite un narratif qui insiste sur le caractère indispensable de cette minorité et l'évidence de ses desideratas finalement retenus. En résulte une démarche politique « réaliste » ou du « moindre mal » sur fond d'inégalités croissantes, notamment patrimoniales, dont l'effet est adouci par une redistribution compensatoire qui multiplie les revenus d'appoint dont la part croît dans le budget des ménages des huit derniers déciles de revenu. En l'absence d'un débat public sur ses conséquences, ce type de gouvernance semble passivement accepté par la majorité de l'électorat. Il est vrai que les boucliers sociaux historiques de la démocratie luxembourgeoise – social-démocratie, démocratie sociale-chrétienne, grands syndicats – ne fonctionnent plus de la même manière depuis l'effritement des milieux cohérents qui les portaient et qu'ils représentaient. Le retour de Luc Frieden en est le dernier symptôme. ●

Amour-propre

Jean-Marie Schaeffer

Twitter et le mythe de la démocratie directe

Une des raisons de l'attraction exercée par les réseaux sociaux est que leurs utilisateurs ont l'impression qu'ils sont engagés dans une conversation directe avec d'autres interlocuteurs individuels, ou du moins qu'ils y participent en tant que témoins. « Chatter », « tweeter » et autres verbes du même type, témoignent de cette impression : se connecter à un réseau social c'est se brancher sur un échange communicationnel qui relève de la conversation ou du dialogue à distance. Cet effet ne trouve pas son origine dans une intention spécifique des utilisateurs, mais est structurellement induit par l'architecture communicationnelle même des réseaux sociaux, qui se distinguent de ce point de vue radicalement des médias classiques. Ces derniers ont des architectures fortement asymétriques, au sens où les possibilités de feedback des récepteurs vers l'émetteur (la direction et l'équipe du journal, par exemple) sont très limitées. Cela vaut même encore pour l'architecture des sites et blogs internet, où les possibilités d'activité de ceux qui les consultent se réduisent généralement à laisser un courriel sur l'adresse électronique associée au site, c'est-à-dire de s'adresser à l'auteur ou propriétaire du site dans le cadre d'une communication non publique. L'architecture des réseaux sociaux en revanche est structurellement de nature symétrique, chacun pouvant être tour à tour récepteur et émetteur dans un même espace communicationnel partagé en temps réel. En fait, cette architecture reprend le modèle de la messagerie instantanée qui elle-même est la version numérique de la communication interpersonnelle directe en temps réel.

Bien sûr, la possibilité de « converser à distance en temps réel » n'est pas une chose nouvelle. Elle est à la base de toutes les techniques de télécommunication depuis l'invention du téléphone. On se rappelle peut-être le passage de *Du côté de Guermantes* où le narrateur de *La Recherche* s'émervaille de ce que le téléphone fait apparaître « près de nous, invisible mais présent, l'être à qui nous voulions parler et qui, restant à sa table, dans la ville qu'il habite, sous un ciel différent du nôtre, par un temps qui n'est pas forcément le même, au milieu de circonstances et de pré-occupations que nous ignorons et que cet être va nous dire, se trouve tout à coup transporté à des centaines de lieues près de notre oreille au

moment où notre caprice l'a ordonné ». Proust, qui était un être pétri de mélancolie, ne s'intéressait qu'à l'effet de présence tel qu'il est ressenti par celui qui écoute la voix de l'autre et ne dit mot du fait qu'en réalité celui qui écoute parle aussi et que donc à l'effet de présence s'ajoute la nature symétrique de la communication. Sur ces deux points – effet de présence et communication symétrique – les réseaux sociaux ne se distinguent donc pas des autres moyens de communication à distance et en temps réel.

Mais dans le cas des réseaux sociaux, il s'y ajoute une troisième caractéristique, qui leur est propre. Pour s'en rendre compte, il suffit de les comparer à la messagerie instantanée. Celle-ci est, comme le téléphone, un instrument de communication privée. Même si davantage que deux personnes peuvent y participer, elle reste privée puisque n'y ont accès (et ne peuvent prendre connaissance des échanges) que ceux qui se sont cooptés comme participants. Les conversations sur les réseaux sociaux sont en revanche, par défaut publics. N'importe qui peut s'y mêler. Ceci produit une impression de continuité fluide entre l'espace individuel et privé d'un côté, l'espace collectif et public de l'autre.

Ces traits – architecture communicationnelle symétrique et effet de continuité entre espace privé et public – font des réseaux sociaux des outils de mythogenèse très puissants : ils nourrissent en particulier le mythe de l'égalité communicationnelle des individus et celui de la continuité entre la sphère privée et la sphère publique. Les deux sont liés à des aspirations humaines très répandues et qui ne sont pas spécifiques à l'époque contemporaine : l'aspiration à l'égalité et l'aspiration à l'harmonie entre l'individu et la communauté. Mais les réseaux sociaux les exacerbent.

Partons de la question de l'égalité, et prenons le cas de Twitter parce que de tous les réseaux sociaux, c'est certainement celui qui mime le plus fortement la dynamique de co-présence des participants dans l'espace conversationnel de la vie quotidienne. La brièveté des tweets, le caractère souvent pseudo-oral de leur syntaxe, ainsi que le caractère instantané de leur diffusion qui ouvre la possibilité d'une réponse tout aussi instantanée (le tweet-réponse embrayant très souvent sur la

fin du tweet émis, de même que dans une conversation réelle le nouvel intervenant embraye souvent sur la fin de l'énoncé de celui qui avait la parole avant lui) : Tout cela mime de près la dynamique des conversations orales en face-à-face entre égaux. Twitter aurait-il donc réussi le tour de force de transposer les conversations déliées des comptoirs de bistrot dans le cyberspace ?

En réalité, l'égalité communicationnelle de Twitter, comme des autres réseaux sociaux, est une illusion. L'effet de symétrie est un artefact dû à leur architecture communicationnelle et n'est pas implémenté dans la réalité effective des échanges. Dans leur fonctionnement réel les réseaux sociaux demeurent de fait très fortement asymétriques et inégalitaires. Dans le cas de Twitter de nombreux indices confortent ce diagnostic. Ainsi l'immense majorité des tweets sont émis par une toute petite partie des inscrits. D'après une enquête du Pew Research Center, 80 pour cent des tweets émis aux États-Unis le sont par dix pour cent des inscrits. (Les pourcentages sont à peu près les mêmes dans les autres pays.) La courbe du « capital culturel » sur Twitter a donc la même allure que la courbe de répartition de la richesse économique (même si les détenteurs de l'une ne sont pas nécessairement les mêmes que les détenteurs de l'autre).

Le « capital culturel » sur Twitter se mesure par le nombre de « followers » : or, sur les quelque 450 millions de comptes Twitter, 391 millions n'ont aucun abonné (donc comptent pour du beurre), le nombre d'abonnés le plus grand étant monopolisé par environ dix pour cent des inscrits (avec à la tête Barack Obama, suivi de... Justin Bieber). Il y a donc en fait une très grande inégalité de poids entre les voix des inscrits. On est très loin du principe égalitaire « one man, one vote ». Par ailleurs, 44 pour cent des inscrits ne tweetent jamais. Cette passivité d'une partie importante des inscrits se reflète aussi dans le pourcentage respectif des différents types d'interactions prévues par la plateforme. En France par exemple, 79 pour cent des interactions sont des « likes », 17 pour cent des « retweets » et seulement quatre pour cent des « réponses ». Le très faible taux des interactions consistant en des « réponses » – donc relevant du « dialogue », qui est la règle par défaut dans les conversations réelles entre égaux

– montre que de fait l'interaction la plus typique sur Twitter relève du « eavesdropping », donc de l'interception d'une conversation dont on ne fait pas partie. Bref, le type d'interaction de la majorité des inscrits sur Twitter ressemble à celle du quidam qui, tout seul au bout du comptoir du Café du Commerce, écoute les conversations des autres poivrots, en opinant de temps en temps de la tête (l'équivalent des « likes » sur Twitter). Le fait que par ailleurs 74 pour cent des inscrits sur Twitter disent qu'ils utilisent la plateforme pour s'informer, ne doit donc pas étonner : telle est aussi la fonction, paraît-il, des conversations au Café du Commerce.

Pour en venir à la question de l'harmonie entre l'individu et la communauté, on pourra signaler les incursions d'Elon Musk dans le champ de l'expertise politique, par exemple à propos de la guerre menée par la Russie en Ukraine. L'épisode est révélateur d'un état d'esprit qui montre bien à quel point l'abus de Twitter peut occulter la capacité de jugement des twitteurs. D'abord, le fait que Musk ait manifestement cru que son statut de businessman exceptionnel faisait de lui aussi un expert politique est une manifestation caricaturale d'ultracrépidarianisme, c'est-à-dire de la conviction que parce qu'on est expert dans un domaine on est du même coup expert universel. Comme on le sait, c'est un vice cognitif que les réseaux sociaux encouragent, et qui va souvent de pair avec le complotisme. Le fait que Musk ait présenté son plan sur Twitter, donc dans un cadre communicationnel qui découpe la continuité de la pensée en des hoquets de 280 signes chacun, est quant à lui un cas d'école de l'illusion que ce qui est bien pensé doit pouvoir s'exprimer en quelques mots bien sentis. Mais plus que tout, c'est le fait que le (à l'époque) pas encore propriétaire de Twitter ait fait valider ses propositions grâce à un vote de ses followers, qui est significatif.

Musk est devenu entretemps le propriétaire de Twitter. Il est significatif qu'une de ses multiples décisions « disruptives » ait été la réadmission de Donald Trump sur Twitter, elle aussi justifiée par un sondage en ligne, alors même qu'il avait promis que la décision serait prise par une commission de veille déontologique. Le tweet annonçant la nouvelle se concluait par un tonitruant : « Vox populi, vox Dei ! »

Les deux décisions sont des parodies de démocratie directe, donc d'un régime politique utopique qui effectivement prétend abolir toute distinction (et tension) entre vie privée et vie publique, entre préférences personnelles et décisions politiques, entre individus et communautés. Régime utopique, parce que ces distinctions sont constitutives des sociétés contemporaines, et en particulier des démocraties représentatives. Vouloir les oblitérer, loin de permettre l'accès à une harmonie entre l'individu et la société, mine leur coexistence pacifique. Or, au-delà des décisions de Musk, elles sont singulièrement mises à mal par les réseaux sociaux. Ainsi, dans le cas de Twitter, s'il est vrai que seulement les abonnés reçoivent automatiquement tous les tweets (ainsi que les retweets) d'un émetteur, tout le monde peut s'abonner à tout le monde par un simple clic, de même que tout le monde peut chercher n'importe quel tweet par l'intermédiaire de la fonction de recherche.

Il est vrai qu'en activant la fonction de protection des tweets on peut limiter la diffusion d'un tweet à ceux qu'on a explicitement acceptés comme abonnés. Mais choisir ce réglage va à l'encontre de ce qui est le but de tout « tweeteur » qui se respecte, à savoir augmenter son capital numérique, donc avoir le plus de followers possibles et ainsi devenir un influenceur ou une influenceuse importante. En même temps, beaucoup d'utilisateurs ont tendance à concevoir les tweets qu'ils envoient comme s'il s'agissait de conversations privées, ce qui explique le fait étonnant que, lors d'une autre enquête du Pew Research Center, 35 pour cent des personnes enquêtées ne savaient pas quel était le statut de leur compte ou pensaient qu'il était privé, alors qu'en réalité 83 pour cent des comptes concernés étaient publics ! Bref, la confusion entre le privé et le public est endémique. Tout le monde veut exprimer sans retenue son moi intime tout en s'adressant à des destinataires inconnus en nombre illimité, en espérant que, des vastes plaines du cyberspace, lui parviennent des réponses susceptibles de valider ses opinions, ses protestations, ses colères, ses espoirs ou ses désespoirs. Mettre son cœur à nu en prenant le monde entier à témoin : peut-on imaginer nourriture plus revigorante pour l'amour-propre ? Sans doute, mais gare aux retours de bâton. ●

Le type d'interaction de la majorité des inscrits sur Twitter ressemble à celle du quidam qui, tout seul au bout du comptoir du Café du Commerce, écoute les conversations des autres poivrots, en opinant de temps en temps de la tête



In situ

La construction de bâtiments publics donne, par la loi, l'obligation de consacrer un pour cent du budget à la création et l'acquisition d'œuvres d'art. Lors de la construction du Forum da Vinci, destiné aux architectes, aux ingénieurs et à leurs ordres et associations, cette démarche artistique n'avait pas été entamée. Comme, « il n'est jamais trop tard pour bien faire », selon la formule répétée à l'envi par Pierre Hurt, directeur de l'OA (ordre des architectes et ingénieurs-conseils), un appel à projet avait été lancé en 2021 pour la création d'une œuvre in situ. 17 candidatures avaient été remises et deux artistes ont été désignés lauréats ex-aequo. Filip Markiewicz a installé son œuvre à l'été 2021. Son installation *Klangkörper* (en français : corps de résonance) consiste en une série de néons lumineux, fixés sur et dans le bâtiment ; de mots issus du registre à la fois poétique, musical et politique. Cette semaine, la deuxième installation a vu le jour. Pour *Reproduction d'éléments*, l'artiste Hisae Ikenaga a réalisé des copies d'éléments techniques du bâtiment : interrupteurs (photo : Sven Becker), radiateur, rampe, alarmes. Son propos est de rendre visible des détails du quotidien que l'on a oubliés. Le jury a souligné l'humour né du décalage entre ces attrape-nigauds ludiques, en contraste

avec la rigueur du bâtiment. Clin d'œil supplémentaire : l'artiste a utilisé le carton à partir duquel on réalise les maquettes en architecture. Elle répond ainsi aux maquettes historiques, partie de la collection du Lëtzebuurger Architektur Musée (LAM) que l'on peut découvrir au sous-sol du bâtiment.

Cette intervention est très éloignée de celle de Markiewicz : ses dimensions et ses matériaux sont très modestes face à la visibilité et la technique de l'autre. L'une investit l'intérieur tandis que l'autre est surtout à l'extérieur du Forum da Vinci. Ce dialogue a donné l'idée aux organisateurs de pérenniser le concept en imposant aux lauréats des prochaines éditions une concomitance entre les œuvres. Ainsi, l'installation de Filip Markiewicz est visible jusqu'au 30 juin 2024. Les jours suivants, l'artiste remportant le prochain appel à projet inaugurera sa pièce qui entrera en résonance avec celle d'Hisae Ikenaga, elle-même visible jusqu'au 31 décembre 2025, et ainsi de suite, le calendrier annonçant deux autres éditions, ce qui nous mènera en 2030. L'interaction avec l'espace, l'originalité, la pertinence formelle et la manière de procéder pour répondre au contexte des lieux et des occupants seront à chaque fois pris en compte par le jury. *fc*



ONLINE

LOD

Ëm 955 Dictionnaires-Artikelen ass de Lëtzebuurger Online Dictionnaire (LOD) 2022 méi räich gi – insgesamt sinn et der elo 32 135, wéi d'Ekipp vum Zenter fir d'Lëtzebuurger Sprooch an hirer leschter Newsletter matgedeelt huet. Wéi all Joer spigelt sech an der Wuertschatzerweiderung d'Aktualitéit erëm bei Wieder ewéi Afepouken, mee och méi üblech Wieder goufen an de LOD agetippt: Hängebréck, Ketchup, Prostatt, speechleg. D'lescht Joer goufen 9,4 Milliounen Artikelen online operuff: Als éischt Wuert vum Joer gouf „Basketball“ geprüft a viru Mëtternuecht den 31. Dezember 2022 – also 16 Sekonne virum Joreswiesel - huet nach eng Persoun dee manner positiv konnotéierte Bäitrag „Accident“ nogesicht. Gréisstendeels ginn awer Verben nogekuckt. Mat

virbäi sinn do: sinn, kënnen a maachen. Och éischter gewéinlech Substantive gi vun de User op hir Orthografie geprüft ewéi Leit, Aarbecht, Bam, Gebai, Hoer oder Plaz. Donieft suergen Eegennimm wéi Knuedler a Schueberfouer wuel heiansdo fir eng Schreifweis-Onsicherheit. D'lescht Joer sinn ausserdeem verschidde Glossairen erstallt ginn, ënner anerem ee mat Wieder iwwer Fussballsthemen an een d'Literaturwissenschaft betreffend. Elo kann een d'Wuert „Eepik“ virtuell opschloen a gëtt gewuer: „D'Eepik ass nient der Dramatik an der Lyrik eng vun den dräi grouss literaresche Gattungen“. *sm*

PUBLICATIONS



Architectour

L'architecture se porte bien au Luxembourg à en croire les chiffres mis en avant par l'OA : 537 bureaux d'architectes et 218 bureaux d'ingénieurs-conseils emploient la bagatelle de 5 600 personnes. Pour valoriser les créations récentes, l'OA édite un guide (également en ligne), *architectour.lu*, dont la quatrième édition vient de paraître. La dernière édition datait de 2018

et les réalisations nouvelles trouvent donc leur place dans la brochure. Quatorze tours régionaux sont proposés à travers le pays, rassemblant 252 projets. Chacun des tours est accessible sur le Geoportail via un QR Code repris au niveau de la carte. Impossible de louter quelques réalisations emblématiques comme la bibliothèque de l'Université, le stade de Luxembourg ou le château d'eau d'Altrier. Des projets moins spectaculaires sont aussi à l'honneur : le boudoir de Nazzareno Bocci à Schiffange, le restaurant Lakeside à Echternach ou la maison du jeune peuple à Differdange. Des maisons familiales ou des immeubles privés sont également référencés. Le guide met aussi en évidence des initiatives comme « Vin et Architecture » à la Moselle ou les gites Minett Trail dans le sud. On regrettera cependant la taille des textes qui ne permet pas ou peu d'explications et de contextualisation, trail qui aurait pu être réalisé dans la version en ligne. *fc*

À deux, c'est mieux

L'Institut Grand-Ducal a été créé en 1868, dans le « but de cultiver les sciences, les lettres et les arts ». Parmi ses six sections, celle consacrée aux « Arts et Lettres », édite régulièrement une publication qui met en valeur le travail de ses membres. La dernière livrée, datée de 2023, mélange des textes littéraires (Carla Lucarelli, Anne Schmitt, Paul Lanners) et des analyses philologiques (Frank Wilhelm sur Victor Hugo, Franck Colotte sur Sénèque, Jean Portante sur Blaise Cendrars). Coté



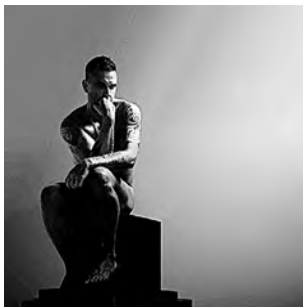
arts plastiques, Josée Ensch consacre un important article, très illustré, au séjour du peintre Frantz Steinmetz aux États-Unis alors que Patricia De Zwaef s'intéresse à Maurice Denis dans la collection des Mayrisch et que Robert Philippart décrit, par un menu très détaillé, l'art nouveau au Luxembourg. Un grand dossier est consacré aux duos d'artistes, forme de plus en plus courante dans l'art contemporain, au Luxembourg, comme ailleurs. Le collaborateur du *Land* (et président de la section Arts et Lettres), Lucien Kayser pointe la manière par laquelle Bruno Baltzer et Leonora Bisagno inscrivent leur travail dans le paysage, que ce soit à Montréal (photo), à Briançon, à Luxembourg ou en Toscane. Josée Hansen dresse un portrait de Martine Feipel et Jean Bechameil à travers les grands axes de leurs œuvres : les symboles, l'architecture, l'espace public et la robotique. Enfin, Emanuela Mazzonis di Pralaféra transforme le « Putain de facteur humain » de Karolina Markiewicz et Pascal Piron et « Précieux facteur humain ». Il manquerait à ce dossier une réflexion plus globale sur le fait de travailler à deux, ce qui ne veut pas forcément dire en couple. Ce n'est certes pas récent – Robert et Sonia Delaunay,

Jeanne-Claude et Christo, Gilbert & George, Bernd et Hilla Becher, Pierer et Gilles – mais le phénomène tend à s'amplifier à une époque où le collectif prend le pas sur la figure toute puissante de l'artiste. *fc*

MUSIQUE

Loving Robbie instead

Wer sich anschaut, welche Konzerte für die nächsten Monate bereits ausverkauft sind, kommt ins Staunen. Da wären zum Beispiel der Rockal-Auftritt der Italo-Rock-Band Mäneskin, das Bibi Blocksberg-Musical, ein Konzert des britischen Popsängers Calum Scott und der Distillers-Gig im Juni ... Und ja, Robbie Williams! Das frühere Mitglied von Take That wird am 11. Juli erstmalig die Luxexpo Open Air bespielen, und das auch noch kurz vor den Schulferien. Da das erste Konzert rasant ausverkauft war, legten die Booker von A Promotions wortwörtlich einen oben drauf und luden den britischen Sänger, der mit dreizehn Nummer-Eins-Alben in Großbritannien ein Podium mit Elvis Presley teilt, für einen weiteren Auftritt am Tag davor ein. Auch für das zweite



Konzert sollen schon am ersten Verkaufstag mehr als 50 Prozent der Tickets – Mindestpreis: 144 Euro, Höchstpreis 188 Euro (!) – verkauft worden sein. Kein Wunder, immerhin sitzt Robbie Williams auf dem Werbeposter in Rodins Denkerpose nackt auf einem Sockel, die Schattenspiele exakt so eingesetzt, dass eine Reihe spannender Körperteile nicht sichtbar sind ... Auf Instagram wand Robbie Williams sich dann auch direkt an seine Luxemburger Fans, mit den missverständlichen Worten: „Hello Luxembourg! On July 10th and 11th, your ass is mine!“ Was damit wohl gemeint ist? Wo liegt der Hintern des Großherzogtums, und warum müssen wir ihn an einen britischen Popstar abgeben? *sp*

En direct de France

Les Francolies avaient déjà annoncé de beaux noms pour l'édition 2023 du festival eschois qui se tiendra du 8 au 11 juin. Après DJ Snake, Orelsan, Vitalic, Angèle ou Louise Attaque, l'équipe ajoute le groupe rock La Femme dont la dernière prestation à l'Atelier nous donne encore envie de se remuer en chantant *Tatiana* à tue tête. Autres nouvelles entrées : Bernard Lavilliers qui revient aux sources pour un voyage musical, entre les succès immédiats et les titres devenus cultes et Émilie Simon qui célèbre les déjà vingt ans de son premier album. La soirée du 8 juin promet un démarrage rock avec les assez dark Psychotic Monks, inspirés par la clique des Bad Seeds, Sonic Youth ou Joy Division. Ils tiendront compagnie à la Nantaise Miët (photo : Rebecca Vaughan Cosquéric)

qui semble savoir tout faire avec sa voix, sa guitare, son clavier et ses percussions pour nous entraîner dans un rock abrasif. Si on se réjouit de ces affiches prestigieuses et éclectiques, on s'inquiète cependant d'un festival qui semble tout droit importé de chez nos voisins et peu ancré dans la culture du Luxembourg. Certes, les salles locales comme le Escher Theater, la Kulturfabrik ou l'Arche de Villerupt sont partie prenante, mais les artistes du cru sont réduits à une portion congrue qui ressemble à un alibi. Angel Cara, C'est Karma ou Tuys devront jouer des coudes pour se faire une place dans ce programme. *fc*



Deux sœurs, antiques et contemporaines

France Clarinval

Deux théâtres s’intéressent au même mythe, celui d’Antigone. Quand le Théâtre du Centaure la situe en 2050, le Kasemattentheater se focalise sur sa sœur Ismène. Deux destins de femmes à repenser dans le contexte actuel

Petit rappel d’une histoire qui commence mal. Leur père a tué son propre père et épousé sa mère. Roi déchu, il a laissé son trône à ses fils qui se sont entretués, offrant le pouvoir à un oncle qui craint de le perdre. Ça ne pouvait pas bien se terminer pour Antigone et Ismène, les deux filles née de l’inceste d’Œdipe et Jocaste. Mythe fondateur de la culture occidentale, la saga des Labdacides est une succession de tragédies qui semblent inéluctables, chaque action menant à la perte de son auteur. Antigone est l’ultime maillon de cette chaîne familiale maudite. Après avoir accompagné son père dans son exil jusqu’à Colone, elle est condamnée à mort sur l’ordre du roi Créon, son oncle, pour avoir enseveli son frère Polynice, tués dans le duel qui l’a opposé à Étéocle, son autre frère. Le prénom Antigone est d’ailleurs lui-même fortement connoté : « *anti* » signifie contre en grec et « gon- » (ou « gen- ») est une racine indo-européenne qui désigne la famille, la lignée. La jeune femme se définit donc étymologiquement comme « en tension avec sa famille ».

Le personnage d’Antigone a donné lieu à de multiples versions intimement liées au contexte historique dans lequel les textes ont été écrits. S’intéresser à ce mythe aujourd’hui ne fait pas exception. Les sources mentionnant le personnage d’Antigone sont déjà nombreuses dans la littérature grecque antique, chez Homère ou chez Eschyle. Mais Sophocle en fait le personnage central de sa pièce, en 442 avant J.-C.. La postérité littéraire multipliera les Antigone et la place qu’elle occupe symboliquement. Chez Racine (*La Thébaïde ou les frères ennemis*, 1664), elle apparaît plus comme une amante par amour pour Hémon, son fiancé (et fils de Créon) qui s’est interposé entre les deux frères ennemis Étéocle et Polynice. Chez Anouilh (1944), puis chez Brecht (1947), Antigone devient une héroïne de la Résistance face à un Créon tyrannique. Dans le contexte de la guerre et le immédiate après-guerre, Antigone forge son destin et le peuple se reconnaît dans sa capacité à résister. C’est aussi la figure de la dissidente, éprise d’amour et de justice, face au pouvoir patriarcal et tyrannique de Créon que met en valeur Henry Bauchau (1997) dans une version romanesque du mythe.

Au Théâtre du Centaure, le metteur en scène Antoine de Saint Phalle a choisi la version de Jean Anouilh. La pièce a été créée pour la première fois en février 1944, soit quelques mois avant le débarquement. Un fait divers, survenu en août 1941, aurait inspiré l’auteur : le résistant Paul Collette tire sur Pierre Laval et Marcel Déat, des collaborationnistes de la Légion des volontaires français contre le bolchévisme (LVF) qui se réunissaient à Versailles. Cet acte de résistance, isolé et désespéré, inspire à Anouilh une réinterprétation personnelle du mythe d’Antigone. De nos jours, ce sont d’autres actes de résistance que le metteur en scène veut saluer : « Antigone, c’est celle qui dit non. Comme une Greta Thunberg, comme les femmes iraniennes qui enlèvent leur voile, comme les jeunes qui défilent les vendredis pour le climat ». Aussi, il situe la pièce en 2050 (c’est écrit dans le programme de salle, le texte n’a pas été modifié), sur un plateau aride où rien ne pousse plus. « Ce futur proche est une façon de souligner que c’est trop tard. Et comme nos dirigeants restent sourds aux recommandations du Giec, le roi Créon s’accroche aux derniers vestiges d’une ancienne société bâtie sur le patriarcat. » Pour Anouilh, et pour Saint Phalle, le roi endosse une charge qui le dépasse. Il est victime de sa position et de son obstination, enfermé dans un rôle. Ce jusqu’au-boutisme de Créon confère à l’absurde. « Il a fait tellement de compromis pour être là où il est qu’il ne peut pas revenir en arrière », poursuit le metteur en scène dans son analyse. La seule chose qui l’importe est de maintenir l’ordre dans Thèbes, sachant ce que cela comporte de calcul, de mensonge et

« *Antigone; c’est celle qui dit non. Comme une Greta Thunberg, comme les femmes iraniennes qui enlèvent le voile ou les jeunes qui défilent pour le climat* »

Antoine de Saint Phalle

de cynisme. Il sait que les deux frères Étéocle et Polynice ne valent pas mieux l’un que l’autre, mais « il s’est trouvé que j’ai eu besoin de faire un héros de l’un d’eux [...] ». J’ai fait ramasser un des corps, le moins abîmé des deux, pour mes funérailles nationales, et j’ai donné l’ordre de laisser pourrir l’autre où il était. » Son obstination est plus politique que despotique.

Iéaliste et révoltée, Antigone se heurte à l’ordre établi sans violence, sauf contre elle-même, puisqu’elle est prête à mourir pour ses convictions. Elle affirme la liberté de la conscience : « Je suis là pour vous dire non et pour mourir. » Elle est le symbole d’une jeunesse engagée qui refuse tout compromis, une adolescente intranquillante, qui ne veut pas sacrifier son idéal à la réalité. Elle place l’humain face au politique, la loi non-écrite contre les règles édictées, « comme les jeunes générations ne veulent plus attendre que le changement arrive d’en haut. Les jeunes qui manifestent m’impressionnent par leur détermination », compare Antoine de Saint Phalle. À 23 ans, Nora Zrika, qui interprète Antigone, incarne parfaitement cette génération. Elle constate, amère : « Antigone fait le choix de mourir pour sa morale. Nous n’avons plus le choix, on sait que c’est foutu. Comme elle, nous payons le prix des orientations des générations précédentes ». Cependant la comédienne nuance : « Parfois on s’essouffle devant la fatalité, alors on vit. Elle refuse le bonheur. Personne n’est aussi radicale qu’Antigone ».

Le geste d’Antigone qui brave l’interdit oblige Créon à choisir entre la survie de son monde ou celle de sa nièce, promise à son fils. On connaît la fin : Antigone se pend avant que le jugement ne puisse être accompli. Son fiancé se donne la mort à ses côtés, crachant au visage de son père. Eurydice, la reine, se tranche aussi la gorge de désespoir. Voilà Créon tout seul, mais tout seul au milieu de l’ordre.

Créon n’est pas le seul survivant de l’histoire. Mais les mythes sont pleins de héros et ne retiennent pas les personnages secondaires. Ainsi, sa sœur Ismène est une des grandes oubliées de la tragédie. Chez Anouilh, tout oppose les deux sœurs : Antigone est « la maigre jeune fille noire et renfermée » quand Ismène est « la blonde, la belle, l’heureuse ». À l’une la bravoure, à l’autre le respect de l’autorité. Ismène ne défie pas l’ordre de Créon, ce qui lui vaudra la condescendance, voire le mépris des commentateurs. Mais est-ce lâche de choisir de vivre ? La pièce *Schwester von* de Lot Vekemans, montée au Kasemattentheater, va donner la parole à celle qui est restée dans l’ombre de sa sœur, celle qui n’a pas pris part au combat. Elle va dépoussiérer l’histoire pour donner sa ver-

sion des faits. Anne Simon, qui signe la mise en scène, abonde dans le sens de Nora Zrika : « La plupart des gens ne sont pas aussi héroïques qu’Antigone. Nous sommes tous et toutes plus proches d’Ismène. »

Après la mort violente de chacun des membres de sa famille, Ismène ère dans une sorte de purgatoire depuis une éternité. Elle n’a pas reçu d’absolution et se trouve dans ce royaume intermédiaire où les chiens hurlent et les mouches piquent. Personne ne la voit et elle n’est même pas sûre de pouvoir raconter son histoire. « Je ne peux pas imaginer que quelqu’un – quelqu’un d’entre vous – s’intéresse à mon histoire. Je veux dire, si c’était le cas, il y aurait bien quelqu’un qui se serait manifesté un jour. Pendant toutes ces années. Vous avez eu le temps, non ? Trois mille ans, ou davantage. Déjà trois mille ans que je ne suis pas un sujet de conversation. »* Seule en scène, Marie Jung va progressivement reconstituer l’histoire de la sœur non-héroïque d’une héroïne dont on ne dit pas le nom. « Je me suis juré que le nom de ma sœur, que son nom... je ne le prononcerais plus jamais ». Elle pointe des incohérences d’un système qui a décimé sa famille. « J’étais la seule normale dans un environnement de détraqués /.../ Ils sont tous tombés comme des dominos, moi seule suis restée debout. » À travers ce monologue, Ismène s’interroge sur les notions de courage, de devoir, de destin, d’absolu et de responsabilité. Elle met à en doute les décisions prises et réclame sa place dans l’histoire, d’abord avec retenue, presque avec résignation, puis plus en plus avec courage et détermination. Elle est portée par le refus des principes absolus de sa sœur et de son oncle et elle en expose l’inanité, voire la toxicité. Par ses propres interrogations, elle demande en filigrane au public : et vous auriez-vous affronté l’autorité au péril de votre vie ?

« Nos histoires de héros, celles qui sont restées dans la mémoire collective, parlent généralement de personnes qui font des choses et non de personnes qui laissent les choses se faire », détaille Anne Simon. Elle veut mettre en évidence « d’autres narrations, d’autres récits qui ne sont pas les grandes histoires des grands hommes ». Le choix de *Schwester von* permet de « donner une voix à celles qui n’en ont pas », selon les mots de la comédienne Marie Jung. Elle cite aussi le personnage d’Ophélie, essentielle à l’histoire d’*Hamlet*, mais très petit rôle chez Shakespeare. Ce choix pose la question très actuelle de quels sont les récits auxquels nous prêtons attention, dans un contexte où les minorités, réelles ou symboliques, reprennent voix au chapitre. « La pièce est une sorte d’anti-théâtre qui remet en cause les structures classiques. Ismène se demande si elle a le droit de se raconter et quel est le devoir du public face à cette anti-histoire », poursuit la metteuse en scène.

Aussi, Anne Simon a choisi un dispositif d’une simplicité, voire d’une banalité rare, épousant ainsi l’anti-héroïsme d’Ismène. « Je ne veut pas de d’effets, pas de bling-bling, pas de musique, pas de fumée, pas de filtre... » Elle conclut : « Les blockbusters à la *Marvel* fonctionnent sur les mêmes ressorts dramatiques que les mythes antiques. On est conditionné à rechercher l’effet wow. Pas facile de s’en départir. » ●

* Les extraits de *Schwester von* sont issus de la version française traduite par Alain van Crugten

Schwester von de Lot Vekemans. Avec Marie Jung, dans une mise en scène d’Anne Simon. Les 3, 4, 7, 8 et 10 février au Kasemattentheater

Antigone de Jean Anouilh. Avec Anne Brionne, Denis Jousselin, Juliette Moro, Elsa Rauchs et Nora Zrika dans une mise en scène d’Antoine de Saint Phalle. Les 6, 7, 9, 10, 11, 20, 21, 23, 24, 25 et 26 au Théâtre du Centaure.



Marie Jung, Ismène, la voix de celle qu'on n'entend pas



Nora Zrika, Antigone, idéaliste et révoltée

Sarah Bräuer

CINÉMASTEAK

Mimi métallo mytho

Mimi métallo blessé dans son honneur (1972). Avec un titre pareil, on s’attendrait à un drame social sur fond de lutte des classes, comme il en existait tant dans le cinéma italien des années 1970. Il n’en est cependant rien. Car le film le plus connu de la cinéaste Lina Wertmüller, qui nous a quitté le 9 décembre 2021 à l’âge de 93 ans, est en réalité une comédie grinçante qui déjoue les schémas politiques traditionnels. Point d’enjeu émancipateur de la classe ouvrière ici, contrairement à ce que laisse croire l’ouverture du film où des travailleurs sont rudement exploités au sein d’une carrière de soufre. Parmi eux se distingue un homme fort en gueule, surnommé Mimi, qui fustige les pratiques mafieuses à l’œuvre dans un paysage sicilien qui s’y est depuis longtemps résigné. Les vases communicant parfaitement dans le Mezzogiorno, entre la politique et le patronat par exemple, comme en témoignent ces hommes déboulant en voiture sur le chantier pour rappeler le nom du candidat pour lequel les ouvriers doivent voter aux prochaines élections municipales.. Sans quoi ils seront impitoyablement licenciés. Autant dire que le vote n’a rien de secret, ni de libre : une vraie parodie de démocratie. Banni pour avoir apporté sa voix au parti communiste, Mimi est contraint de quitter sa famille pour rejoindre Turin, dans le Nord de l’Italie, où il espère pouvoir mener une vie meilleure. Comme tant d’autres paysans du Sud servant de main d’œuvre à bon marché aux régions industrielles du Nord.



Giancarlo Giannini, Mariangela Melato, aux côtés de

Issue d’une famille aristocratique suisse, Lina Wertmüller est une figure familière en Italie depuis les succès populaires qu’elle a rencontrés dans les années 1970. Elle est en revanche une quasi-inconnue en France où ses films sont quasiment tous passés inaperçus. La jeune cinéaste fait pourtant des débuts prometteurs auprès de Federico Fellini, comme assistante sur le tournage de *Otto e mezzo* (1963) et, sous cette élogieuse tutelle, réalise son premier long-métrage, le très remarqué *Basilischi* (1963), sorte de *Vitelloni* se déroulant dans les Pouilles qui lui permet d’obtenir une distinction au Festival de Locarno. Après quelques films féministes réalisés sous pseudonyme dans les années 1960, elle change de registre pour s’adonner à la comédie populaire, dont *Mimi métallo* constitue le premier exemplaire, suivi de *Film d’amour et d’anarchie* (1973) et de *Vers un destin insolite sur les flots bleus de l’été* (1974). *Pasqualino* (1975) enfin, sur un malfrat napolitain devenu kapo d’un camp de concentration, fera de Lina Wertmüller la première femme réalisatrice nommée aux Oscars. Dans le rôle de Mimi, Giancarlo Giannini, son acteur fétiche, aux côtés de Mariangela Melato, qu’elle contribua à faire connaître et avec lequel elle tournera jusqu’en 1978.

Bellâtre au regard perçant, et idéologiquement « flexible » (pour reprendre un terme en vigueur aujourd’hui), Mimi le métallo a l’inconstance de Guignol. Les promesses révolutionnaires qui lui incombent au début du film sont vite déçues pour faire apparaître l’opportunisme et la lâcheté de ce personnage ambivalent, plus occupé par sa carrière et son honneur qu’à défendre les intérêts de ses camarades métallurgistes. Ainsi, après être devenu ouvrier et un militant communiste peu convaincu, il se rapproche du pouvoir mafieux pour s’affirmer comme un contre-maître soucieux de briser toute grève...

L’improbable dernière phase de cette comédie quelque peu brouillonne, focalisée sur les traditionnelles dérives machistes du Mezzogiorno (le sens de l’honneur, le virilisme, la mafia, la peur de l’homosexualité...), verse définitivement dans la farce grotesque. Comme souvent chez Wertmüller, la lâcheté et l’hypocrisie sont les vices qui accablent l’Italien du Sud. ● **Loïc Millot**

Mimi métallo blessé dans son honneur (1972, Italie), vostf, 112’, est présenté vendredi 3 février à 18h30 à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

Fleurs et papiers

Marianne Brausch

La fraîcheur de Moritz Ney : des tableaux du quotidien chez Fellner contemporary

Moritz Ney compte parmi les peintres luxembourgeois qui four-nissent un travail régulier et constant. Pas seulement parce que l’on reconnaît ses thèmes et ses traits, mais parce qu’il s’y met tous les jours dès l’aube. C’est son exercice du matin qui rythme le début de la journée.

Sa production la plus récente est à voir chez Fellner contempo-rary. À maintenant 75 ans, ses instantanés du quotidien ont une fraîcheur enfantine. Trois œuvres de taille moyenne accueillent le visiteur, qui résumant la thématique privilégiée de l’exposition – la fête foraine. Sa manière de disposer les éléments du tableau, dans d’autres scènes aussi, est récurrente : un ou des personnages, sont le plus souvent au centre. Ici, un petit garçon sur son vélo, là des chevaux, mais aussi trois personnages féminins de taille plus importante, cette fois décentrés vers le côté droit.

Dans ces trois tableaux, exécutés rapidement et avec un pinceau que l’on sent parcourir le papier kraft de façon légère, un espace central laisse toujours respirer la composition. La partie haute est travaillée en deux bandes superposées. La première cadre l’espace central et situe la scène : les camions des forains arrivent, des habi-tations dessinent une ligne d’horizon. La bande au-dessus, qui constitue le bord supérieur du tableau est dense, avec des arbres aux couleurs automnales, un ciel où courent des nuages. Les cou-leurs sont éclatantes : l’orange, le bleu, le violet.

Quatre autres œuvres à l’acrylique, également réalisées sur papier kraft, représentent encore la fête foraine et montrent la même habi-leté de Moritz Ney à structurer le tableau, comme ici, les mon-tants verticaux des manèges en train d’être montés. Le caractère de la fête est rendu par des petites silhouettes humaines qui semblent se déplacer. Dans cette série, un camion qui tire un train de rou-lottes, est travaillé de manière très exacte. Il y a là un rendu de la masse à laquelle on ne s’attendait peut-être pas chez Moritz Ney.

Lequel visiblement s’amuse. Une sculpture est à base d’une bou-teille qui forme le corps d’un personnage. Les matériaux sont de récupération et hétéroclites. Du bois, même pas dégrossi, élaboussé de plâtre et de couleurs fortes. Le plus souvent, c’est du rose, puisqu’il s’agit essentiellement de visages. On peut ne



pas aimer... Mais un bouquet de tulipes jaillit d’un vase dans une grande œuvre et révèle un travail habile sur l’équilibre. Ce bouquet, également fait de bric et de broc est vivant, comme le seraient de vraies fleurs.

Moritz Ney est de ces artistes luxembourgeois dont Hans Fellner s’est promis de défendre le travail. Mais que dire des bouquets de fleurs de Moritz Ney sur papier ? Certes, il y a là une habileté à rendre la transparence d’un vase en verre, la rapidité d’exécution, comme une écriture, pour rendre le velouté des pétales de tulipes, les traits effilés que dessinent des iris...

Des calligraphies, à la chinoise, disent bien qu’il s’agit d’une sorte d’exercice d’écriture. Sur le thème, on n’a pas envie d’en dire plus. Mais ce qui est intéressant, c’est comment la couleur aqueuse

travaille le papier qui se rétracte. D’autres bouquets sont réalisés sur des feuilles de plastique dur, selon la technique de la pein-ture sous verre. Dommage que ces pièces ne soient pas présentées entre deux plaques de verre par exemple, pour en souligner la transparence mais encadrées, comme toutes les autres, ce qui ne laisse plus rien paraître du rapport peinture-technique. Et puis, on tombe sur des coquelicots rouge sang au cœur noir dans un vase également noir. La production de Moritz Ney est abondante et ainsi, nécessairement inégale. Mais il y a des pépites. ●

Moritz Ney – New Works. Paintings & sculptures, est à voir à la galerie Fellner contemporary, 2a rue Wiltheim à Luxembourg, jusqu’au 11 mars

THÉÂTRE

L’anarchisme et la liberté

Josée Zeimes

Monter au théâtre un texte, conçu par Fernando Pessoa comme un récit, sans réelle action dramatique, une sorte de monologue sur un thème plutôt abstrait, qui parle d’un sujet philosophique et politique, semble à première vue difficile pour attirer le pu-blic. Or, le public est venu, attiré par le titre étrange, par l’intérêt du texte, très dense, mais aussi par son actualisation et une scé-nographie surprenante.

Carole Lorang, la directrice du Escher Theater, voudrait conti-nuer à programmer des pièces d’auteurs portugais, projet com-mencé en 2018 avec *Le Livre de l’intranquillité* déjà de Fernan-do Pessoa, dans la mise en scène de Rita Bento dos Reis (qui cette fois assure l’assistance à la mise en scène). Cette saison, Jérôme Varanfrain monte une adaptation du *Banquier anar-*

chiste – conçu en 1922 par l’auteur comme un récit qui se situe dans un Portugal en crise – et le place dans le contexte de la société néo-libérale actuelle, sous l’emprise de l’argent et de la séduction de la liberté. Avec la scénographe Peggy Wurth (qui signe aussi les costumes), il multiplie les moyens pour capter le regard du public sans le détourner du texte.

L’œuvre est transposée dans la salle de sport d’une banque, l’au-teur Pessoa s’est intéressé au sport et à la mise en forme et pour nous, le culte et la performance du corps jouent aussi un rôle important. C’est là que, après un banquet, le fameux banquier (Ali Esmili) rencontre un collègue-interlocuteur (Christophe Garcia) qui, intrigué et amusé, l’interroge sur le fait qu’on le disait autrefois anarchiste.



Une expérience de théâtre qui intrigue et emmène le spectateur dans un univers à part, sans arriver à l'embarquer pleinement

Les motivations et les débuts de ce banquier sortant de l’ordi-naire intriguent : comment concilier la profession de banquier avec l’idéologie d’un anarchiste ? Il évoque d’abord son milieu modeste et sa perspicacité pour s’en sortir. Entouré d’une poi-gnée d’engagés, il décrit son parcours de révolté contre les in-justices, les inégalités, en lutte contre les « fictions sociales », produites par des institutions telles que l’Église et l’État. Les anarchistes recherchent avant tout la liberté puis l’égalité et la fraternité. Son collègue de la salle de sport objecte que le système anarchiste n’est pas réalisable en pratique. D’ailleurs, abandonné finalement par les autres, il lutte seul, accumule l’argent, devient banquier et continue, libre, son parcours d’anarchiste. «... or, en me rendant maître de l’argent, c’est-à-dire en me libérant de son pouvoir, j’acquies de la liberté. »

Pour animer davantage le discours, paroles et performances physiques alternent ; des vidéos, des créations sonores (Jonathan Christoph) et de lumières (César Santos) défilent et le fond de scène change, devenant soit surface de projection soit miroir du plateau et de la salle. S’ajoute aussi un troisième personnage (Muhamed Redjepi), aux courtes apparitions sur scène, dont la présence reste assez énigmatique. L’anarchiste (Ali Esmili, tan-tôt vif voire exalté, tantôt réfléchi) essaie de mettre en évidence certaines émotions, sans arriver à les transmettre vraiment.

Le Banquier anarchiste, une expérience de théâtre qui intrigue, emmène le spectateur dans un univers à part sans arriver à l’embarquer pleinement. ●

THEATER

Stimmungsbilder, die bleiben

Claude Reiles

Wie man's nimmt: *Der Dekalog der Angst* überfordert oder überzeugt den Zuschauer mit einer multilingualen Reise durch die europäische Literatur



Theatre Laboratory sfumato Sofa

Der europäische Turm von Babel: *Der Dekalog der Angst* am TNL

Zugegeben, anfängliche Skepsis überschlägt sich an diesem Abend in Unmut, der sich gegen die Tatsachen auf der Bühne richtet: Das erinnerte schon etwas an ein Tennisspiel. Das gesamte Publikum muss den Nacken notgedrungen wahlweise zum linken oder rechten Bildschirm wenden, um die gerafften Untertitel zu Texten diagonal zu lesen, die vom Altgriechischen über das Russische hin zu Deutsch und Bulgarisch reichen. Was in der Oper minütlich geschieht, schießt hier ständig über die Mattscheibe, und das ästhetische Bühnengeschehen verweigert sich zu sehr dem Blick. Es ist ein anstrengendes Hin und Her.

TNL-Dramaturg Florian Hirsch tritt leider verfrüht im Studio des Hauses vor die ersten Gäste der Abendvorstellung *Dekalog der Angst*, um sie auf die bevorstehenden Herausforderungen einzustimmen und manche Hintergründe des europäischen Projekts „Catastrophé“ zu liefern. In diesen Minuten flüstert mir eine Zuschauerin zu, man müsse sich wohl eher auf einen Theaterabend der „europäischen Sprachmelodie“ einlassen. Diese flüchtige Bemerkung erweist sich in der Folge als Puzzlestück zum Genuss. Und senkt das Risiko einer Nackenverspannung.

Zehn Darstellerinnen und Darsteller aus Griechenland, Luxemburg, Portugal, Bulgarien und weiteren Ecken des Kontinents verkörpern zehn Textauszüge von Tschschows *Tschaika* (Möwe) und Caldérons *La vida es sueño* (Das Leben ist ein Traum) über Platons *Apología Sokrátous* (Die Apologie des Sokrates) bis hin zu Büchners *Dantons Tod* und Heiner Müllers *Der Auftrag* in zehn unterschiedlichen Sprachen, und dies nicht einmal konsequent in ihrem jeweiligen Original. Zwischen diese Szenen mischen sich noch Lieder von Sophokles, Dostoejewski, T.S. Eliot und Ani Ilkov.

Überfordert? Fraglos klingt diese Aufzählung in ihrer Masse nach heftiger Reizüberflutung. Doch lässt man sich auf die Produktion ein, verlässt man seine gewohnte Komfortzone, lässt man die Sprache erklingen, anstatt sie vollends zu verstehen, ergibt sich ein ungemein verdichtetes, ästhetisches Theaterbild mit bewegenden dramaturgischen Momentaufnahmen.

Sämtliche Texte sind durchzogen von unterschiedlichen Schattierungen der Angst. Sei es die Angst vor der Hinrichtung, vor Krieg, der Inquisition oder der schrillen Furcht vor einem kafkaesken Bürogebäude, durch das ein grell blitzender Aufzug schießt. Die ständige Furcht, das Geschrei der Darsteller, der Wirrwarr von euro-

päischer Sprachvielfalt rufen Emotionen der Panik, der Hektik, des räumlichen Irrsins auf.

Diese erdrückende Atmosphäre vertieft Elena Ivanova mit ihrer Bühne. Drei Fensterrahmen mit Vorhängen ragen hintereinander aus dem Bühnenboden. Am letzten hängt ein Galgen. Den Boden säumen befüllte Gabionen, mit alten Decken belegt. Und alles wirkt irgendwie verstaubt, verschlissen. Ein hohler Baumstumpf liegt am Boden herum. Dieselbe Kulisse ist in ihrer Einfachheit Schauplatz für mehrere Auszüge europäischer Literatur. Erweitert wird das Bild durch die hintere Mauertreppe, um die Traumwelt der Sprechenden und Flashbacks ins Leben zu rufen. Eingetaucht wird der Raum in eine intensive Licht- und Tontechnik. Die Dramaturgie von Florian Hirsch und die Regie von Margarita Mladenova und Ivan Dobchev sorgen für mehrere ästhetische Bühnenmomente.

Die rhetorische Wucht der Darsteller/innen trägt ihres zu diesem Stimmungsbild bei, selbst wenn man die Sprache nur in Teilen durchdringt. Mit unter anderem Dennis Boyer, Aleksandra Corovic, Konstantinos Hadjisavvas bilden sich Szenen heraus, die im Zusammenspiel der einzelnen Theaterelemente Eindruck hinterlassen. Vielleicht aber ist gerade dann der *Dekalog der Angst* am ergreifendsten, wenn sich das gesamte Ensemble schauerlich-schön in verschlissenen Stoffen, weiß geschminkten Gesichtern und schwarz getuschten Augen schweren Schrittes über den Bühnenboden schiebt und Lieder singt, so etwa – herrlich! - den Chor aus Sophokles' *Antigone*.

Der *Dekalog der Angst* ist eine dramaturgische Zumutung für Zuschauer, die sich dem Theater über gewohnte Pfade nähern möchten. Fraglos darf man diese Produktion entnervt ablehnen. Wer sich aber aus seiner Komfortzone wagt und mit den Gewohnheiten des Theaters bricht, wird mit einem intensiven Theaterprojekt in Bild und Ton belohnt, so sehr der europäische Turm von Babel auch überfordert. Das TNL hat auf jeden Fall wieder ein ästhetisches Wagnis unternommen. Ob mit Erfolg oder nicht, das liegt im Auge des Betrachters. ●

Dekalog der Angst mit Texten von u.a. Platon, Eliot und Büchner; Regie von Margarita Mladenova und Ivan Dobchev; Dramaturgie von Florian Hirsch; Musik von Hristo Namliiev; Bühnenbild von Elena Ivanova; Bildtechnik von Boyan Feradjiev; mit u.a. Danis Boyer, Bilyana Georgieva, Maria Karamitri und Daniel Pinto. Co-production: Theatre Laboratory Sfumato / Théâtre National du Luxembourg

FESTIVAL RESET

Horizon vertical

« La parité n'est plus un sujet ». Dans son discours de clôture de la sixième édition du festival Reset, Ainhoa Achutegui, directrice de Neimënster, tient à mettre les choses au clair. Oui, le concept du festival qui consiste à faire cohabiter une semaine durant quatre musiciennes avec quatre musiciens, venus de pays différents, est ambitieux, moderne et va dans le bon sens. Mais non, il n'est plus nécessaire d'en faire des tonnes à ce sujet. Le public autochtone a compris que le jazz n'est pas une musique genrée. On s'en félicite encore, évidemment. Il s'agit maintenant de passer à autre chose et de prendre cet événement comme ce qu'il est. L'occasion de découvrir trois soirs durant et dans une disposition éphémère, des artistes que tout oppose. Cette année, le casting se compose de la saxophoniste russe Olga Amelchenko, du trompettiste belge Laurent Blondiau (remplaçant en catastrophe le trompettiste italien Luca Aquino), du contrebassiste portugais Nelson Cascais, du batteur allemand Jens Düppe, de la clarinettiste française Christine Roch, de la chanteuse et vocaliste turque Cansu Tanrikulu et de la pianiste belge Margaux Vranken.

Retour en arrière, jeudi soir, le déjà traditionnel *jazz crawl* est lancé par le duo russo-belge de Olga Amelchenko et Margaux Vranken. La salle Godchaux est pleine et les musiciennes sont assorties. Les premières minutes sont quelque peu laborieuses. La saxophoniste et la pianiste semblent jouer leur propre musique sans se jauger réciproquement. Sur *Wedding (Berlin)*, composition de la saxophoniste, le duo trouve son équilibre. Cette harmonie se matérialise par un sourire radieux de la pianiste qui observe sa camarade avec bienveillance et qui s'adapte à son rythme. Aucun coup d'éclat ici mais une entrée en matière délicate. Changement d'ambiance au Melusina pour un set de free jazz pur mené tambour battant par Christine Roch, Jens Düppe et Cansu Tanrikulu. On pressent que la forte personnalité vocale de cette dernière laissera sa marque au sein de la cuvée 2023. La soirée se prolonge au Luca (Luxembourg Center for Architecture).

Le lendemain, place est faite aux performances en solo dans le cloître Lucien Wercollier. Une petite scène a été installée entre deux ailes qui accueillent un public venu en nombre et divisé en deux. Chaque aile offrant une perspective et une acoustique différente. Christine Roch (surnommée malicieusement Chris Rock par ses camarades) se dirige lentement vers la scène au rythme des tintements des grelots qu'elle porte au pied. Greg Lamy interprète superbement *Morphine*, une de ses meilleures compositions. Blondiau dépose ses sourdines sur un pupitre métallique et en fait un instrument à part entière. Le musicien joue avec l'espace et

tangue de gauche à droite, imitant des crisements de pneus puis un carambolage vers une aile. Puis, il propose des envolées plus swings puis mélancoliques vers une autre. Son sens du comique a une certaine élégance que seule la trompette sait apporter. Nelson Cascais offre une parenthèse profonde et sensible. Les applaudissements sont nourris. Jens Düppe, force tranquille,

La formation divise et c'est tant mieux. En partant, on se donne rendez-vous à l'année prochaine

décide de ne faire aucune démonstration de force. Il récite un poème cryptique sur son instrument et divise.

Entre chaque set, le temps de la mise en place, Pascal Schumacher, curateur du festival, interviewe les musiciens. Cansu Tanrikulu parle de la ville de Luxembourg d'une manière inspirante, elle retient son aspect vertical. Depuis l'abbaye il suffit de lever les yeux vers la Ville Haute pour y entrevoir un nouvel horizon. En somme, elle évoque une ville qui pousse vers le haut, à se dépasser donc. Et de fait, les artistes ne se moquent pas de l'audience. La vocaliste interprète une pièce riche. Elle continue de chanter lorsque Margaux Vranken se met au clavier et disparaît au fond d'une aile en lançant un dernier rire glaçant. Olga Amelchenko expose cette fois-ci toutes les palettes de son jeu, plus complet qu'attendu.

Le lendemain, la salle Robert Krieps est bondée pour la clôture du festival. Laurent Blondiau dirige la troupe avec un langage gestuel quasi militaire. Il joue parfois de deux instruments à la fois, un peu comme s'il mitraillait l'audience avec ses deux armes de paix. Jens Düppe continue de se contenir. Greg Lamy sait s'adapter et semble prendre un plaisir fou lorsque la troupe s'emballe dans des envolées free, pourtant éloignées de son jeu fluide et rond. La cohésion du groupe est évidente. On craignait que la vocaliste ne dévore la scène et ses camarades, mais elle sait finalement se mettre en retrait et accompagner élégamment les inspirations individuelles. Sur scène, on se tire vers le haut, le public, lui, se vide de haut en bas. Un cinquième de l'audience quitte la salle avant le rappel. La formation divise et c'est tant mieux. En partant, on débat et on se donne rendez-vous pour l'an prochain. ● Kévin KroczeK



Le concert final avec tous les musiciens

NK

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 07.03.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de doublages en bois à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen ; Phase 2 : Lycée.

Description succincte du marché :
– Doublages en bois : 775 m² ;
– Faux-plafonds acoustiques en MDF : 140 m²,
– Échafaudages ;
– Portes : 15 pcs.
La durée des travaux est de 80 jours ouvrables, à débiter pour fin du 2^e semestre 2023.
Les travaux sont adjudgés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
30.01.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300152 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 14.03.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations électriques à exécuter dans l'intérêt de la transforma-

tion du Centre maternel sur le site « Pro Familia » à Dudelange.

Description succincte du marché :
– Travaux à réaliser d'un bâtiment qui sera entièrement rénové et qui servira à l'avenir de foyer. Deux unités de vie sont prévues, accueillant au plus 7 familles et leurs enfants dans des chambres individuelles partagées avec les enfants. Chaque unité comprend une salle de séjour, une kitchenette et une salle de jeux.
La durée des travaux est de 328 jours ouvrables, à débiter le 2^e semestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
30.01.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300153 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.03.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations HVAC et sanitaires à exécuter dans l'intérêt de la transformation du Centre maternel sur le site « Pro Familia » à Dudelange.

Description succincte du marché :
– Travaux à réaliser d'un bâtiment qui sera entièrement rénové et qui servira à l'avenir de foyer. Deux unités de vie sont prévues, accueillant au plus 7 familles et leurs enfants dans des chambres individuelles partagées avec les enfants. Chaque unité comprend une salle de séjour, une kitchenette et une salle de jeux.
La durée des travaux est de 298 jours ouvrables, à débiter le 2^e semestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
30.01.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300154 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 10.03.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations électriques basse tension à exécuter dans l'intérêt du réaménagement et extension du Centre mosellan à Ehnen.

Description succincte du marché :
– Démontage des installations existantes ;
– 1 système de protection contre la foudre de classe III ;
– 703 m de chemins et échelles à câbles ;
– 6 tableaux électriques y compris les équipements KNX ;
– 32 500 m de câble ;
– 241 équipements d'installation (prises, interrupteurs, ...) ;
– 534 luminaires et luminaires de secours ;
– Installations de détection incendie avec 352 détecteurs ;
– Installation informatique avec 45 prises RJ45 ;
– Le raccordement des installations électriques « hors lot ».
La durée des travaux est de 150 jours ouvrables, à débiter le 01.06.2023.
Les travaux sont adjudgés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
30.01.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300145 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 08.03.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu:
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiserie intérieure métallique (portes) à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen ; Phase 2 : Lycée.

Description succincte du marché :
– Portes simples : 56 ;
– Portes doubles : 23 ;
– Ensembles vitrés : 13 ;
– Châssis et fenêtres : 13.
La durée des travaux est de 45 jours ouvrables, à débiter fin du 2^e semestre 2023.
Les travaux sont adjudgés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
30.01.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300150 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 09.03.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :

Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations HVAC à exécuter dans l'intérêt du réaménagement et extension du centre mosellan à Ehnen.

Description succincte du marché :
– Une ventilation double flux de 620m³/h pour le bâtiment Kelterhaus E assure la ventilation des sanitaires et des vestiaires. La CTA et la VMC sont alimentées par un réseau de +/- 150 m de gaines circulaires, +/- 325 m² de gaines et +/- 200 m² de gaines de formes ;
– Une chaufferie centrale récente de 400 kW alimente les différents bâtiments qui sont chauffés par 44 radiateurs et 210 m² de chauffage sol moyennant +/-1 250m de canalisation. L'installation d'une cuve à propane enterrée de 6 400 l et une conduite de gaz de +/-65 m en intérieur ;
– Côté sanitaire, le bâtiment compte notamment pour ses besoins 1 séparateur de graisse, 18 wc, 4 urinoirs, 10 lavabos, 2 douches et 2 déversoirs répartis sur le bâtiment « Kelterhaus E » et alimentés par +/- 500 m de tuyauteries.

La durée des travaux est de 150 jours ouvrables, à débiter le 01.06.2023.
Les travaux sont adjudgés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
30.01.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300143 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 16.03.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installation d'ascenseurs à exécuter dans l'intérêt du réaménagement et extension du Centre mosellan à Ehnen.

Description succincte du marché :

Bâtiments Kelterhaus « E & G » :
– Bistrot :
– 1 ascenseur « 2 niveaux », 630 kg, 8 personnes ;
– Cuisine :
– 1 ascenseur monte-charge « 2 niveaux », 630 kg, 8 personnes.

Bâtiment Wellenstein « C » :
– 1 ascenseurs « 4 niveaux », 630 kg, 8 personnes.
La durée des travaux est de 80 jours ouvrables, à débiter début juin 2023.
Les travaux sont adjudgés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
02.02.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300184 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

d'Letzebuenger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Stéphanie Majerus (48 57 57 35; smajerus@land.lu), Sarah Pepin (48 57 57 36; spepin@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Letzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_land **Impression offset** Mediahuis Luxembourg S.A. **Prix par numéro** 5,00 € **Abonnement annuel** 180,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Comptes en banque** CCPLLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCELULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLLULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

www.land.lu

UNE PLAIDOIRIE, UN LIVRE

Un 21^e siècle religieux ?

Lucien Kayser

Bon Dieu, quand s’arrêtera la néfaste collusion du religieux et du politique ?

C’est à André Malraux qu’on attribue le jugement, faut-il dire la prophétie, que le 21^e siècle sera religieux oui ne sera pas. Sans que personne jamais n’ait pu ou su indiquer où l’écrivain et ministre eût proféré la chose ; a fortiori, rien ne précise ce qu’il aurait entendu par là, des fois même il n’est plus question de religion mais de spiritualité, on élargit ou se fait plus vague. Peu importe, absolvons Malraux, mais un regard jeté sur l’état du monde, balayant l’univers dans toute son étendue, fait craindre le pire en cette matière, avec l’emprise de plus en plus grande de la religion, des religions, sur le politique. Les théocraties s’accumulent, alors qu’on avait pu avoir l’illusion que leur temps était passé, au sens étroit du terme, avec les autorités religieuses détenant le pouvoir directement, au sens dérivé, avec des régimes fondés quand même sur des principes loin d’être laïques.

Demandez aux femmes afghanes, aux femmes iraniennes, comment elles vivent, et les hommes ne sont guère mieux lotis. Au Proche-Orient, dans les pays arabes, en Afrique, quel que soit le Dieu en question, l’intransigeance, l’intolérance se durcissent, l’idéologie extrémiste trouve un appui dans le sectarisme, le fanatisme. Qu’on ne croie pas que l’Occident y échappe. Cela fait une différence pour une femme d’être née d’un côté ou de l’autre de l’Oder par exemple, limite pascalienne de vérité et d’erreur. Ailleurs, dans un autre continent, plus de frein à l’extension d’une internationale réaction-

naire où les évangéliques risqueront de faire les prochains présidents.

Trop naïvement, on avait peut-être cru que les religions du livre, les monothéismes et leur privilège de la révélation, tendaient plus que d’autres à la connivence des pouvoirs spirituel et temporel. Le siècle des lumières a mis en faillite une toute-puissance, et Staline pouvait demander de combien de divisions disposait le Vatican. Le danger existe toujours, il est excessif là où l’esprit critique n’est pas encore admis, et Richard Malka (on reviendra sur lui très vite) distingue avec raison et justesse un islam du savoir et un islam des ténèbres. Cependant, nulle religion n’est à l’abri, on voyait les bouddhistes, les hindous, sans dogme imposé, sans institution cléricale, trop beaux, trop doux ; les Rohingyas au Myanmar vivent autre chose, la persécution , un génocide, et le nationalisme hindou de Narendra Modi n’est qu’une affreuse idéologie d’exclusion.

Ah, vive notre 18^e siècle ! C’est dans une salle d’audience au nom de Voltaire, à la cour d’assises de Paris, en octobre dernier, que l’avocat Richard Malka a plaidé, une fois de plus (contraint par la bêtise et la violence des adversaires, voire ennemis), au nom de *Charlie Hebdo*. Et ce fut la Religion, son accusé(e), mobile des crimes qui étaient jugés en appel. D’où le titre que sa plaidoirie a pris dans le passage à un

livre, publié de suite chez Grasset : *Traité sur l’intolérance* (nullement en contradiction avec celui où Voltaire justement appelle à la tolérance entre les religions, prenant lui-même comme cible le fanatisme dans sa défense de Jean Calas).

Richard Malka avait défendu déjà *Charlie Hebdo* dans l’affaire des caricatures, il en avait fait un éloge du droit au blasphème, dans *Le Droit d’emmerder Dieu*. Dans cette logique, il poursuit aujourd’hui : « Plus on sacralise les croyances, moins on respecte les hommes et, pas à pas, on chemine vers l’obscurité. » D’où son imperturbable rejet de toute vision militante, conquérante, de la religion, quelle qu’elle soit.

Pour l’Islam, puisque dans toutes ces affaires c’est de lui qu’il s’agissait, c’est lui qui est en discussion, Richard Malka n’est pas resté à cette position de refus. Il s’est mis avec le plus grand zèle à l’étude, jusque dans les origines, de ses textes dont quelques-uns, comme le célèbre verset de l’épée, mis en avant par les tueurs comme par les islamophobes, sont soumis à l’examen le plus strict, le plus serré. Ce qui fait défaut justement, à en croire Malka, depuis que les hanbalites, partisans d’un Coran incréé, donc pris à la lettre (comme d’autres le font avec le mythe de la création), ont eu le dessus sur les mutazilites, et au bout on a eu le wahhabisme (saoudien) et le salafisme. Un islam des ténèbres vs un islam du savoir.



L’avocat Richard Malka revendique *Le Droit d’emmerder Dieu*

On peut lire de la sorte le livre de Richard Malka comme un abrégé, un condensé de l’histoire de l’Islam. C’est instructif, et cela a fait de lui un interlocuteur qualifié du recteur de la Grande Mosquée dans un entretien du *Monde* où les deux n’étaient pas très éloignés l’un de l’autre. L’islam une fois mis de côté, la méditation s’avère aussi puissante que

générale, en opposition radicale à toute « théologie du pouvoir » (Khaled Abou El Fadl, professeur de droit à Harvard). En lutte contre toute confiscation de la pensée, de la raison. « Et ce totalitarisme qui décrète « haram », interdits, tous les comportements humains les plus innocents, les libertés, le rire, la musique, sans parler de la sexualité... » ●

KINO

Filmreif

Marc Trappendrehner

Die Zeit drängt – das macht der britische Regisseur Guy Ritchie in der Eingangssequenz seines neuen Films *Operation Fortune* durch einen Kniff im Sounddesign ganz unmissverständlich klar. Der Chef einer Spezialeinheit des britischen Geheimdienstes, Nathan Jasmine (Carry Elwes), wird an einem Sonntag frühmorgens ins Büro gerufen. Ein globales Chaos drohe auszubrechen. Wie, wann und warum, ist nicht bekannt, aber Jasmine soll ein Team aus versierten Superagenten zusammenstellen. Nur sie könnten die Gefahr noch abwenden. *Operation Fortune* drängt mit seiner Prämisse ganz direkt zum Kern heutiger Agentenfilme vor. Tatsächlich darf angenommen werden, dass spätestens mit einem Film wie *Mission Impossible: Ghost Protocol* (2011) eine Zäsur im Genre markiert wurde. Denn auch in *Operation Fortune* folgt Guy Ritchie implizit jenem Muster, das die Frage nach der Legitimität und der Daseinsberechtigung einer Superagenten-Einheit stellt. Im benachbarten Franchise der James-Bond-Reihe wurde diese Frage seit *Skyfall* (2012) durchgehend verhandelt. Man möchte meinen, es ist die einzige, die Agentenfilme heute noch zu stellen vermögen. Und immer wieder lautet ihre Antwort: Ja, es braucht sie noch. In einer globalisierten Welt, in der der Terrorismus die Feindbilder diffus und gar unsichtbar macht, sogar mehr denn je. Dabei ist es am Ende unerheblich, wie viel Schaden und Chaos das Agententeam hinterlässt, immerhin geht es um nichts weniger als die Rettung der Welt.

Das ist auch in *Operation Fortune* nicht anders: In bekannter Hitchcock-Manier wird uns der *Macguffin* präsentiert, ein leer gesetztes Objekt, das die Handlung in Gang bringt. Hier ist es



Aubrey Plaza, Jason Statham und Bugzy Malone

eine Geheimwaffe, die nur unter dem Namen „The Handle“ bekannt ist. Sie gilt es, ausfindig zu machen. Dafür braucht es einen erfahrenen Agenten, den Jasmine glaubt, mit Orson Fortune (Jason Statham) anbieten zu können. Das Problem ist nur:

Fortune ist ein Exzentriker und Lebemann, dessen extravaganter Lebensstil dem Geheimdienst zu teuer wird. Doch er hat die ausgeklügeltsten Ideen: Um an den zentralen Kontaktmann des Komplotts, Greg Simmonds (Hugh Grant), heranzukommen,

soll dessen Schwäche für den Filmstar Danny Francesco (Josh Harnett) ausgenutzt werden...

Es dürfte bei der Aufschlüsselung dieses stark überkonstruierten Plots nicht verwundern, dass er lediglich Aufhänger für das Abspielen bekannter Schauwerte ist, die die Codes des Agentenfilms ausmachen: exotische Schauplätze, übergroße Bösewichte auf übergroßen Luxusyachten, wilde Schießereien, rasante Verfolgungsjagden. Ja, Guy Ritchie zitiert diese Genreelemente, indem er sich auf ein höchst ironisches Spiel mit ihnen einlässt – eine Über-Akkumulation von Genre-Topoi, die dann auch noch in das Konkurrenzverhältnis zweier Spezialeinheiten mündet. „Competition for the best condition“ heißt es da. Zu keinem Moment ist an die Sterblichkeit dieses Orson Fortune – sein Name eilt ihm da weit voraus – wirklich ernsthaft zu glauben. Guy Ritchie wäre eben nicht Guy Ritchie, würde er die oben angeführte Prämisse nicht mit dem Gestus der lustvollen Persiflage aller ernsthaften Dramatik berauben, die einen James Bond der Daniel-Craig-Ära oder einen Ethan Hunt bestimmt. Ferner führt er die metareflexive Ebene fort, die er 2019 in *The Gentlemen* so unverhohlen aufmachte. Den Angriff dieses Films auf die politische Korrektheit nimmt er indes etwas zurück, stellt der Männerdomäne eine ebenbürtige Agentin in der Figur der IT-Expertin Sarah Fidel (Aubrey Plaza) entgegen. Seine Zweifel an den Umbrüchen in der Filmwelt, genauer: in den Genrewelten, die Hollywood seit jeher zeichnete, stellt er jedoch nicht ein. *Operation Fortune* beinhaltet sich am Ende gewissermaßen selbst. Insofern ist denn auch die unverhohlene Arroganz des Superagenten Fortune ein Stück weit auch diesem Guy Ritchie eigen: Sein Film ist filmreif. ●



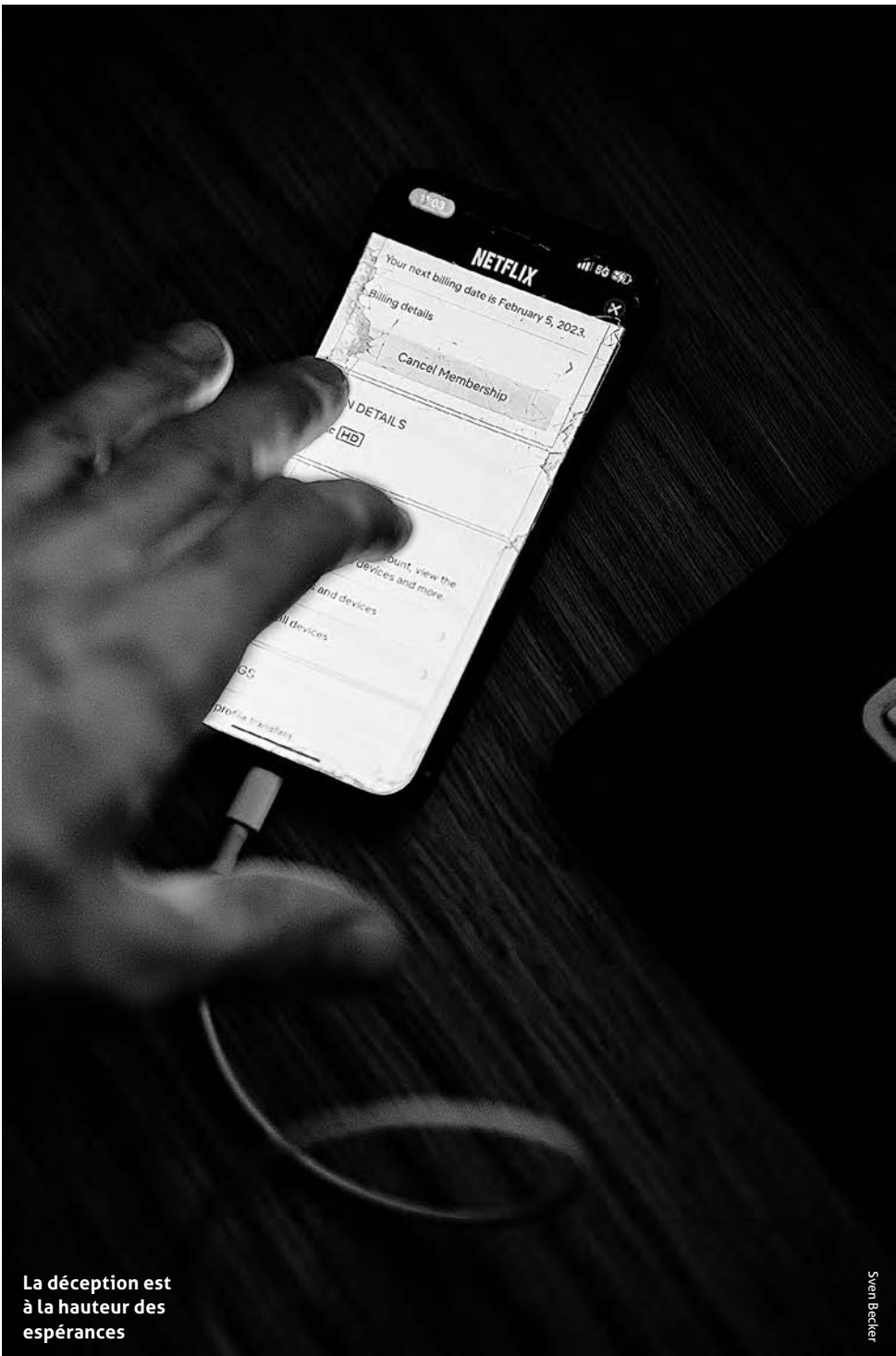
Les Éditions d’Lëtzebuerger Land ont le plaisir d’annoncer la parution du livre
Déck Frënn La Comédie Inhumaine par Skif & Dresch

L’album préfacé par le scénariste contient les premières séries (2019-2020) de la bande dessinée du même nom parues dans le *Lëtzebuerger Land*.

Cet ouvrage commente l’actualité luxembourgeoise de manière satirique et se lit comme une chronique des événements de la politique luxembourgeoise.

En librairie et sur www.land.lu (rubrique «Livres»)





La déception est à la hauteur des espérances

Sam Bédar

L'heure du stream

Cyril B.

Il faut reconnaître à l'hiver luxembourgeois une rigueur particulièrement propice aux soirées home cinéma. Bien blotti au fond de son canapé, sous deux ou trois couvertures épaisses, une tasse de grog fumant à portée de main et une télécommande dans l'autre, on oublie sa note de gaz et d'électricité, la note de maths ou d'allemand des enfants, pour se consacrer à la note positive sur laquelle devrait se terminer la journée : un bon petit film en famille. Du rire, du drame, de l'amour, des cascades, du suspense, de l'horreur, qu'importe, tant que c'est autre chose que la réalité.

Et là, c'est le drame. La déception est la hauteur des espérances. La solitude de l'adulte cherchant désespérément quelque chose à regarder sur Netflix vous rappelle combien le monde est mal fait, combien le progrès est décevant, combien les promesses de la technologie ne valent pas mieux qu'un courrier électronique vous annonçant une valise pleine de lingots d'or en provenance du Nigeria en l'échange d'un transfert Western Union. Selon toute probabilité, votre soirée va ressembler à l'un des scénarios suivants :

Scénario 1 : Vous aviez mis de côté ce fameux film dont vous avez tant entendu parler. Cinq étoiles. Des acteurs super. Une note IMDB supérieure à sept. Tout s'annonce bien. Pourtant, il faut se rendre à l'évidence, et accepter une preuve de plus que votre cerveau a gardé de la place pour des informations inutiles plutôt que pour ce qui aurait pu vous servir. Vous êtes encore capable de chanter par

cœur l'intégralité des couplets de *La Tribu de Dana* ou de *99 Luft Ballons*, mais vous avez oublié les titres des films vus il y a quelques années. Pourquoi vos neurones ont-ils donc donné plus de priorité à ces paroles inutiles qu'à des informations autrement plus utiles comme votre passé cinématographique, la date d'anniversaire de votre belle-mère ou l'endroit où vous avez rangé vos clés de voiture ? Bref, au bout de cinq minutes, vous ressentez une impression de déjà-vu. Au bout de dix minutes, le moindre dialogue vous revient. Au bout de quinze minutes vous arrêtez et supprimez le titre de la liste.

Scénario 2 : Vous n'avez rien préparé, et vous passez deux heures à tenter de choisir quelque chose qui susceptible de satisfaire votre envie du moment. Dans les années 80, si vous n'étiez pas passé au vidéoclub, et si vous n'aimiez pas le programme des trois chaînes télévisées, le constat avait le mérite de la rapidité : ce serait une soirée lecture ou Monopoly. Aujourd'hui, impossible de se résoudre à croire qu'il n'y a pas une pépite cachée parmi les milliers de titres disponibles. Alors, oui, vous passez bien la soirée devant la télé, mais vous ne regardez que des images de couvertures, rangées dans des listes défiant toute logique (« films pour la famille », « nouveautés », « à la une », « récompensés à Hollywood », « salués par la critique », « tirés d'un livre », etc.). Oubliez la catégorie « spécialement pour vous », dont la pertinence des suggestions semble plutôt tenir aux conseils vestimentaires de

votre grand-mère qu'aux conseils avisés d'un ami bienveillant. Vous vous sentez comme un touriste devant un buffet de nourriture, qui ne sait pas choisir devant autant d'abondance, le nombre de plats proposés laissant supposer une qualité inversement proportionnelle à la quantité.

Scénario 3 : Quelqu'un a choisi à votre place pendant que vous terminiez la préparation du grog fumant. Vous vous retrouvez devant un film de super-héros dont la virtuosité technique ne compense ni la faiblesse du scénario, ni la médiocrité du jeu d'acteurs. Ou bien devant une de ces comédies romantiques où les amoureux s'amusent tellement qu'on aimerait partager leur bonne humeur, mais où c'est impossible car le réalisateur a préféré acheter les droits de chansons entraînantes plutôt que de payer un dialoguiste digne de ce nom. Ou bien encore devant l'épisode 4 de la saison 3 d'une série dont vous n'avez pas encore vu un seul épisode. Bref, un programme assez radical contre l'insomnie, ce qui serait parfait s'il était deux heures de plus, et que vous étiez déjà dans votre lit.

À ce stade de la soirée, vous songez pour la cinquantième fois qu'il serait peut-être temps de résilier votre abonnement, ou, pire, de souscrire un nouvel abonnement sur une plateforme supplémentaire où, attiré par le menu aguichant, vous finirez achevé par une fatale indigestion de culture, sort toujours plus enviable que celui des protagonistes de *La Grande Bouffe* (film de Marco Ferreri, disponible sur LaCinetek). ●

Stil

DIE URBAN LEGEND

Auto-Feuer



Eigentlich liegt das Ereignis drei Jahre zurück: Im September 2019 fing im Parking Rousegärtchen ein Auto Feuer, wodurch vier weitere Wagen beschädigt wurden (Foto: Google Street View). Doch die Gerüchte rund um den Brand klingen nicht ab. Mitte Januar bemühte sich ein eifriger Leserbriefschreiber im *Luxemburger Wort* darum,

den Vorfall erneut mit einem Verschwörungssound aufzurollen, und schrieb: „Il est connu que la voiture qui a brûlé au Rousegärtchen était une voiture électrique. Officiellement cela n'a jamais été dit.“ Das verärgerte einen Leser aus Schuller, der seinerseits in einem Leserbrief der *Wort*-Redaktion die Frage stellte: „Wär et net ubruecht, bei Saachen, déi net op enger Meenung berouen, mais fir déi et eng Wourecht gëtt, dat ze préiwen, éier dir ee Lieserbrëif ofdréckt?“ Denn bereits kurz nach dem Brand war auf einer Pressekonferenz berichtet worden, dass es sich nicht um ein Elektroauto gehandelt habe. Weil sich die Behauptungen rund um ein angebliches E-Auto weiterhin verbreiten, wollte *RTL* diese Woche wissen, welches Fahrzeug Feuer fingen. Die Stadt Luxemburg richtete daraufhin aus, der Brand sei von einem Diesel-Verbrenner der Luxusmarke Masarati ausgegangen. Um weiteren Gerüchten über E-Autos vorzubeugen, beruft sich

RTL zusätzlich auf Statistiken, die verdeutlichen, dass Elektroautos im Vergleich zu anderen Modellen nicht häufiger Feuer fangen. Allerdings lieferte *RTL* gleich neues potenzielles Brennholz mit, um die Gerüchteküche am Brodeln zu halten, und schrieb: „Detailer dozou, wéi et zum Feier koum, kéint een den Ament nach net soen, well d'Prozedur um juristischen Niveau nach net ofgeschloss wier, deelt d'Stad mat.“ Nun darf in Leserbriefen gemunkelt werden, ob es einen Brandstifter gab. Und wer könnte es gewesen sein? sm

L'ENDROIT

Um Plateau

On ne présente plus le restaurant Um Plateau, vaisseau amiral de Stéphanie Jauquet (également à la tête de Cocottes). Elle a ouvert

l'établissement entre le centre et Clausen fin 2008, après une rénovation de fond en comble qui maintenait la structure de la bâtisse historique tout en lui donnant un cachet contemporain. En 2015, l'architecte Véronique Witteur remplaçait la grande banquette par un bar et donnait à l'ensemble un cadre chaleureux dans une ambiance « home sweet home ». En ce début d'année, la même revoit sa copie pour repenser la décoration. Le plus impressionnant dans ce nouveau cadre est la moquette aux motifs



psychédélices dans des camaïeux de gris, au sol et sur certains murs (photo : fc). Les chaînes aux montants en inox apportent une certaine légèreté tandis que les tissus en tartan disparaissent au profit de bleus unis. L'ambiance est plus tamisée et l'énorme boule à facette du premier étage renforce le caractère festif de l'établissement. Côté assiette, ça ne change pas vraiment. Le chef Rosario Corposanto s'amuse toujours avec des suggestions de grignotage à partager (mini-burgers, croquettes de crevettes, croques au pastrami) et des plats internationaux bien faits (osso bucco, burger, poulet à la truffe...). fc

LE PHÉNOMÈNE

La bataille des mèmes

Pour les plus rétifs aux réseaux sociaux, il n'est pas inutile

de préciser qu'un mème (généralement, on prononcera à l'anglaise /mi:m/) est une création (texte, image, vidéo) massivement reprise, déclinée et détournée sur Internet de manière parodique ou humoristique, qui se répand très vite, créant ainsi le buzz. Il prend souvent la forme d'une photo légendée ou d'un gif animé. On passera rapidement sur l'histoire du mot, proposé pour la première fois par Richard Dawkins dans *Le Gène égoïste* (1976) par déformation du terme mimesis (« imitation », en grec ancien) et par analogie avec le mot gène (lire *d'Land* 14.10.2022). Le Luxembourg n'est évidemment pas épargné par le phénomène. Sur Instagram, on dénombre une bonne dizaine de comptes de mèmes grand-ducaux. Ils connaissent une fortune diverse. @memes_of_luxembourg était le leader incontesté avec 13 000 followers et plus de 2 000 publications. « Était », car l'animateur de la page a décidé d'arrêter il y a quelques mois, faute de temps, d'idées et en regrettant



que l'algorithme favorise les vidéos courtes. Le challenger est désormais @luxembourgish_memes qui affiche déjà 5 500 followers après trois petits mois d'existence. On y fustige (en anglais) le coût de la vie, les habitudes dans les Big Four, la météo et plus globalement la taille du pays où l'anonymat est difficile et où sévit un certain provincialisme (photo : Instagram). On retrouve les mêmes thématiques, avec en plus une dose autour du Covid sur le compte @luxembourg_meme, en plus psy et en luxembourgeois sur @memes.luxembourg, en plus lycéen sur @luxbourgmemes_... fc

